

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES FORETS**

**PLAN NATIONAL DE GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

VOLUME IV

TABLEAUX DE PLANIFICATION

**Le MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS
(Cellule de Coordination du PNGE)**

en collaboration avec

LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

et avec le co-financement de

LA BANQUE MONDIALE

Février 1996

AVANT-PROPOS

Le présent document, volume IV du Plan National de Gestion de l'Environnement, réunit les tableaux d'analyse succincte de la situation des secteurs d'intervention, la superstructure et la hiérarchie des problèmes et des objectifs, les tableaux synoptiques de planification et les tableaux des activités et éléments importants.

Les tableaux et schémas des hiérarchies des problèmes et des objectifs ont été élaborés selon la méthode de planification par objectif. Ces documents ont servi de base à la description, à l'analyse et à la formulation des politiques et des stratégies développés par secteur d'intervention dans le volume I et II. Il est à noter que cette approche méthodologique a permis d'organiser un travail en équipe, de faire ressortir des résultats cohérents d'analyse de la situation et de déterminer les stratégies et actions dans le cadre logique de planification par objectif.

TABLE DES MATIERES

NOTE EXPLICATIVE	1
------------------------	---

SUPERSTRUCTURES DES PROBLEMES ET DES OBJECTIFS	2
--	---

TABLEAUX D'ANALYSE PAR SECTEUR D'INTERVENTION

(Analyse de la situation, Hiérarchie des problèmes,
Hiérarchie des objectifs, Tableau Synoptique de Planification,
Activités et éléments importants)

Secteur 01	Agriculture et protection des sols.....	5
Secteur 02	Pâturage et productions animales.....	15
Secteur 3.1.	Forêt - filière bois et autres produits forestiers	24
Secteur 3.2.	Faune et aires protégées.....	34
Secteur 04	Ressources halieutiques.....	43
Secteur 05	Gestion des écosystèmes marins et côtiers	51
Secteur 6.1.	Ressources énergétiques.....	59
Secteur 6.2.	Ressources minières	68
Secteur 6.3.	Gestion des risques naturels	78
Secteur 07	Ressources en eau.....	87
Secteur 08	Environnement urbain.....	96
Secteur 09	Développement industriel écologiquement durable	106
Secteur 10	Impact des infrastructures.....	116
Secteur 11	Femmes dans les programmes d'environnement	125
Secteur 12	Education à la parenté responsable	133
Secteur 13	Hygiène publique.....	140
Secteur 14	Sensibilisation et éducation environnementale.....	148
Secteur 15	Formation - Recherche - Information	157
Secteur 16	Renforcement des capacités institutionnelles	171

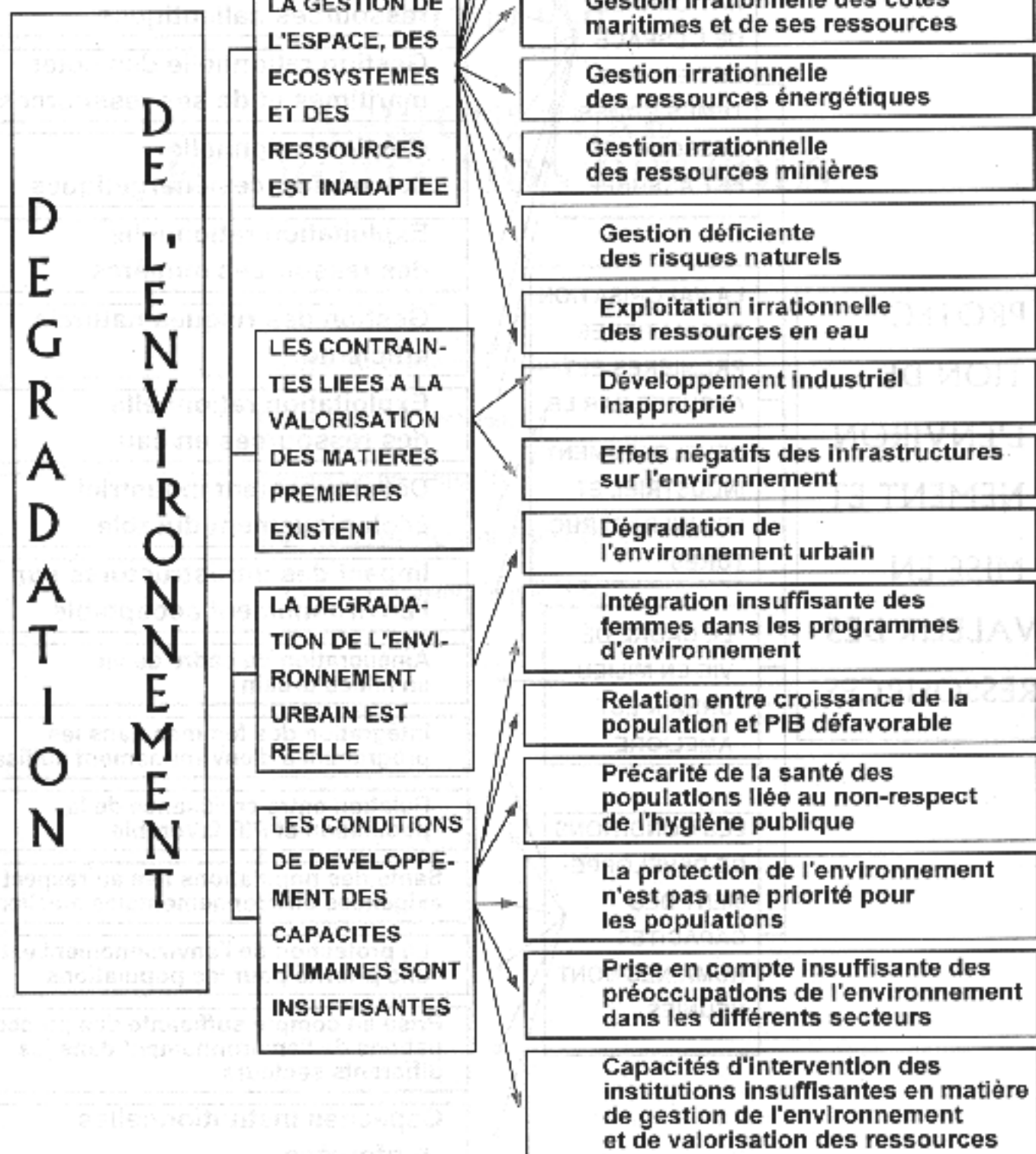
NOTE EXPLICATIVE

Ce volume IV du Plan National de Gestion de l'Environnement réunit les principaux tableaux et schéma de base ayant servi à l'identification, à la description, à l'analyse et à la formulation des politiques sectorielles à savoir :

- **Les tableaux d'analyse succincte de la situation** contiennent les informations de base qui ont guidé la description des secteurs d'interventions et concernent les caractéristiques, les concernés, les potentialités, les problèmes etc..;
- **La superstructure des problèmes** présente les relations existant entre le problème central qui est de dégradation de l'environnement, et les principaux problèmes des secteurs d'intervention ;
- **La hiérarchie des problèmes** présente les relations de cause à effet entre le problème central de chaque secteur et les problèmes partiels ;
- **La superstructure des objectifs** indique de manière structurée et cohérente les relations entre l'objectif central à atteindre pour résoudre les problèmes identifiés et les principaux objectifs des différents secteurs retenus.
- **La hiérarchie des objectifs** présente à l'intérieur de chaque secteur les relations existant entre l'objectif central du secteur et les objectifs partiels ou sous-objectifs ;
- **Les tableaux synoptiques de planification** fournissent pour chaque secteur outre les résultats recherchés, les principales activités ainsi que les indicateurs d'impacts objectivement vérifiables devant permettre de mesurer les effets de la stratégie sur le milieu biophysique et socio-économique. Il contient également les suppositions importantes qui sont des facteurs externes non maîtrisables par les responsables des activités mais dont la réalisation est essentielle pour l'obtention de l'objectif escompté.
- **Les tableaux des activités et éléments importants** présentent pour chaque résultats, les activités principales et les actions à entreprendre pour réaliser cette activité ; étant entendu que la réalisation de toutes les activités est nécessaire et ce sont elles qui concourent à l'obtention du résultat escompté pour le secteur.

SUPERSTRUCTURES DES PROBLEMES ET DES OBJECTIFS

SUPERSTRUCTURE DES PROBLEMES



SUPERSTRUCTURE DES OBJECTIFS

**PROTEC-
TION DE
L'ENVIRON-
NEMENT ET
MISE EN
VALEUR DES
RESSOURCES**

**LA GESTION
RATIONNELLE
DE L'ESPACE,
DES ECOSYS-
TEMES ET DES
RESSOURCES
EST ASSUREE**

**LA VALORISATION
DES MATIERES
PREMIERES EST
ASSUREE PAR LE
DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET
LES INFRASTRUC-
TURES**

**LE CADRE DE
VIE EN MILIEU
URBAIN EST
AMELIORE**

**LES CONDITIONS
DE DEVELOPPE-
MENT DES
CAPACITES
HUMAINES SONT
REUNIES**

**Systèmes d'exploitation
agricole adaptés**

**Gestion rationnelle des
pâturages et de l'élevage**

**Exploitation rationnelle
des ressources forestières**

**Exploitation optimale des aires protégé
et des ressources fauniques**

**Exploitation rationnelle des
ressources halieutiques**

**Gestion rationnelle des côtes
maritimes et de ses ressources**

**Gestion rationnelle
des ressources énergétiques**

**Exploitation rationnelle
des ressources minières**

**Gestion des risques naturels
efficiente**

**Exploitation rationnelle
des ressources en eau**

**Développement industriel
écologiquement durable**

**Impact des infrastructures sur
l'environnement acceptable**

**Amélioration du cadre de vie
en milieu urbain**

**Intégration des femmes dans les
programmes d'environnement suffisa**

**Relation entre croissance de la
population et PIB favorable**

**Santé des populations liée au respect
exigences environnementales amélior**

**La protection de l'environnement est
une priorité pour les populations**

**Prise en compte suffisante des préocc
pations de l'environnement dans les
différents secteurs**

**Capacités institutionnelles
renforcées**

SECTEUR 01

**AGRICULTURE
ET PROTECTION DES SOLS**

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

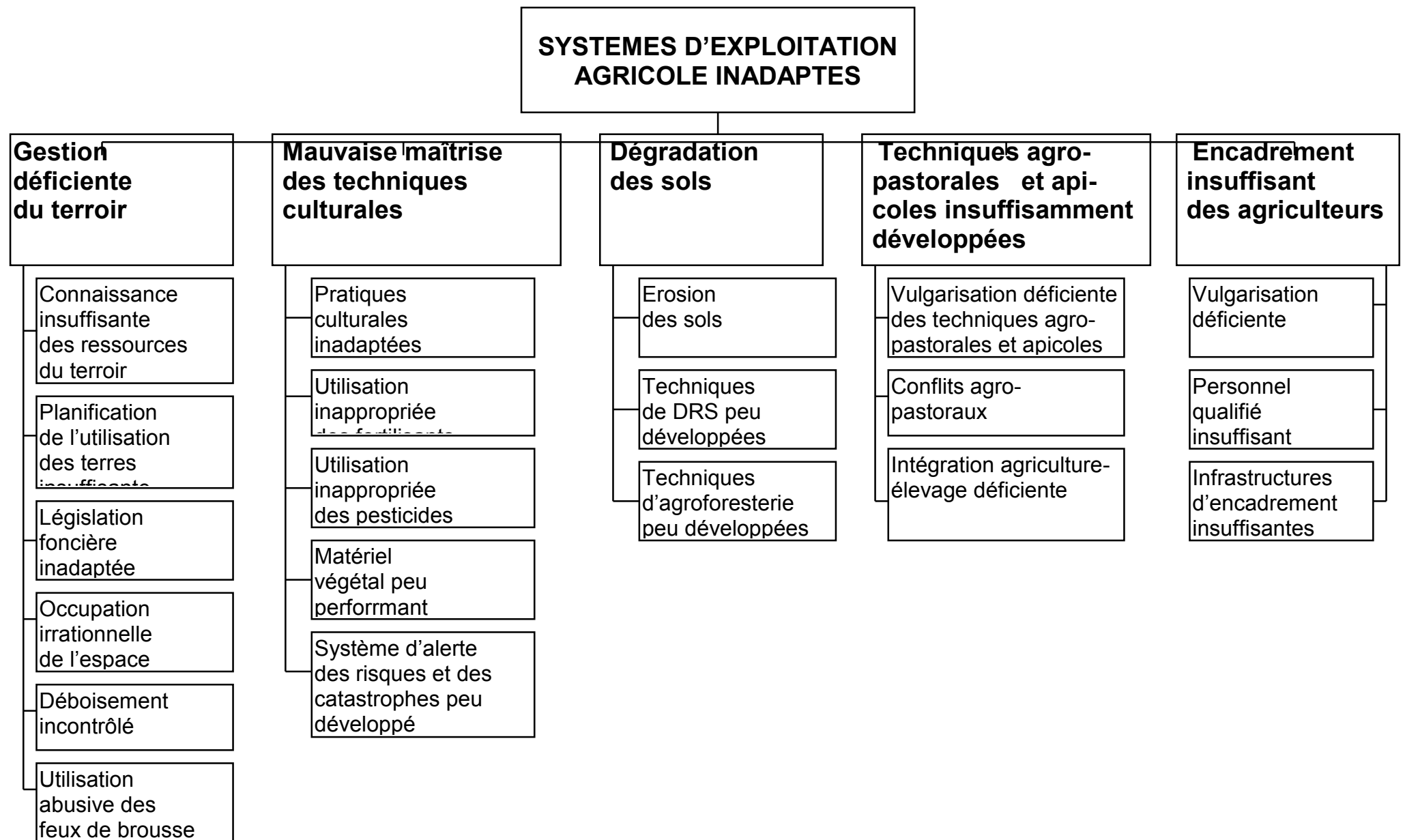
Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

1. GESTION DE L'AGRICULTURE ET PROTECTION DES SOLS

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
TERRES AGRICOLES DIVERSIFIEES DISPONIBLES CONDITIONS CLIMATIQUES FAVORABLES RESEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE	Diversification des cultures Productions vivrières, fruitières et horticoles Production des produits de rente Production intensive Développement de l'agro-foresterie Culture irriguée Développement de l'agro-industrie Association agriculture-élevage	Agriculteurs, MINAGRI MINREST (IRA), Université de Dschang (FASA) ONG Agro-industriels Agriculteurs et éleveurs	Erosion Dégradation des sols Conflits agriculture- élevage Législation foncière inadéquate Pression sur les ressources Désertification	Intensification Intégration Renforcement de l'industrialisation (agro-alimentaire)



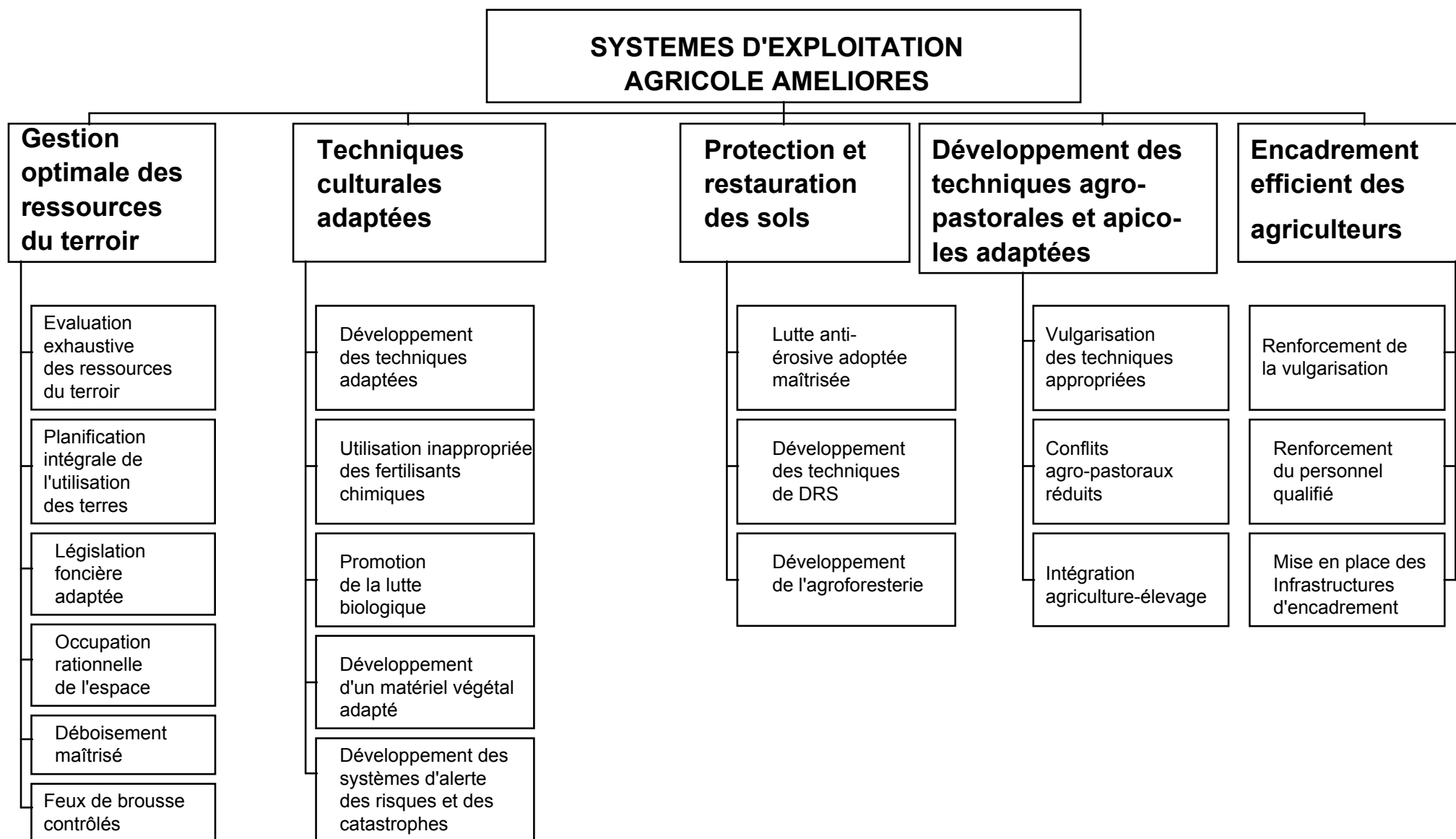


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES					INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 1. : SYSTEMES D'EXPLOITATION AGRICOLE AMELIORES						
RESULTATS :					Augmentation sensible du % des villages qui gèrent les ressources suivant un plan préalablement établi (4.1.1.)	Collaboration des populations est effective
1.1. Gestion optimale des ressources assurée	1.2. Pratiques agricoles adaptées adoptées par les populations	1.3. Sols protégés et restaurés	1.4. Gestion optimale des plantations industrielles	1.5. Encadrement des agriculteurs assuré		La collaboration est effective et les administrations
ACTIVITES :					Accroissement sensible du % de la population ayant adopté les pratiques agricoles adaptées (4.1.2.)	Les débouchés existent pour les productions
1.1.1. Elaborer des plans d'occupation de l'espace	1.2.1. Promouvoir l'utilisation d'un outillage agricole adapté	1.3.1. Former les paysans aux techniques de DRS	1.4.1. Associer les populations au développement des plantations agro-industrielles	1.5.1. Réorganiser la répartition spatiale des encadreurs		La volonté politique est assurée
1.1.2. Mettre en place un plan de gestion du terroir	1.2.2. Développer les techniques culturales appropriées	1.3.2. Promouvoir les techniques d'agroforesterie adaptées	1.4.2. Promouvoir et contrôler des intrants adaptés	1.5.2. Assurer le recyclage du personnel d'encadrement	Augmentation des surfaces cultivables (4.1.3.)	Coopération internationale efficace
1.1.3. Evaluer et prendre en compte les technologies endogènes	1.2.3. Vulgariser un matériel végétal amélioré	1.3.3. Mettre en place les mesures favorisant la restauration des sols	1.4.3. Développer les techniques de traitement des déchets des plantations	1.5.3. Développer les structures d'encadrement des paysans		
1.1.4. Mettre en application une législation qui tien compte du droit coutumier	1.2.4. Diversifier les cultures	1.3.4. Vulgariser les techniques culturales adaptées	1.4.4. Développer les agro-industries adaptées	1.5.4. Assister les paysans dans la mise en application des techniques culturales appropriées	La pollution liée aux intrants ne dépasse pas les normes (4.1.4.)	
1.1.5. Promouvoir l'utilisation rationnelle des feux de brousse	1.2.5. Développer la sylvo-agriculture et l'apiculture			1.5.5. Mettre en place un système de crédit accessible aux paysans	Augmentation significative du nombre d'agriculteurs utilisant les pratiques agricoles tenant compte des exigences de protection de l'environnement (4.1.5.)	
	1.2.6. Promouvoir le développement des arbres à usage multiple					
	1.2.7. Encourager l'intégration agriculture-élevage					

RESULTAT 1.1. GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES ASSUREE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
1.1.1. ELABORER UN PLAN D'OCCUPATION DE L'ESPACE	- Inventorier les ressources - Elaborer une carte des potentialités - Etablir une carte d'affectation des sols - Mettre en place un mécanisme de suivi de l'application
1.1.2. METTRE EN PLACE DES PLANS DE GESTION DU TERROIR	- Recenser les villages et programmer un plan d'opération pour l'élaboration des PGT - Sensibiliser et assister les populations dans l'organisation de l'espace - Connaître les ressources du terroir - Définir le mode de gestion - Assurer un suivi et une mise en application
1.1.3. EVALUER ET PRENDRE EN COMPTE LES TECHNOLOGIES ENDOGENES	- Identifier les technologies endogènes des systèmes d'exploitation - Evaluer leur performance - Améliorer ou adapter les technologies - Assurer leur vulgarisation et leur suivi
1.1.4. METTRE EN APPLICATION UNE LEGISLATION QUI TIEN COMPTE DU DROIT COUTUMIER	- Etudier l'emprise sociale du système traditionnel - Analyser le droit foncier coutumier - Identifier les aspects positifs - Introduire dans une législation adaptée - Assurer l'application avec le concours des autorités traditionnelles
1.1.5. PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES FEUX DE BROUSSE	- Identifier des types de feux adaptés - Définir leur modalité d'emploi - Sensibiliser et former les utilisateurs - Assurer un contrôle de l'application

RESULTAT 1.2. PRATIQUES AGRICOLES ADAPTEES ADAPTEES PAR LES POPULATIONS

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
1.2.1. PROMOUVOIR L'UTILISATION D'UN OUTILLAGE ADAPTE	- Identifier les outillages existants - Evaluer leur performance - Sélectionner et vulgariser les outils performants - Mettre en place une stratégie de production et entretenir des outillages au niveau des villages - Suivre et évaluer leur performance
1.2.2. DEVELOPPER LES TECHNIQUES CULTURALES APPROPRIEES	- Identifier les techniques culturelles appliquées - Evaluer les techniques en fonction des régions - Retenir les techniques adaptées et proposer des améliorations éventuelles - Vulgariser, suivre et évaluer
1.2.3. VULGARISER UN MATERIEL VEGETAL AMELIORE	- Identifier les productions de base des différentes régions - Evaluer leur productivité - Développer dans les centres de recherche un matériel plus performant - Créer des centres de multiplication au niveau paysan - Mettre en place un système de vulgarisation et un mode de distribution - Assurer une évaluation et un suivi
1.2.4. DIVERSIFIER LES CULTURES	- Identifier les principales espèces adaptées aux différentes régions - Identifier les techniques de production apicole - Etudier les habitudes alimentaires et les demandes du marché - Définir la période culturale la plus indiquée - Rechercher l'association spaciale ou temporelle la plus indiquée - Rechercher des combinaisons culturelles alternatives
1.2.5. DEVELOPPER LA SYLVO-AGRICULTURE ET APICULTURE	- Identifier les techniques de production agricole en milieu forestier - Evaluer les performances de ces techniques - Rechercher les méthodes permettant une optimisation de la production agricole - Assurer une vulgarisation et un suivi
1.2.6. ENCOURAGER L'INTEGRATION AGRICULTURE-ELEVAGE	- Identifier et analyser l'interaction bénéfique de ces activités (agriculture-élevage) - Développer les techniques de mise en place et d'exploitation - Promouvoir l'utilisation des arbres à usage multiple - Repérer les ligneux à usage multiple adaptés aux différentes zones - Développer les méthodes les plus indiquées de leur mise en oeuvre - Sensibiliser les paysans sur leur importance et intérêt - Assurer leurs diffusion, suivi et évaluation

RESULTAT 1.3. LES SOLS SONT PROTEGES ET RESTAURES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
1.3.1. FORMER LES PAYSANS AUX TECHNIQUES DE DRS	- Identifier les méthodes de DRS appliquées - Evaluer ces méthodes - Retenir et perfectionner les plus adaptées - Assurer une diffusion, un suivi et une évaluation
1.3.2. PROMOUVOIR LES TECHNIQUES D'AGROFORESTERIE ADAPTEES	- Identifier les espèces adaptées aux régions - Définir les techniques de multiplication et de mise en place - Tester à travers les projets pilotes les techniques identifiées - Vulgariser les techniques retenues - Suivre la mise en application
1.3.3. METTRE EN PLACE LES MESURES FAVORISANT LA RESTAURATION DES SOLS	- Identifier les zones où la dégradation des sols constitue une menace permanente - Définir et mettre en place un cadre permettant des travaux DRS adaptés - Evaluer et adapter en permanence les techniques
1.3.4. VULGARISER LES TECHNIQUES CULTURALES ADAPTEES	- Réaliser les enquêtes pour identifier les techniques culturelles permettant la restauration des sols - Evaluer et améliorer les techniques identifiées - Vulgariser les techniques les plus indiquées à travers les centres pilotes - Assurer un suivi

RESULTAT 1.4. GESTION DES PLANTATIONS INDUSTRIELLES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
1.4.1. ASSOCIER LES POPULATIONS AU DEVELOPPEMENT DES CULTURES INDUSTRIELLES	- Identifier les espèces adaptées à la culture en milieu paysanale en tenant compte des conditions de marché - Associer les populations à l'identification des espèces par région ou région culturelle - Définir et vulgariser les méthodes de production - Etablir un système d'association des productions paysannes
1.4.2. PROMOUVOIR ET CONTROLER L'UTILISATION DES INTRANTS ADAPTES	- Identifier les principaux intrants - Définir et développer leur mode d'application - Former les utilisateurs à son emploi - S'assurer de la disponibilité des intrants correspondant aux exigences de l'environnement - Vulgariser, suivre et évaluer leur impact
1.4.3. DEVELOPPER LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DECHETS DES PLANTATIONS	- Identifier les déchets majeurs des plantations - Rechercher les meilleures méthodes de traitement - Mettre en application ces techniques
1.4.4. DEVELOPPER LES AGRO-INDUSTRIES ADAPTEES	- Identifier les produits agricoles pouvant être transformés selon un processus industriel - Evaluer la demande du marché pour les productions agricoles transformées - Evaluer les possibilités de création des plantations à l'échelle industrielle et paysanale - Organiser une campagne de sensibilisation pour attirer les financements et les technologies requises

RESULTAT 1.5. ENCADREMENT DES AGRICULTEURS ASSURE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
1.5.1. REORGANISER UN SYSTEME D'ENCADREMENT	- Revoir la répartition territoriale des activités agricoles - Identifier les besoins en fonction des zones - Répartir les encadreurs en fonction des besoins - Adjoindre les moyens d'exécution des tâches - Réaliser un suivi et une évaluation permanente
1.5.2. ASSURER LE RECYCLAGE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT	- Identifier les problèmes de développement en fonction des zones - Définir les thèmes de formation en fonction des besoins - Etablir des programmes de recyclage des encadreurs
1.5.3. DEVELOPPER LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES PAYSANS	- Réaliser un diagnostic pour définir les problèmes des paysans - Etablir les structures en fonction des grandes zones agricoles - Etablir les programmes de formation - Assurer la formation, le suivi et l'évaluation
1.5.4. ASSISTER LES PAYSANS DANS LA MISE EN APPLICATION DES TECHNIQUES CULTURALES APPROPRIEES	- Identifier les leaders des paysans - Former les leaders dans l'application des techniques - Organiser les séances de visite dans les parcelles - Evaluation comparée des résultats
1.5.5. METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE CREDIT AGRICOLE ACCESSIBLE AUX PAYSANS	- Rechercher et mettre en place des stratégies de financement - Collecter efficacement l'épargne paysanne - Adapter le système de crédit - Définir les critères objectifs et transparents d'attribution du crédit - Suivre et évaluer l'exécution

SECTEUR 02

**PATURAGE ET PRODUCTIONS
ANIMALES**

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

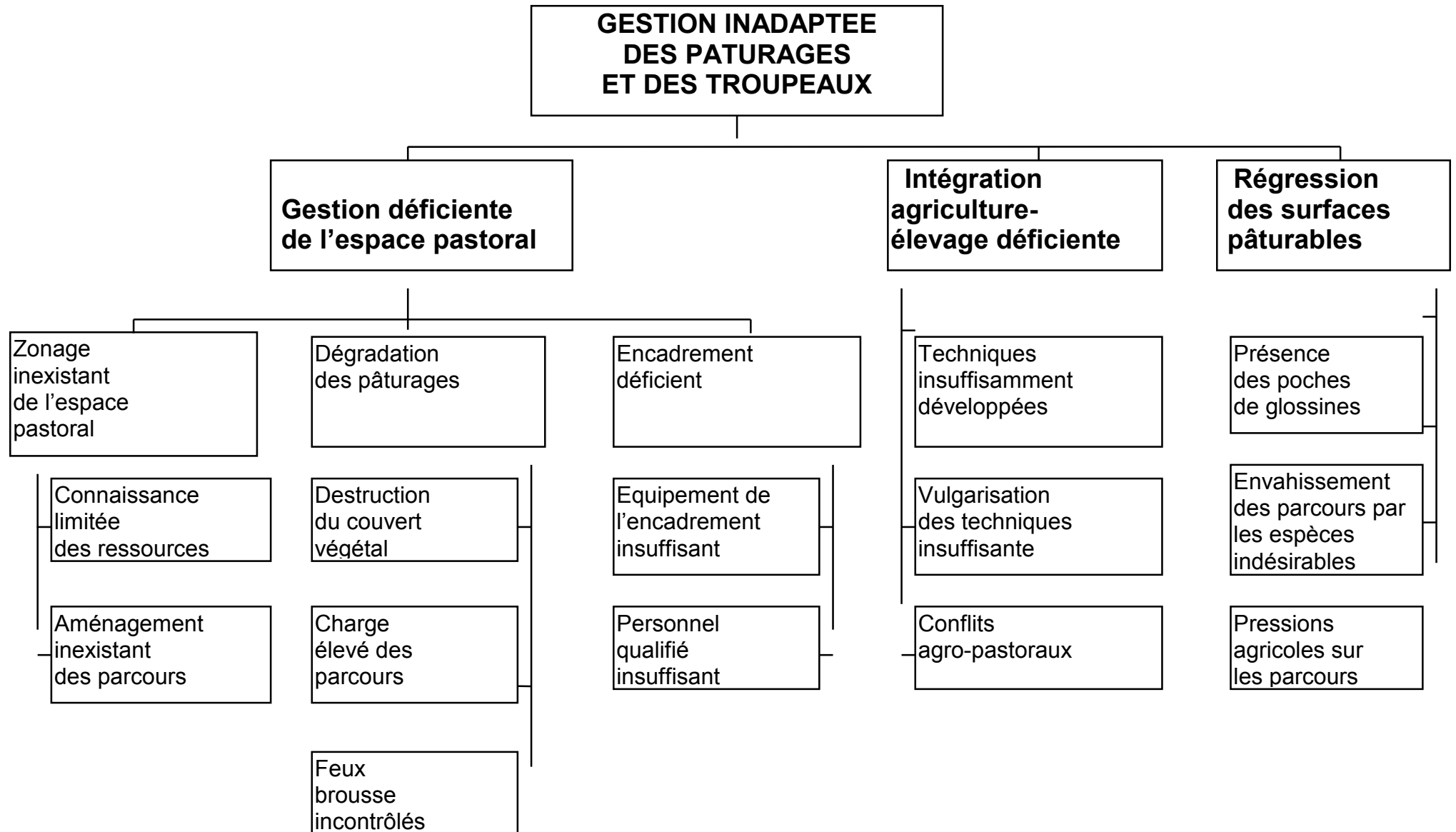
Activités et éléments importants

2. PATURAGES ET PRODUCTION ANIMALE

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
VASTES ETENDUES SUR PLAINE ET HAUTES TERRES	Disponibilité de parcours facilement exploitables	Eleveurs, MINEPIA ONG	Mauvaise gestion des parcours	Intensification des productions animales
ELEVEURS EXPERIMENTES DISPONIBLES	Possibilité d'amélioration de la productivité des pâturages		Présence de glossines	
RESEAU HYDRO- GRAPHIQUE FAVORABLE	L'eau d'abreuvement pour les animaux Possibilité de cultures fourragères	MINREST (IRZV), Université de Dschang (FASA), Université de Ngaoundéré	Envahissement des parcours par les espèces indésirables Dégradation des parcours	
SOUS-PRODUITS DE L'AGRICULTURE DISPONIBLES	Association élevage-agriculture	Agriculteurs et éleveurs	Connaissance limitée des ressources pastorales	Association élevage-agriculture
SOUS-PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS	Elevage intensif Transformation industrielle des produits animaux	Industries de production animale	Elevage traditionnel Désertification Conflits élevage-agriculture	Transformation des produits animaux

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.2.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.2.

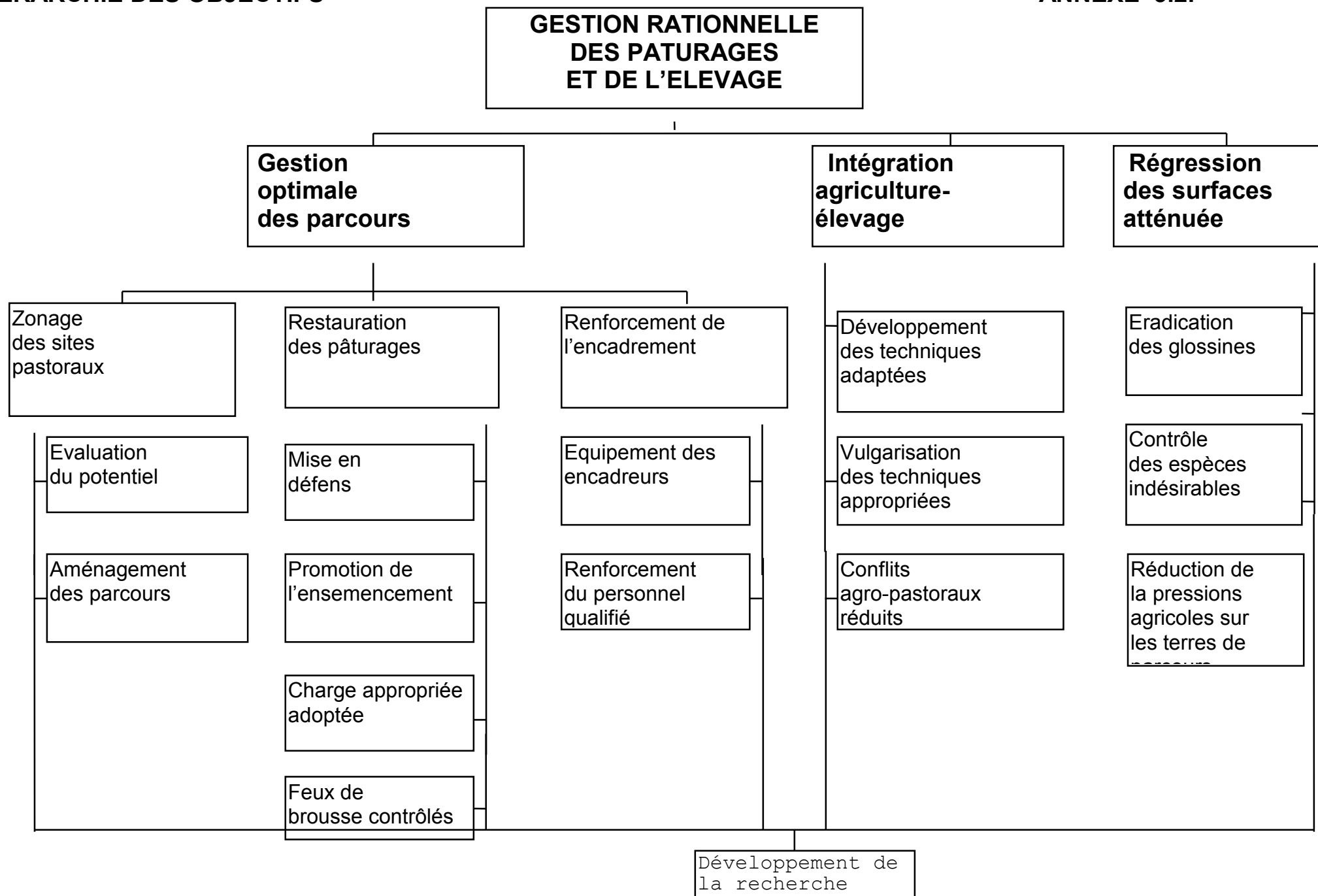


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 2 : GESTION RATIONNELLE DES PATURAGES ET DE L'ELEVAGE					
RESULTATS : 2.1. Pâturages protégés et améliorés 2.2. Exploitation des ressources pastorales optimisée 2.3. Techniques agro-pastorales développées adoptées 2.4. Encadrement des éleveurs renforcé				Augmentation significative de la qualité et de la quantité des espèces appetées (2.1.) Augmentation sensible des productions animales alors que les conditions d'utilisation des ressources pastorales respectent les normes en vigueur (2.2.) Diminution significative des conflits agro-pastoraux (2.3.) Accroissement significatif du nombre d'éleveurs appliquant les techniques d'amélioration et de gestion des pâturages (2.4.)	La lutte contre la désertification reste une priorité La coopération sous-régionale est effective La fiscalité sur le bétail est allégée Une politique soutenue de protection de l'environnement est une priorité pour l'Etat La disponibilité des résultats de recherche est effective Une législation foncière adéquate est disponible
ACTIVITES : 2.1.1. Evaluer l'état des parcours 2.1.2. Développer les techniques de protection et de restauration des pâturages 2.1.3. Vulgariser les techniques de restauration et d'amélioration des pâturages 2.1.4. Renforcer les moyens de lutte pour l'éradication des glossines 2.1.5. Suivre la mise en application des techniques diffuses 2.2.1. Assurer l'évaluation du potentiel et le zonage des sites pastoraux 2.2.2. Réaliser l'aménagement des parcours 2.2.3. Mettre en place des mesures de gestion optimale des pâturages 2.2.4. Initier les paysans à l'utilisation des nouvelles techniques (système de rotation...) 2.2.5. Vulgariser des techniques de conservation et d'utilisation des fourrages 2.3.1. Mettre en place un cadre de développement des systèmes agro-pastoraux 2.3.2. Promouvoir le développement des ligneux à usage multiple 2.3.3. Renforcer la collaboration entre agriculteurs et éleveurs 2.3.4. Renforcer la recherche sur l'intégration du pastoralisme et de l'agriculture 2.4.1. Adapter la formation des techniciens aux exigences de développement de l'espace pastoral 2.4.2. Développer les centres d'encadrement des éleveurs 2.4.3. Assurer une adéquation du ratio encadreur/éleveur 2.4.4. Assurer le suivi et l'évaluation des résultats					

RESULTAT 2.1. PATURAGES PROTEGES ET AMELIORES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
2.1.1. EVALUER L'ETAT DES PARCOURS	- Identifier les grandes zones de pâturages - Etablir la cartographie de ces zones - Prospector l'ensemble de ces zones - Evaluer et décrire leur condition
2.1.2. DEVELOPPER LES TECHNIQUES DE PROTECTION ET RESTAURATION DES PATURAGES	- Identifier les techniques propres aux différents types de parcours dans les principales zones écologiques - Développer à travers des essais leur forme de mise en oeuvre - Evaluer et retenir les techniques adaptées
2.1.3. VULGARISER LES TECHNIQUES DE RESTAURATION ET D'AMELIORATION DES PATURAGES	- Rechercher les modes de vulgarisation de ces techniques - Recycler les techniciens sur ces techniques - Assurer la vulgarisation - Réaliser un suivi et une évaluation
2.1.4. RENFORCER LES MOYENS DE LUTTE POUR L'ERADICATION DES GLOSSINES	- Actualiser la carte des zones infestées - Rechercher les techniques de contrôle adaptées à la gestion durable - Recycler les techniciens sur ces pratiques - Définir et mettre en oeuvre la stratégie de vulgarisation
2.1.5. EVALUER LA MISE EN APPLICATION DES TECHNIQUES DIFFUSEES	- Identifier dans chaque zone pour chaque formation une fréquence d'analyse des parcours - Déterminer les critères d'évaluation - Comparer la situation actuelle par rapport à la production du départ - Exploiter les résultats - Proposer les mesures de correction éventuelle

RESULTAT 2.2. EXPLOITATION DES RESSOURCES PASTORALES OPTIMISEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
2.2.1. EVALUER LE POTENTIEL DES SITES PASTORAUX	- Identifier et délimiter les sites pastoraux - Identifier les principales espèces appetées - Etudier la productivité de chaque site
2.2.2. REALISER L'AMENAGEMENT DES PARCOURS	- Identifier les structures dont l'absence entrave l'exploitation optimale - Etudier leur répartition en fonction de la production fourragère actuelle - Définir leur mode d'entretien et de gestion - Assurer la mise en place de ces structures
2.2.3. METTRE EN PLACE DES MESURES DE GESTION OPTIMALE DES PATURAGES	- Définir pour chaque site pastoral un système de gestion adapté - Recycler les techniciens de ces zones - Assister les concernés dans la mise en place de ces mesures - Suivre et évaluer les activités de gestion des pâturages
2.2.4. ASSURER LA MISE EN OEUVRE DE NOUVELLES TECHNIQUES	- Identifier dans les différents sites pastoraux les populations cibles - Evaluer leur environnement socio et technico-culturel - Définir les méthodes de formation et d'initiation des techniques retenues pour ce site - Assister les paysans dans l'utilisation des nouvelles techniques - Suivre et évaluer la mise en oeuvre des techniques
2.2.5. VULGARISER LES TECHNIQUES DE CONSERVATION ET D'UTILISATION DES FOURRAGES	- Identifier les groupes cibles - Déterminer les espèces élevées et définir les besoins - Identifier la technologie la plus adaptée - Diffuser les techniques de conservation et d'utilisation des fourrages - Suivre et évaluer l'application des techniques de conservation et d'utilisation des fourrages

RESULTAT 2.3. TECHNIQUES AGRO-PASTORALES DEVELOPPEES ADOPTEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
2.3.1. METTRE EN PLACE UN CADRE DE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES AGRO-PASTORAUX	- Créer des centres ou équipes de travail multidisciplinaires dans les principales zones - Définir leur mode de fonctionnement - Déterminer les moyens - Définir les critères d'évaluation des performances
2.3.2. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES LIGNEUX A USAGE MULTIPLE	- Identifier les ligneux adaptés aux différentes zones - Développer les techniques de mise en place et d'exploitation - Sensibiliser les agro-éleveurs sur leur importance - Assurer la diffusion des ligneux à usage multiple - Mettre en place un système de suivi et d'évaluation
2.3.3. RENFORCER LA COLLABORATION ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS	- Identifier les zones d'agriculture et d'élevage du gros bétail - Définir un cadre réglementaire adapté à la situation foncière spécifique de chaque zone - Identifier des zones pilotes - Mettre en place un cadre de concertation favorisant la cohabitation agriculteurs-éleveurs - Suivre l'évolution des activités liées à la collaboration entre agriculteurs et éleveurs
2.3.4. RENFORCER LE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION DU PASTORALISME ET DE L'AGRICULTURE	- Inventorier les travaux en cours dans ce domaine - Identifier les principales carences - Définir les domaines prioritaires de recherche - Réaliser les travaux et vulgariser les résultats

RESULTAT 2.4. ENCADREMENT DES ELEVEURS RENFORCE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
2.4.1. ADAPTER LA PERFORMANCE DES TECHNICIENS AUX EXIGENCES DE DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE PASTORAL	- Réaliser un diagnostic des principaux problèmes entravant le développement - Etablir le programme de formation des techniciens - Mettre en place un système de recyclage permanent des techniciens
2.4.2. DEVELOPPER LES CENTRES D'ENCADREMENT DES ELEVEURS	- Mettre en place les centres en fonction des caractéristiques des grandes régions écologiques - Définir le mode de fonctionnement - Identifier les principaux problèmes environnementaux liés au pastoralisme - Former et équiper me personnel enseignant des centres
2.4.3. ASSURER UNE ADEQUATION DU RATIO ENCADREUR/ELEVEUR	- Inventorier les techniciens pastoralistes par zone écologique - Inventorier les éleveurs et leur cheptel par zone écologique - Définir les paramètres de répartition des techniciens en fonction du nombre des éleveurs et/ou de la taille du cheptel - Mettre en application le ratio - Evaluer et réajuster fréquemment en fonction de l'évolution de la production
2.4.4. ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DES RESULTATS	- Identifier les critères d'évaluation des techniciens et des centres - Identifier les éléments d'évaluation de la performance - Définir les fréquences d'évaluation

SECTEUR 3.1.

FORET - FILIERE BOIS ET AUTRES PRODUITS FORESTIERS

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

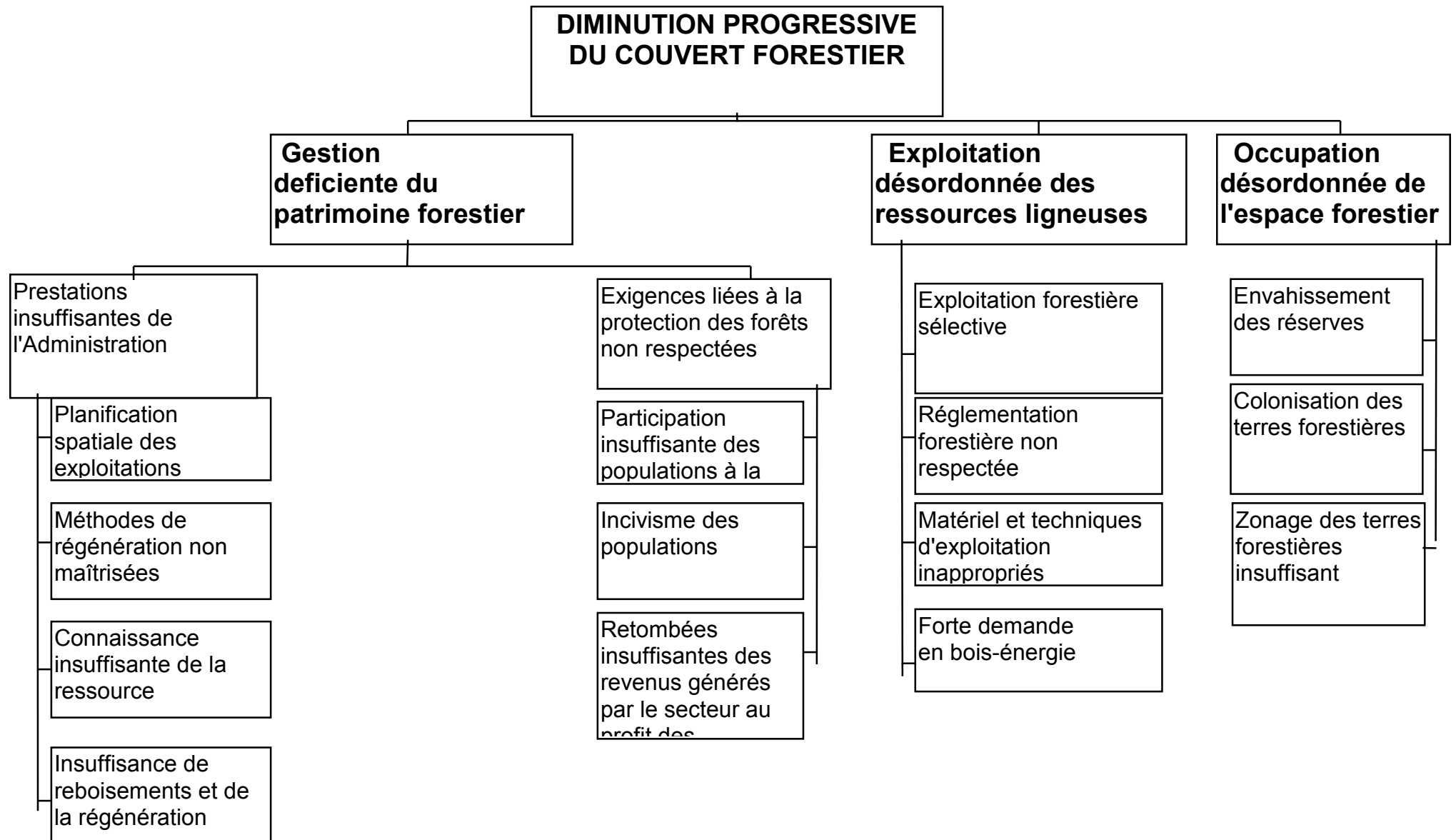
Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

3.1. GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
VASTES ETENDUES FORESTIERES ACCESSIBLES	Exploitation du bois d'oeuvre Source énergie Autres produits forestiers	MINEF Opérateurs économiques Population	Pression sur les ressources	Gestion participative
DIVERSITE FLORISTIQUE	Réservoir ressources phytogénétiques Possibilité de promotion de nouvelles essences Possibilité de promotion de nouvelles industries	Opérateurs économiques	Interférence dans la coordination des intervenants	Renforcement industrialisation Promotion de nouveaux produits
TERRES AGRICOLES	Sylvo-agriculture	MINREST (IRA) Université de Dschang MINAGRI	Connaissance insuffisante de ressources Inadéquation de la réglementation	Sylviculture villageoise
DIVERSITE D'ECOSYSTEMES FORESTIERS	Agro-industries Création des aires protégées	MINEDUC		
RESERVOIR FAUNIQUE	Ecotourisme Source protéinique	MINTOUR		Ecotourisme



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

Annexe 3.3.1.

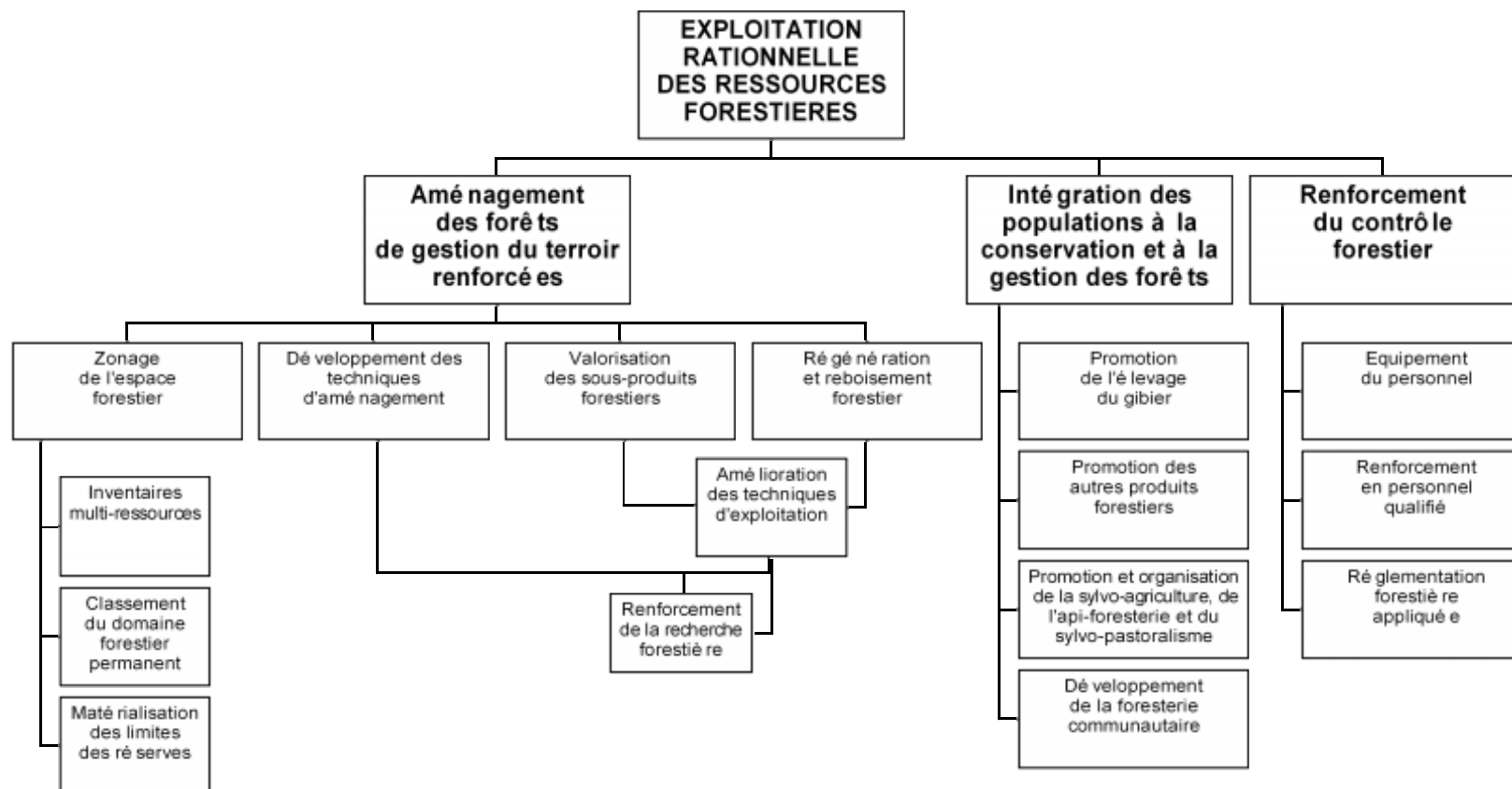


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES					INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTE
OBJECTIF DU SECTEUR 3.1. : EXPLOITATION RATIONNELLE DES RESSOURCES FORESTIERES (BOIS/AUTRES PRODUITS)						
RESULTATS :						
3.1.1. Domaine forestier permanent aménagé	3.1.2. Gestion optimale des ressources ligneuses autres produits	3.1.3. Les populations participent à la gestion des forêts	3.1.4. Les produits forestiers sont valorisés de façon optimale	3.1.5. La régénération forestière est assurée	Augmentation régulière de 10% de la production forestière, alors que le potentiel de la biodiversité floristique s'améioire et l'équilibre des écosys- tèmes forestiers se préserve dans un domaine forestier stable (3.1.1)	La coopération sous-régionale et internationale est active
ACTIVITES :						
3.1.1.1. Inventorier (multi-ressources) les ressources	3.1.2.1. Assurer une meilleure coordination des intervenants	3.1.3.1. Mettre en place les conditions d'incitation à la participation	3.1.4.1. Améliorer les techniques d'exploitation	3.1.5.1. Réactiver la politique de régénération forestière	Le domaine forestier représente en l'an 2005, 30% du territoire national, dont 10% constitué des aires protégées alors que les superficies agricoles se stabilisent et les paysans respectent les exigences liées à la protection du domaine forestier permanent (3.1.1.)	Les populations adhèrent à la politique de gestion participative
3.1.1.2. Matérialiser les limites du domaine forestier	3.1.2.2. Renforcer les capa- cités d'intervention de l'Administration des forêts	3.1.3.2. Renforcer l'encadrement	3.1.4.2. Promouvoir les espèces peu connues	3.1.5.2. Mettre en oeuvre une stratégie pour la production du bois-énergie	Amélioration des indicateurs économiques du secteur forestier alors que le potentiel est maintenu (3.1.2.)	
3.1.1.3. Mettre en oeuvre les plans d'aménagement du domaine forestier permanent	3.1.2.3. Assainir la situation actuelle de l'exploitation forestière	3.1.3.3. Développer la foresterie communautaire	3.1.4.3. Promouvoir les autres produits forestiers et ressources phyto- génétiques	3.1.5.3. Mettre en place les instruments de base favorisant la régénération	Nombre croissant de forêts communautaires et privées alors que le domaine forestier permanent est maintenu (3.1.3.)	Le fond spécial de développeme forestier est opérationnel
3.1.1.4. Mettre en place des mesures spécifiques de protection des écosystèmes particuliers		3.1.3.5. Vulgariser les modèles référenciels interface agro-sylvo-pastoral	3.1.4.4. Valoriser les sous- produits forestiers	3.1.5.4. Redynamiser la recherche forestière	Amélioration des revenus des collectivités et privés menant des activités forestières alors qu'elles respectent les exigences liées à la protection des forêts (3.1.3.)	
3.1.1.5. Suivre l'évolution des écosystèmes (surveillance du couvert végétal)		3.1.3.5. Réactiver les actions mobilisatrices des jeunes pour le reboisement	3.1.4.5. Promouvoir la transformation des produits forestiers		Diversification des produits forestiers à forte valeur ajoutée alors que la biodiversité floristique et l'équilibre des écosystèmes forestiers sont maintenus (3.1.4.)	
		3.1.3.6. Renforcer la participation des femmes aux actions sylvicoles			Doublement à moyen terme de la superficie regénérée par l'Office National de Développement des Forêts (3.1.5.)	
					Accroissement de 20% à moyen terme du couvert végétal alors que l'on note une amélioration de la satisfaction en bois de chauffage (3.1.5.)	

RESULTAT 3.1.1. DOMAINE FORESTIER PERMANENT AMENAGE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.1.1.1. INVENTORIER LES RESSOURCES FORESTIERES	- Elaborer les normes d'intervention - Achever les inventaires de la partie méridionale : phases V, VI, VII, 15.000.000 ha - Compléter la carte végétale de la partie septentrionale (17.000.000 ha) - Réaliser les inventaires par sondage au sol à partir des méthodes de télédétection maîtrisées
3.1.1.2. MATERIALISER LES LIMITES DU DOMAINE FORESTIER PERMANENT	- Classer le domaine forestier permanent - Faire l'état des lieux des réserves existantes - Actualiser les milites des réserves existantes - Compléter le plan de zonage - Répartir les forêts suivant leur vocation - Elaborer les normes de matérialisation - Exécuter les travaux de bornage et de signalisation des réserves
3.1.1.3. METTRE EN OEUVRE LES PLANS D'AMENAGEMENT DU DOMAINE FORESTIER PERMANENT	- Elaborer les canevas des plans et les directives d'aménagement (OIBT) - Réaliser les inventaires d'aménagement - Planifier l'attribution des concessions - Réaliser les aménagements dans le domaine forestier permanent ainsi que les zones riveraines
3.1.1.4. METTRE EN PLACE DES MESURES SPECIFIQUES DE PROTECTION DES ECOSYSTEMES PARTICULIERS	- Identifier les écosystèmes particuliers - Réaliser les inventaires - Renforcer la réglementation - Assurer la protection avec les populations
3.1.1.5. SUIVRE L'EVOLUTION DES ECOSYSTEMES (SURVEILLANCE DU COUVERT VEGETAL)	- Mettre à jour les données d'inventaires antérieures - Planter et suivre un réseau de placettes d'échantillons permanents - Mettre en place un système d'information à référence spatiale

RESULTAT 3.1.2. GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES LIGNEUSES ET AUTRES PRODUITS FORESTIERS

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.1.2.1. ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DES INTERVENANTS	- Identifier tous les intervenants - Redéfinir globalement le rôle de chaque intervenant - Intégrer sous une même tutelle la gestion de l'ensemble des ressources forestières - Intégrer les programmes de vulgarisation en milieu rural - Mettre en place un cadre décentralisé de coordination
3.1.2.2. RENFORCER LES CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION DES FORETS	- Développer les services forestiers de terrain à travers la décentralisation - Créer les unités forestières de gestion - Planifier les coupes dans le domaine forestier non permanent - Faire fonctionner le fonds spécial de développement forestier - Doter l'administration des ressources humaines et équipement - Former et recycler le personnel - Appliquer les textes régissant le statut du personnel de l'administration forestière
3.1.2.4. ASSAINIR LA SITUATION ACTUELLE DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	- Faire l'état des lieux de la situation actuelle des titres d'exploitation forestière et de l'industrie afférente - Annuler les titres non valides - Recouvrer les créances de l'Etat - Confectionner une carte au 1/200.000 portant tous les titres d'exploitation forestière - Normaliser la gestion des forêts

RESULTAT 3.1.3. LES "POPULATIONS PARTICIPENT A LA GESTION DES FORETS

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.1.3.1. METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'INCITATION A LA PARTICIPATION	- Mener une enquête sociologique sur la faisabilité - Etablir par région la nature des activités et profits dévolus aux communautés - Réactiver les mécanismes de transfert des recettes forestières au profit des collectivités rurales - Encourager la méthode participative dans l'élaboration des textes réglementaires - Mener des enquêtes sociologiques sur la faisabilité des mécanismes de gestion participative des forêts - Clarifier le statut juridique de la notion de communauté villageoise
3.1.3.2. RENFORCER L'ENCADREMENT	- Développer la coopération Etat-ONG - Renforcer l'effectif d'encadrement - Construite de nouveaux postes forestiers - Etablir des fiches techniques à l'usage des encadreurs - Expliquer urgemment la réglementation forestière à tous les intervenants
3.1.3.3. DEVELOPPER LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE	- Faciliter l'accès à la propriété foncière - Définir les régimes juridiques à acquérir part les communautés - Mettre sur pied les modalités et critères d'affectation de forêts aux collectivités, de même que les conventions de gestion - Déployer des projets pilotes par zone écologique - Créer une structure centrale de coordination de la forêt communautaire - Etablir une provédure transitoire
3.1.3.4. VULGARISER LES MODELES REFERENTIELS INTERFACE AGRO-SYLVO-PASTORAL	- Répertorier et évaluer les systèmes existants - Réaliser les micro-projets pilotes - Former les collectivités - Vulgariser les nouveaux systèmes
3.1.3.5. REACTIVER LES ACTIONS MOBILISATRICES DES JEUNES POUR LE REBOISEMENT	- Evaluer les opérations antérieures - Mettre en place un programme national - Sensibiliser les groupes cibles - Réaliser les opérations pilotes
3.1.3.6. RENFORCER LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIONS SYLVICOLES	- Identifier les paramètres de faisabilité - Réaliser les opérations pilotes - Sensibiliser et former les femmes

RESULTAT 3.1.4. LES PRODUITS FORESTIERS SONT VALORISES DE FAÇON OPTIMALE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.1.4.1. AMELIORER LES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	- Evaluer les techniques actuelles d'exploitation - Mettre sur pied et tester les nouvelles techniques d'exploitation et les vulgariser - Renforcer la réglementation
3.1.4.2. PROMOUVOIR LES ESPECES PEU CONNUES	- Exploiter les données existantes sur les caractéristiques des bois - Créer un centre de recherche sur le bois - Développer une stratégie de promotion
3.1.4.3. PROMOUVOIR LES AUTRES PRODUITS FORESTIERS ET LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES	- Mener une étude nationale sur les potentialités et les usages - Développer les normes et les techniques de prélèvement - Promouvoir les PME - Organiser la filière
3.1.4.4. VALORISER LES SOUS-PRODUITS FORESTIERS	- Evaluer le potentiel - Inciter les opérateurs à la récupération - Promouvoir les PME - Encourager la récupération par les populations
3.1.4.5. PROMOUVOIR LA TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS	- Evaluer la demande - Faire l'état des lieux de l'industrie forestière - Faire respecter les normes - Inciter les opérateurs à mettre sur pied des complexes intégrés - Organiser la filière - Développer la consommation nationale

RESULTAT 3.1.5. LA REGENERATION FORESTIERE EST ASSUREE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.1.5.1. REACTIVER LA POLITIQUE DE REGENERATION FORESTIERE	- Evaluer les réalisations antérieures - Mettre en oeuvre le programme de régénération forestière - Réaliser des projets pilotes - Réaliser un programme spécifique pour le bois énergie - Encourager les investissements dans le reboisement
3.1.5.2. METTRE EN OEUVRE UNE STRATEGIE POUR LA PRODUCTION DU BOIS-ENERGIE	- Evaluer les besoins - Développer la sylviculture des espèces adaptées en bois énergie - Réaliser des projets pilotes - Développer des technologies d'utilisation optimales - Promouvoir les autres sources d'énergies
3.1.5.3. METTRE EN PLACE LES INSTRUMENTS DE BASE FAVORISANT LA REGENERATION	- Mettre en place une banque de semence opérationnelle - Créer des vergers à graine par zone écologique - Mettre sur pied des techniques sylvicoles par espèces et par zone écologique - Mettre en place un réseau de pépinières de distribution
3.1.5.4. REDYNAMISER LA RECHERCHE	- Faire l'état des lieux de la recherche forestière - Adapter les programmes de la recherche aux options de la politique forestière - renforcer les équipements de la recherche - Mettre sur pied un centre d'adaptation des résultats de la recherche

SECTEUR 3.2.

FAUNE ET AIRES PROTEGEES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

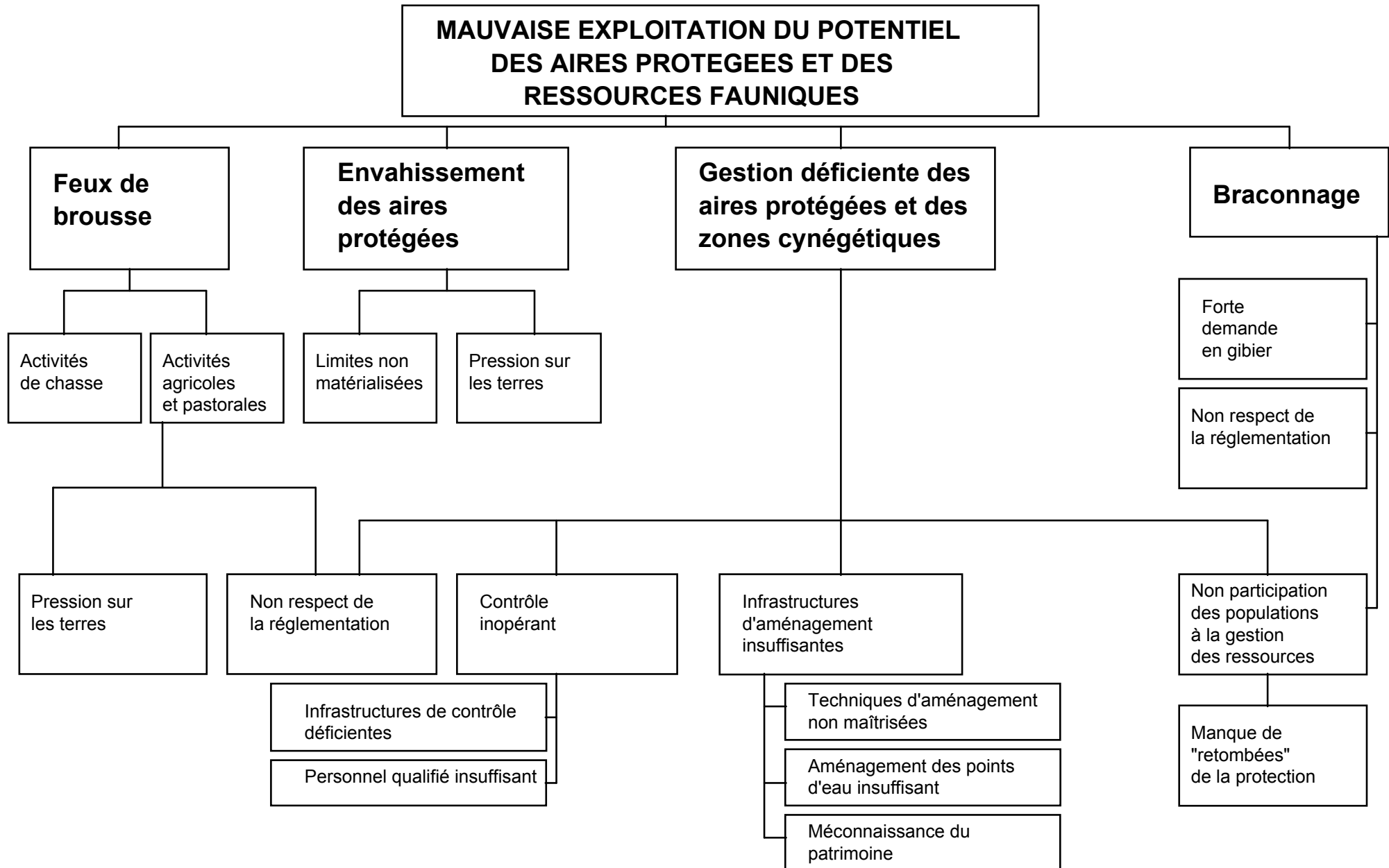
Activités et éléments importants

3.2. FAUNE ET AIRES PROTEGEES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
NOMBREUSES AIRES PROTEGEES	- Exploitation touristique - Source de revenus	- MINEF - Population	- Pression sur les aires protégées - Pression sur les ressources	- Gestion participative - Préservation des espèces - Développement de l'écotourisme
DIVERSITE FAUNIQUE	- Réservoir d'espèces animales - Source de protéines - Sous-produits fauniques	- MINREST - MINSUP - Population - Opérateurs économiques	- Conflits de compétences - Conservation déficiente des ressources	- Valorisation de la ressource
DIVERSITE DES ZONES ECOLOGIQUES	- Sites potentiels de recherche et de formation - Ecotourisme	- MINREST - MINSUP - MINTOUR - MINEDUC		

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.3.2.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.3.2.

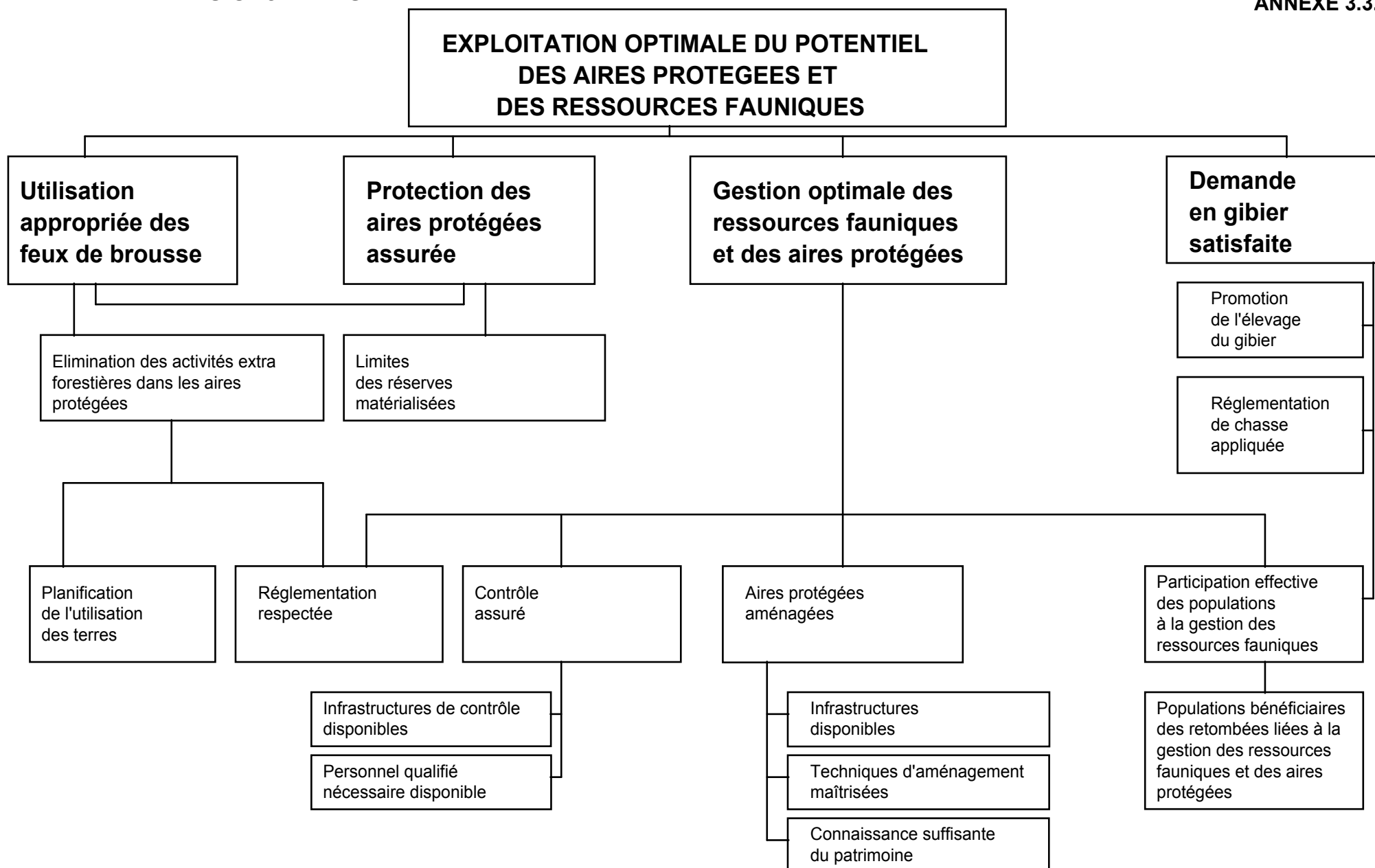


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 3.2. : EXPLOITATION OPTIMALE DU POTENTIEL FAUNIQUE ET DES AIRES PROTEGEES					
RESULTATS : 3.2.1. Aires protégées aménagées 3.2.2. Gestion participative de la faune et des aires protégées assurée 3.2.3. Ecotourisme développé 3.2.4. Diversité biologique conservée				Augmentation sensible de la biodiversité des aires protégées alors que la superficie globale de celles-ci reste stable (3.2.1.) Les populations riveraines tirent des revenus additionnels découlant des activités générées par l'aménagement des aires protégées (3.2.1.)	La coopération sous-régionale est active
ACTIVITES : 3.2.1.1. Inventorier le potentiel 3.2.1.2. Réaliser un plan de zonage (aires protégées-zones cynégétiques) 3.2.1.3. Matérialiser les limites des aires protégées et zones tampons 3.2.1.4. Développer les techniques d'aménagement des aires protégées et de la faune 3.2.1.5. Mettre en oeuvre des plans d'aménagement des aires protégées (zones tampons) 3.2.1.6. Renforcer les capacités d'intervention de l'Administration 3.2.2.1. Associer les populations à la gestion 3.2.2.2. Responsabiliser les collectivités dans la gestion des zones de chasse 3.2.3.1. Mettre en place les conditions-cadres favorisant le développement de l'écotourisme 3.2.3.2. Promouvoir les infrastructures touristiques adaptées 3.2.3.3. Promouvoir le tourisme national 3.2.3.4. Promouvoir l'écotourisme de haut de gamme 3.2.4.1. Mettre sur pied les mesures de surveillance 3.2.4.2. Créer un réseau d'aires protégées représentatif de la biodiversité 3.2.4.3. Protéger les gîtes des espèces menacées ou en voie de disparition 3.2.4.4. Vulgariser les techniques d'élevage gibier et game-ranching				Doublement à moyen terme de la contribution du secteur faune à l'économie nationale alors que le patrimoine et la diversité biologique sont maintenus (3.2.2.) Augmentation significative des projets et zones de chasse gérées par les collectivités locales qui en tirent profit tout en respectant les exigences liées à la protection de la faune sauvage (3.2.2.) Augmentation sensible au niveau des populations de l'arrière pays des retombées socio-économiques de la valorisation des aires protégées (3.2.2.) Accroissement des sites et circuits écologiques gérés par les collectivités dans le secteur touristique alors que les écosystèmes forestiers et l'habitat de la faune sont préservés (3.2.3.) Le nombre de touristes intéressés par les circuits écologiques augmente à moyen terme de l'ordre de 50% (3.2.3.) Réapparition des espèces rares ou en voie de disparition alors que les collectivités locales tirent davantage profit de l'exploitation de la faune (3.2.4.)	Les populations adhèrent à la politique de gestion participative

RESULTAT 3.2.1. AIRES PROTEGEES AMENAGEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.2.1.1. INVENTORIER LE POTENTIEL FAUNIQUE	- Répertorier et étudier toutes les théories traditionnelles de reconnaissance ou de suivi de la faune - Elaborer les normes d'inventaires - Former les prospecteurs - Etudier les inventaires antérieurs sur la faune au Cameroun - Etablir un quadrillage du territoire national en zone d'inventaire prioritaire sur la base du gradium établi - Réaliser les opérations de terrain et mettre sur pied une banque de données
3.2.1.2. REALISER UN PLAN DE ZONAGE	- Compléter les données d'inventaires par des études spécifiques sectorielles - Procéder à des concertations (interministérielles-populations) - Mettre sur pied une proposition de zonage
3.2.1.3. MATERIALISER LES LIMITES DES RESERVES	- Etablir un état de lieu des réserves existantes - Actualiser de façon concertée les limites des réserves existantes - Organiser des concertations avec les populations et les ministères concernés - Créer et classer les nouvelles réserves - Effectuer les opérations de bornage et de signalisation des réserves
3.2.1.4. DEVELOPPER LES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE LA FAUNE	- Identifier les techniques existantes - Déployer des projets pilotes - Etablir des normes d'aménagement
3.2.1.5. METTRE EN OEUVRE DES PLANS D'AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES	- Affiner les inventaires - Elaborer un programme d'aménagement des aires protégées - Réaliser les aménagements
3.2.1.6. RENFORCER LES CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION	- Décentraliser la gestion - Mettre en place des unités techniques opérationnelles - Doter les services en moyens matériels et humains

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.2.2.1. ASSOCIER LES POPULATIONS A LA GESTION	- Identifier les domaines d'intervention et les mécanismes de participation - Réactiver les mécanismes de mobilisation des recettes forestières au profit des populations - Sensibiliser et former les populations - Former le personnel à la nouvelle approche participative - Organiser les populations en comités de gestion
3.2.2.2. RESPONSABILISER LES COLLECTIVITES DANS LA GESTION DES ZONES DE CHASSE	- Identifier les zones de chasse - Mener les concertations - Etablir les cahiers de charge - Former les collectivités concernées - Créer de nouvelles zones synergétiques

RESULTAT 3.2.3. ECO-TOURISME DEVELOPPE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.2.3.1. METTRE EN PLACE DES CONDITIONS CADRES FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DE L'ECO-TOURISME	- Redéfinir globalement le rôle des intervenants - Organiser des concertations interministérielles et inter-professionnelles - Réactiver les cadres de facilitation existants - Elaborer une politique éco-touristique incitative
3.2.3.2. DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES ADAPTEES	- Evaluer le potentiel touristique des aires protégées - Faire l'état des lieux des infrastructures existantes - Mettre en place les infrastructures appropriées - Redynamiser l'artisanat - Développer les ressources humaines - Identifier les sites appropriés
3.2.3.3. PROMOUVOIR LE TOURISME NATIONAL	- Identifier les paramètres de base - Mettre sur pied des mesures incitatives - Sensibiliser les groupes cibles
3.2.3.4. PROMOUVOIR L'ECOTOURISME HAUT DE GAMME	- Identifier les aires protégées appropriées - Elaborer un programme d'équipement sur une base partenariale - Etablir des relations de coopération avec les organisations touristiques internationales

RESULTAT 3.2.4. DIVERSITE BIOLOGIQUE CONSERVEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
3.2.4.1. METTRE SUR PIED DES MESURES DE SURVEILLANCE	- Mettre en place un système d'informations à référence spatiale - Implanter un réseau de zones témoins sur le territoire
3.2.4.2. CREER UN RESEAU D'AIRES PROTEGEES REPRESENTATIF DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	- Identifier les zones propices - Inventorier la biodiversité - Matérialiser les limites - Renforcer la réglementation
3.2.4.3. PROTEGER LES GITES DES ESPECES MENACEES OU EN VOIE DE DISPARITION	- Identifier les gîtes concernées - Inventorier les espèces menacées ou en voie de disparition - Renforcer les mesures de protection
3.2.4.4. VULGARISER LES TECHNIQUES D'ELEVAGE DU GIBIER	- Identifier les espèces à élever - Identifier les différentes techniques transférables - Déployer les projets pilotes - Vulgariser les techniques

SECTEUR 04

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

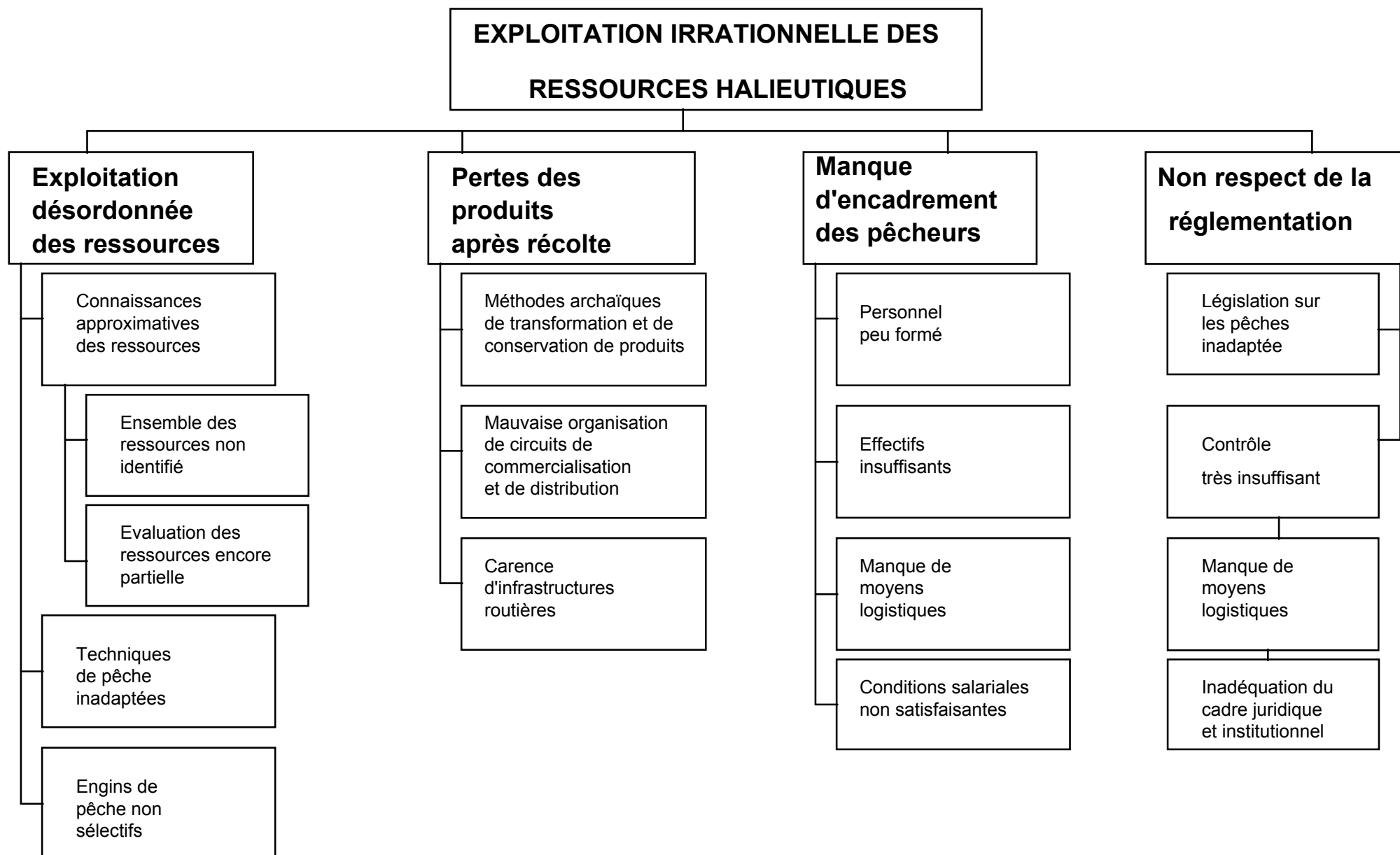
Activités et éléments importants

4. RESSOURCES HALIEUTIQUES

[illegible]

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.4.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.4.

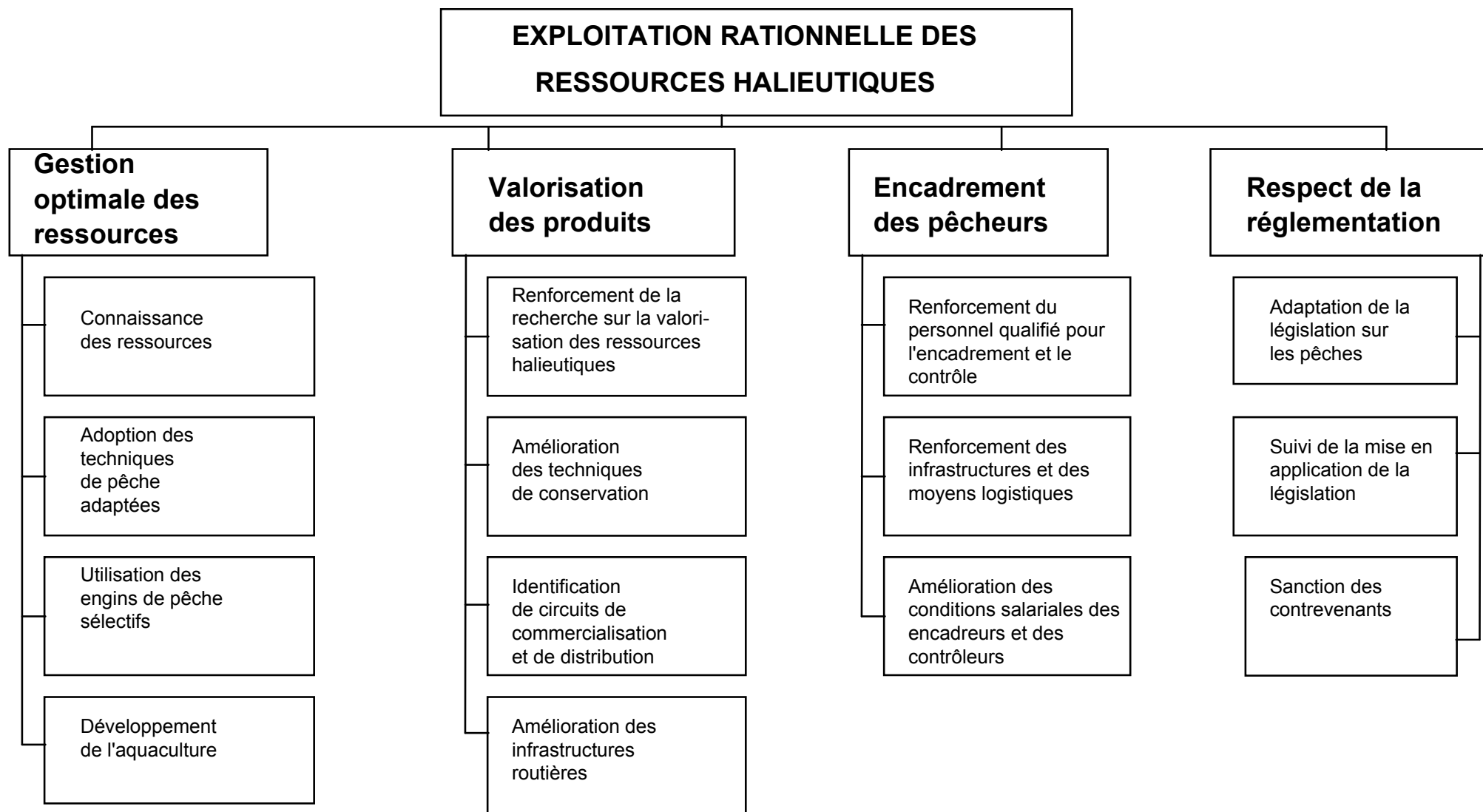


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES			INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 4 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES				
RESULTATS :				
4.1. Exploitation rationnelle des ressources halieutiques	4.2. Valorisation des produits de la pêche	4.3. Renforcement de la législation et des structures d'intervention	Augmentation de la production halieutique tout en respectant l'équilibre des ressources (4.1.)	L'exploitation des ressources s'inscrira dans les conventions internationales
ACTIVITES :				
4.1.1. Evaluer les ressources halieutiques	4.2.1. Dynamiser la recherche en matière de valorisation des ressources halieutiques	4.3.1. Adapter la législation et la réglementation sur les pêches	Augmentation progressive du nombre de pêcheurs formés aux méthodes et techniques adaptées (4.1.)	Les habitudes alimentaires s'adaptent à l'offre du marché
4.1.2. Déterminer des mesures favorisant la protection des ressources	4.2.2. Vulgariser les nouvelles méthodes de conservation	4.3.2. Assurer le contrôle des activités de pêche de l'environnement	Augmentation de la contribution de la valorisation des ressources halieutiques au PIB (4.2.)	Les décisions de justice sont effectivement appliquées
4.1.3. Vulgariser les nouvelles méthodes	4.2.3. Promouvoir le développement des industries de conservation et de transformation des produits de la pêche	4.3.3. Sensibiliser les concernés sur la réglementation		
4.1.4. Développer l'aquaculture (mariculture, valliculture, aquariologie, etc...)	4.2.4. Valoriser les ressources existantes et non encore exploitées		Diminution progressive du nombre d'ingressions (4.3.)	
4.1.5. Encourager le développement de la pisciculture (alevins, sous-produits divers, système de production, etc...)	4.2.5. Organiser la commercialisation des produits halieutiques			

RESULTAT 4.1. EXPLOITATION RATIONNELLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
4.1.1. EVALUER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES	- Identifier les ressources (faune et flore de l'eau) - Caractériser ces ressources - Etablir un réseau des ressources exploitées et non exploitées
4.1.2. DETERMINER DES MESURES FAVORISANT LA PROTECTION DES RESSOURCES	- Définir la prise maximale équilibrée - Protéger les zones de frayères - Dynamiser la recherche en ressources halieutiques - Adapter les engins de pêche - Adapter les techniques de pêche
4.1.3. VULGARISER LES NOUVELLES METHODES	- Augmenter les effectifs de vulgarisation - Former le personnel de vulgarisation - Mettre à la disposition des vulgarisateurs la logistique nécessaire - Organiser les pêcheurs en groupements d'intérêts - Assister les pêcheurs dans la mise en oeuvre des nouvelles méthodes - Suivre la mise en application des méthodes vulgarisées
4.1.4. DEVELOPPER L'AQUACULTURE	- Identifier les zones favorables à l'aquaculture - Identifier les espèces favorables à chaque zone - Définir les techniques d'élevage de chaque zone - Vulgariser les techniques appropriées - Assurer la production et la distribution des semences - Assister les populations intéressées dans la mise en oeuvre des activités liées à l'aquaculture
4.1.5. ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE	- Identifier les plans d'eau favorables - Identifier les espèces favorables - Définir les techniques d'élevage appropriées - Vulgariser les techniques appropriées - Assurer la production et la distribution des alevins - Organiser les pisciculteurs en groupements d'intérêt - Assister les populations intéressées dans la mise en oeuvre des techniques liées à la pisciculture

RESULTAT 4.2. VALORISATION DES PRODUITS DE LA PECHE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
4.2.1. DYNAMISER LA RECHERCHE EN MATIERE DE VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	- Identifier les faiblesses de la recherche actuelle - Déterminer les axes prioritaires - Elaborer les programmes de recherche - Assurer l'exécution de ces programmes
4.2.2. VULGARISER LES NOUVELLES METHODES DE CONSERVATION	- Identifier les techniques existantes - Déterminer les lacunes de ces techniques - Développer les techniques appropriées - Initier les concernés à la mise en application de ces techniques - Organiser les pêcheurs en groupements d'intérêt - Suivre la mise en application
4.2.3. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE CONSERVATION ET DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE	- Mettre en place des conditions cadres favorables - Mobiliser le secteur privé - Assister les industriels dans la réalisation des études de faisabilité
4.2.4. VALORISER LES RESSOURCES EXISTANTES ET NON ENCORE EXPLOITEES	- Déterminer les possibilités de valorisation des ressources non encore exploitées - Développer les techniques adaptées en matière de production, de conservation et de transformation - Adapter les produits aux habitudes alimentaires - Sensibiliser les consommateurs à la consommation des nouveaux produits - Assister les industriels et commerçants dans les activités de marketing liées à l'introduction des nouveaux produits
4.2.5. ORGANISER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES	- Identifier les circuits de commercialisation et de distribution - Adapter la fiscalité

RESULTAT 4.3. RENFORCEMENT DE LA LEGISLATION ET DES CAPACITES DES STRUCTURES D'INTERVENTION

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
4.3.1. ADAPTER LA LEGISLATION ET LA REGLEMENTATION SUR LES PECHEES	- Evaluer la réglementation existante - Identifier les lacunes de la réglementation existante - Intégrer les mesures correctives dans la réglementation existante
4.3.2. ASSURER LE CONTROLE DES ACTIVITES DE PECHE	- Renforcer les équipes de contrôle - Former les contrôleurs - Doter les équipes de contrôle des moyens logistiques - Elaborer les procédures répressives - Identifier les amendes applicables - Veiller à l'application rigoureuse des mesures de contrôle
4.3.3. SENSIBILISER LES CONCERNES SUR LA REGLEMENTATION	- Préparer une documentation d'informations - Organiser la diffusion et l'explication de la réglementation à travers les corps constitués

SECTEUR 05

GESTION DES ECOSYSTEMES MARINS ET COTIERS

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

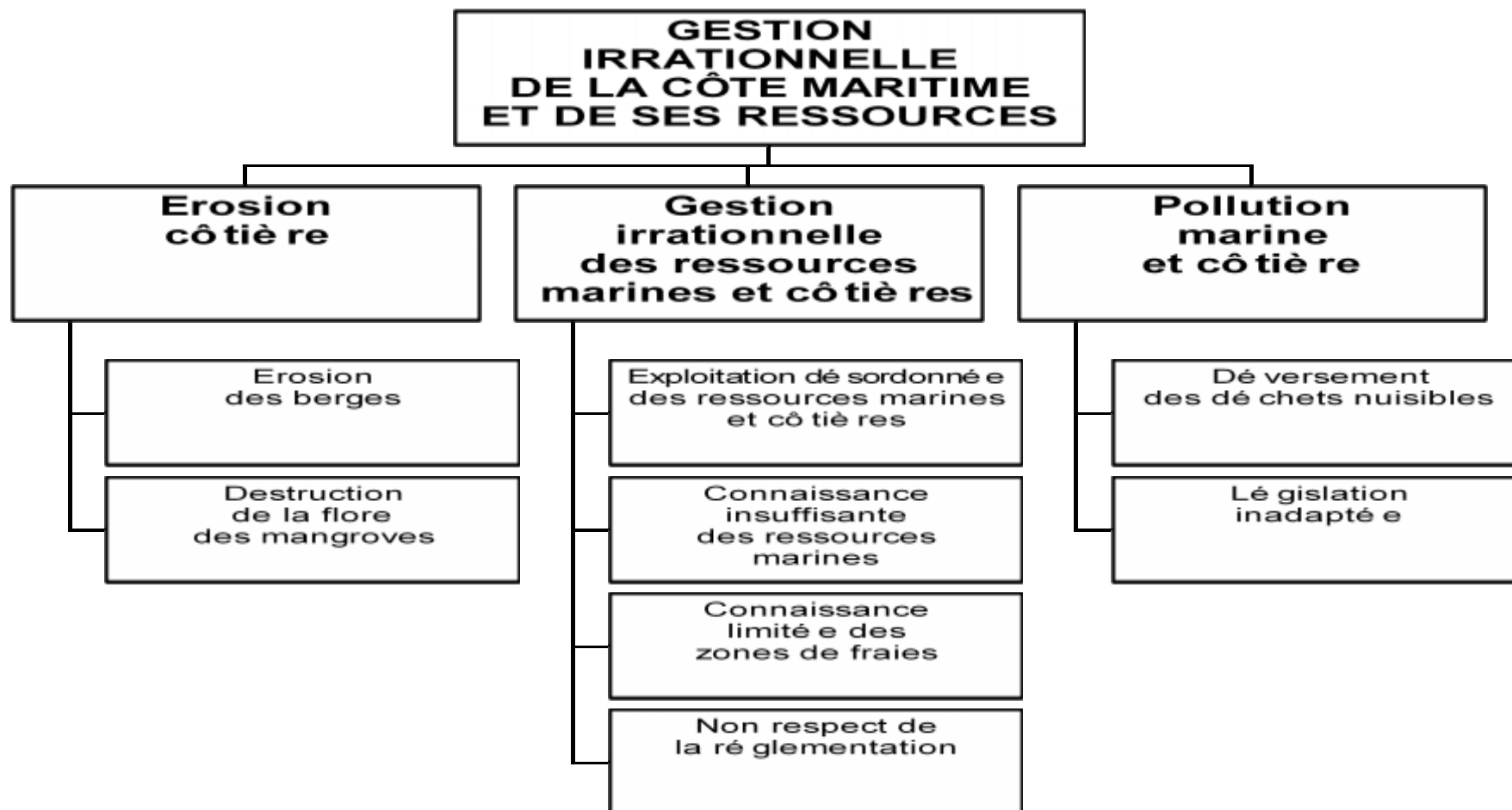
Activités et éléments importants

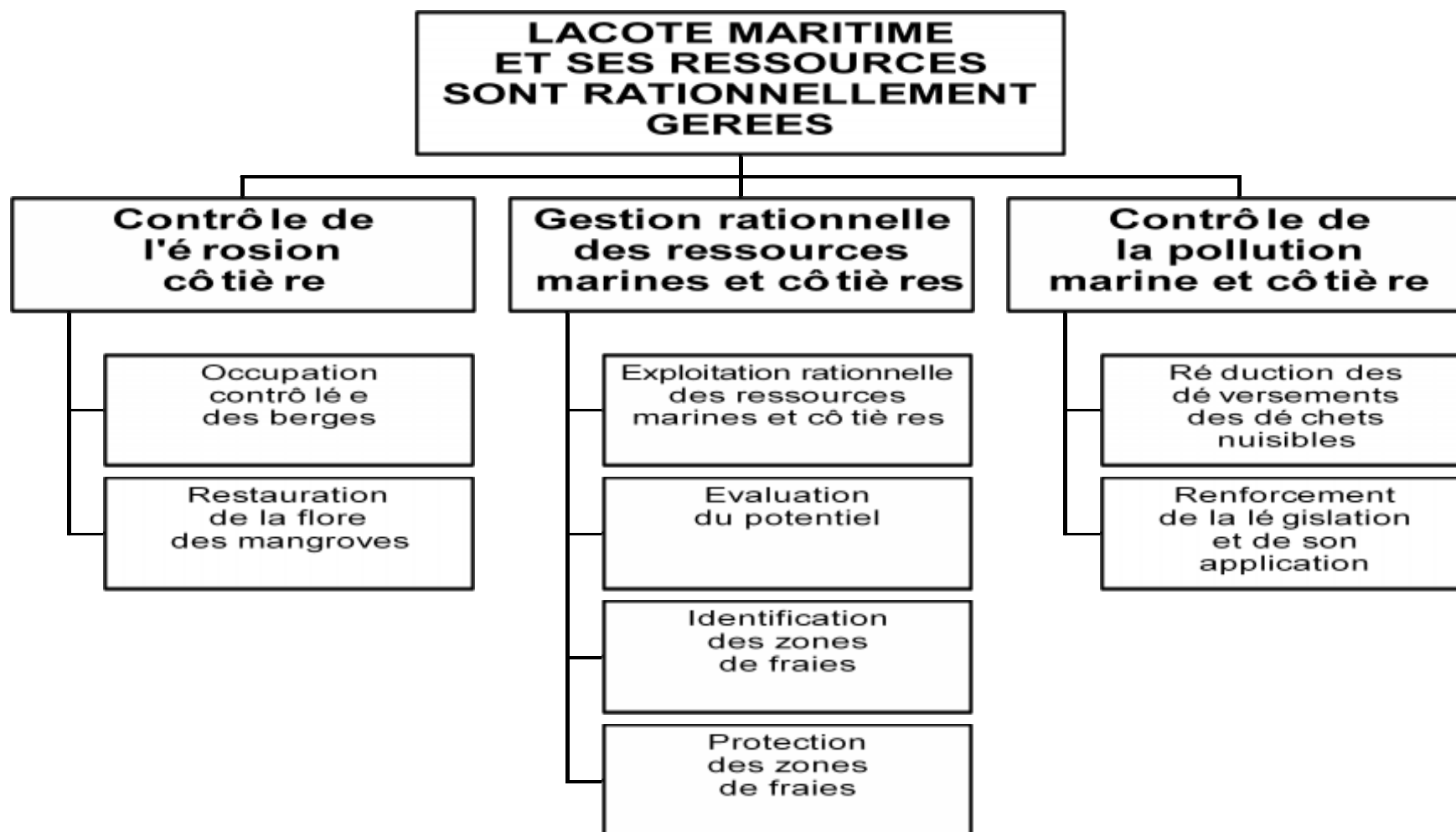
5. GESTION DE LA COTE MARITIME ET DE SES RESSOURCES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
360 KM DE COTE 14.500 KM² DE PLATEAU CONTINENTAL EXPLOITABLE	Construction des ports Pêche industrielle Pêche artisanale	MINTP MINTRANS	Occupation de l'espace non réglementée (propriétés foncières dans les 50 m de l'emprise maritime)	Développement des ports
NOMBREUSES EMBOUCHURES	Transport maritime	MINTOUR MINEPIA		Développement touristique
PLAGES	Tourisme côtier	Opérateurs économiques	Pollutions diverses	
EXISTENCE DES MANGROVES	Diversité biologique	Pêcheurs	Destruction de la mangrove (coupe pour fumage, carrière de sable pour construction)	
FORTE CONCENTRATION HUMAINE	Ressources humaines pour le développement	MINEF MINDIC		
EXTRACTION DU PETROLE	Raffinerie	MINMEE		
TERRES FERTILES	Agro-industries Développement industriel	MINAGRI MINREST		

TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES						INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 5. : GESTION RATIONNELLE DE LA COTE MARITIME ET DE SES RESSOURCES							
RESULTATS :							
5.1. Erosion côtière contrôlée		5.2. Ressources marines et côtières rationnellement gérées		5.3. Pollution marine et côtière contrôlée		Côte stabilisée (5.1.)	L'adhésion des populations est acquise
ACTIVITES :							
5.1.1. Renforcer le respect de la réglementation		5.2.1. Mettre en place un plan de gestion des zones côtières		5.3.1. Adapter la législation marine et côtière et s'assurer de son application		Augmentation significative du niveau des populations côtières alors que la réglementation concernant la protection de l'environnement est respectée (5.2.)	Le droit de la mer est respecté
5.1.2. Rationaliser l'exploitation des carrières côtières		5.2.2. Assurer une gestion adaptée des mangroves		5.3.2. Mettre en place des mesures visant la réduction des pollutions diverses			
5.1.3. Mettre en défens les zones fragiles		5.2.3. Développer un système d'exploitation adapté des ressources marines		5.3.3. Mettre en place une structure de contrôle et de répression			
5.1.4. Mettre en place des mesures de surveillance des zones non dégradées		5.2.4. Mettre en place des mesures favorisant le contrôle des activités d'exploitation		5.3.4. Sensibiliser les sociétés agro-industrielles sur la nécessité d'une utilisation rationnelle des intrants		Diminution significative des infractions en même temps que s'améliore la qualité de l'environnement côtier et marin (5.3.)	La participation des compagnies pétrolières et des agro-industries à la lutte contre la pollution est acquise
5.1.5. Planifier la construction des ouvrages de manière à éviter les effets négatifs des courants		5.2.5. Sensibiliser les populations côtières sur la nécessité d'une gestion rationnelle des ressources					





RESULTAT 5.1. EROSION COTIERE CONTROLEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
5.1.1. RENFORCER LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION	- Identifier les législations existantes - Adapter les législations au contexte actuel - Lancer des campagnes d'information - Veiller à l'application de la réglementation
5.1.2. RATIONALISER L'EXPLOITATION DES CARRIERES COTIERES	- Identifier les carrières côtières - Evaluer les effets sur l'environnement côtier - Adapter la réglementation aux conditions spécifiques de la côte - Veiller à l'application de la réglementation
5.1.3. METTRE EN DEFENS DES ZONES FRAGILES	- Identifier les zones fragiles - Délimiter les aires à protéger avec la participation des populations côtières - Sensibiliser les populations sur l'importance de ces zones - Veiller au respect de la réglementation
5.1.4. METTRE EN PLACE DES MESURES DE SURVEILLANCE DES ZONES NON DEGRADEES	- Identifier les zones - Sensibiliser les populations sur les caractéristiques de ces zones - Définir une méthode de protection et de surveillance adaptée - Mettre en exécution la méthode retenue
5.1.5. PLANIFIER LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE MANIERE A EVITER LES EFFETS NEGATIFS DES COURANTS	- Respecter les règles de l'art dans la construction des ouvrages - Faire des études d'impact géophysique - Veiller à l'application

RESULTAT 5.2. RESSOURCES MARINES ET COTIERES RATIONNELLEMENT GEREES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
5.2.1. METTRE EN PLACE UN PLAN DE GESTION DES ZONES COTIERES	- Identifier les différents écosystèmes - Introduire les systèmes de gestion adaptés aux écosystèmes - renforcer la gestion des aires protégées - Identifier les zones réservées au développement touristique - Assurer le contrôle permanent de la réglementation - Associer les populations à la gestion
5.2.2. ASSURER UNE GESTION ADAPTEE DES MANGROVES	- Identifier les principales zones de mangroves - Définir leurs caractéristiques - Elaborer une fiche technique d'exploitation de la mangrove - Faire des éclaircis entre 15-19 ans, 20-25 ans et exploiter après 30 ans pour les nouvelles aires plantées - Fixer l'âge de rotation des exploitations - Replanter les palétuviers tous les deux ans après la coupe - Déterminer le diamètre à l'abattage et le nombre de porte graines à conserver par hectare - Vulgariser le contenu de la fiche technique - Mettre en valeur les autres potentialités des mangroves - Promouvoir l'aquaculture - Développer une pêche sélective - Développer l'écotourisme
5.2.3. DEVELOPPER UN SYSTEME D'EXPLOITATION ADAPTE DES RESSOURCES MARINES	- Identifier les systèmes existants - Evaluer leur performance - Procéder aux améliorations éventuelles - Vulgariser les systèmes retenus
5.2.4. METTRE EN PLACE DES MESURES FAVORISANT LE CONTROLE DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	- Inventorier des législations existantes sur l'exploitation - Proposer les améliorations - Adapter au contexte actuel - Diffuser auprès des concernés - Suivre et évaluer l'application
5.2.5. SENSIBILISER LES POPULATIONS COTIERES SUR LA NECESSITE D'UNE GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES	- Identifier les populations cibles - Identifier les problèmes de l'exploitation - Développer un programme de sensibilisation adapté - Vulgariser auprès des populations locales

RESULTAT 5.3. POLLUTION MARINE ET COTIERE CONTROLEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
5.3.1. ADAPTER LA LEGISLATION MARINE ET COTIERE ET S'ASSURER DE SON APPLICATION	- Analyser la législation actuelle - Adapter au contexte actuel - Associer les concernés à la révision des textes - Lancer une campagne d'information - Assurer son application
5.3.2. METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT LA REDUCTION DES POLLUTIONS DIVERSES	- Identifier les principales sources de pollution (trafic, ports, urbaine,...) - Identifier les méthodes de traitement - Evaluer les performances de ces méthodes - Fixer les normes camerounaises - Assurer la diffusion et l'exécution
5.3.3. METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE CONTROLE ET DE REPRESSION	- Mettre en place des infrastructures - Former les agents - Etablir les programmes de contrôle - Mettre en application - Evaluer l'efficacité du système
5.3.4. SENSIBILISER LES SOCIETES AGRO-INDUSTRIELLES SUR LA NECESSITE D'UNE UTILISATION RATIONNELLE DES INTRANTS	- Inventorier les sociétés agro-industrielles implantées dans le littoral - Inventorier les intrants utilisés - Evaluer l'impact de ces intrants sur l'environnement - Promouvoir l'utilisation rationnelle des intrants - Contrôler l'utilisation des intrants - Promouvoir l'utilisation des intrants alternatifs

SECTEUR 6.1.

RESSOURCES ENERGETIQUES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

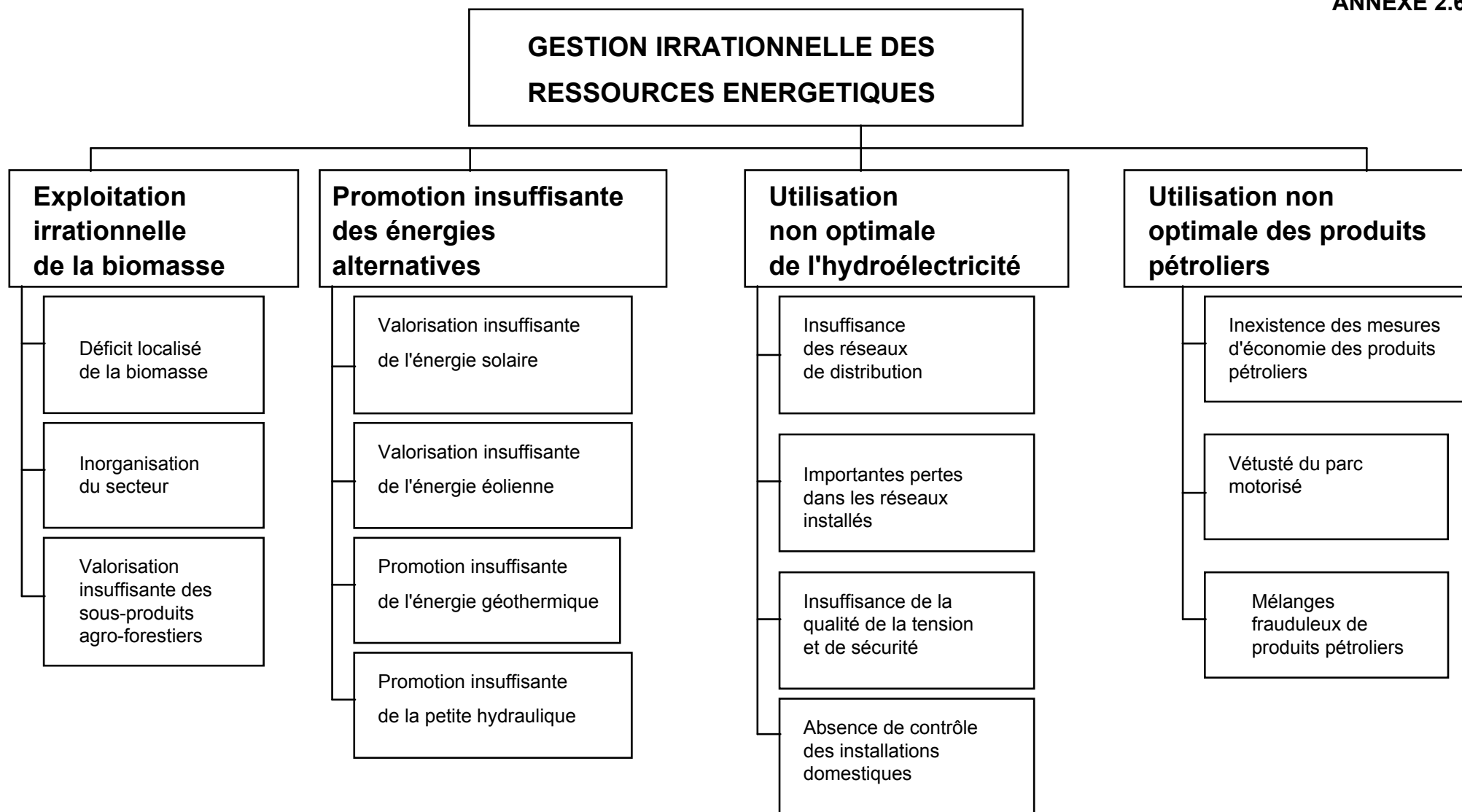
Activités et éléments importants

6.1. RESSOURCES ENERGETIQUES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	<u>CONCERNES</u>	PROBLEMES	TENDANCES
HYDROELECTRICITE	Approvisionnement en électricité domestique	MINMEE, SONEL, SCDP, SONARA, SNH, CSPH	Exploitation irrationnelle des ressources	Privatisation distribution
	Approvisionnement en électricité industrielle	Consommateurs	Existence de nombreux centres de décision	Développement des échanges extérieurs
	Transport	MINDIC	Non maîtrise des prix	Utilisation de l'énergie pour stimuler l'économie
BIOMASSE	Bois de chauffe consommation domestique	MINTRANS	Absence d'une structure chargée de la maîtrise de l'énergie	Amélioration cadre juridique réglementaire et institutionnel
	Sous-produits agricoles	MINDIC		Amélioration des mécanismes de financement
	Sous-produits industriels	MINEF		
PRODUITS PETROLIERS	Développement transport	HYDRAC	Pollution, incendies, explosions	
ENERGIES ALTERNATIVES (vent, soleil...)				

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.6.1.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.6.1.

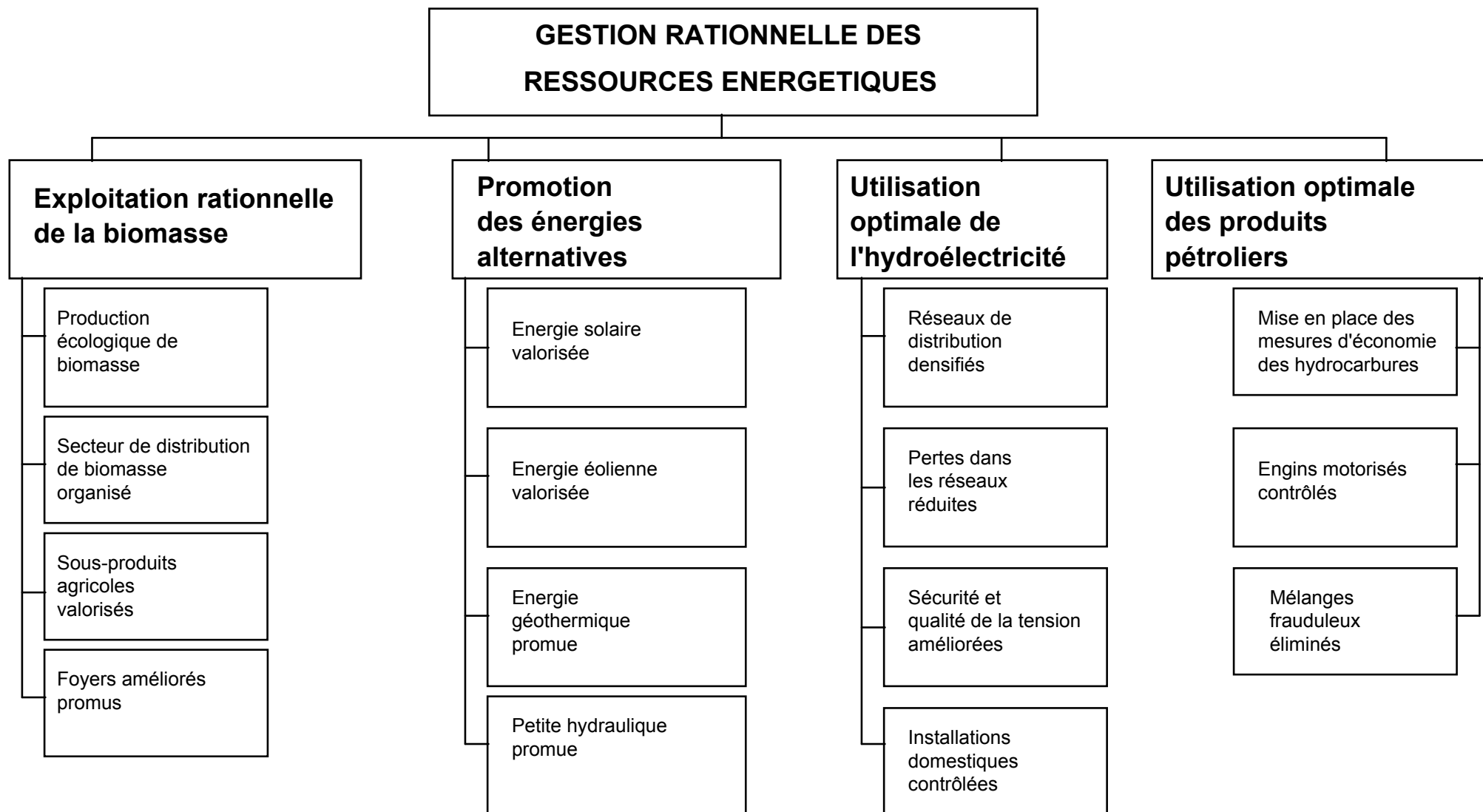


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 6.1. : GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES ENERGETIQUES					
RESULTATS : 6.1.1. La biomasse est rationnellement utilisée 6.1.2. Les énergies alternatives sont promues 6.1.3. L'hydroélectricité est utilisée de façon optimale 6.1.4. Les produits pétroliers sont utilisés de façon optimale				Diminution de la consommation annuelle de bois énergie par habitant (6.1.1.)	L'expertise nécessaire est disponible
ACTIVITES : 6.1.1.1. Maîtriser l'offre en bois d'énergie et charbon de bois 6.1.2.1. Valoriser l'énergie solaire 6.1.3.1. Densifier les réseaux de distribution 6.1.4.1. Mettre en place des mesures favorisant l'économie des produits pétroliers 6.1.1.2. Organiser la distribution du bois de chauffe et du charbon de bois 6.1.2.2. Valoriser l'énergie éolienne 6.1.3.2. Réduire les pertes dans les réseaux 6.1.4.2. Assurer la qualité du parc motorisé 6.1.1.3. Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés 6.1.2.3. Promouvoir l'énergie géothermique 6.1.3.3. Améliorer la qualité de la tension 6.1.4.3. Assurer la qualité des produits pétroliers 6.1.1.4. Valoriser les sous-produits agricoles et forestiers 6.1.2.4. Promouvoir la petite hydraulique 6.1.3.4. Assurer le contrôle des installations domestiques				Réduction du pourcentage de consommation de bois énergie dans le bilan énergétique (6.1.1.) Augmentation de la contribution des énergies alternatives au bilan énergétique (6.1.2.) Diminution significative de la fréquence des sinistres liée à l'utilisation inappropriée des installations (6.1.3.) Augmentation du taux de couverture couverture en électricité avec une augmentation (6.1.3.) Réduction de la contribution des produits pétroliers au bilan énergétiques (6.1.4.)	Adhésion des populations Les financements sont disponibles Collaboration entre les intervenants Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire approprié

RESULTAT 6.1.1. LA BIOMASSE EST RATIONNELLEMENT UTILISEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.1.1.1. MAITRISER L'OFFRE EN BOIS D'ENERGIE ET CHARBON DE BOIS	- Evaluer les besoins en bois de chauffe - Promouvoir l'agroforesterie dans les zones menacées - Mettre au point des programmes de régénération de la matière ligneuse
6.1.1.2. ORGANISER LA DISTRIBUTION DU BOIS DE CHAUFFE ET DU CHARBON DE BOIS	- Identifier les acteurs - Identifier les mécanismes de la filière informelle - Organiser le marché de bois de chauffe et de charbon de bois - Elaborer une grille tarifaire
6.1.1.3. PROMOUVOIR L'UTILISATION DES FOYERS AMELIORES	- Sensibiliser les populations - Organiser les circuits de distribution - Vulgariser les techniques de construction
6.1.1.4. VALORISER LES SOUS-PRODUITS AGRICOLES	- faire des études nécessaires pour déterminer les produits à pouvoir calorifique élevé - Vulgariser l'utilisation par des opérations pilotes - Organiser les filières - Elaborer une grille tarifaire

RESULTAT 6.1.2. LES ENERGIES ALTERNATIVES SONT PROMUES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.1.2.1. VALORISER L'ENERGIE SOLAIRE	- Elaborer une réglementation appropriée - Vulgariser les techniques - Mettre en place des mesures incitatives encourageant la valorisation - Organiser les circuits de distribution des photovoltaïques
6.1.2.2. VALORISER L'ENERGIE EOLIENNE	- Elaborer une réglementation appropriée - Renforcer la recherche en la matière - Vulgariser les techniques - Réactiver les installations abandonnées
6.1.2.3. PROMOUVOIR L'ENERGIE GEOTHERMIQUE	- Elaborer une réglementation appropriée - maîtriser les potentialités en sources chaudes - Evaluer le pouvoir calorifique des sources chaudes - Vulgariser les techniques
6.1.2.4. PROMOUVOIR LA PETITE HYDRAULIQUE	- Elaborer une réglementation appropriée - Faire un inventaire des sites exploitables - Encourager la participation des privés dans la production et l'exploitation - Diffuser les techniques

RESULTAT 6.1.3. L'HYDROELECTRICITE EST UTILISEE DE FAÇON OPTIMALE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.1.3.1. DENSIFIER LES RESEAUX DE DISTRIBUTION	- Densifier le réseau urbain - Etendre l'électrification rurale - Mobiliser les financements nécessaires
6.1.3.2. REDUIRE LES PERTES DANS LES RESEAUX	- Normaliser la longueur des réseaux - Optimiser les systèmes de distribution - Renover les équipements
6.1.3.3. AMELIORER LA QUALITE DE LA TENSION	- Elaborer des normes de sécurité - Contrôler régulièrement le matériel - Optimiser les techniques utilisées - Sensibiliser les populations sur les dangers des branchements pirates - Sanctionner les contrevenants
6.1.3.4. ASSURER LE CONTROLE DES INSTALLATIONS DOMESTIQUES	- Créer un organisme chargé de contrôler les installations domestiques - Elaborer les procédures de contrôle - Sensibiliser les populations sur l'utilisation optimale des installations domestiques et des appareils - Contrôler les installations domestiques - Contrôler les appareils et le matériel domestique - Sanctionner les contrevenants

RESULTAT 6.1.4. LES PRODUITS PETROLIERS SONT UTILISES DE FAÇON OPTIMALE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.1.4.1. METTRE EN PLACE DES MESURES FAVORISANT L'ECONOMIE DES HYDROCARBURES	- Développer le transport en commun - Vulgariser les méthodes d'économie d'énergie - Promouvoir l'utilisation de cycles pour les services urbains - Utiliser des voitures électriques pour les livraisons en ville
6.1.4.2. ASSURER LA QUALITE DU PARC MOTORISE	- Etablir des normes de contrôler - Systématiser le contrôle automobile - Interdire l'importation de matériel obsolète - Interdire l'utilisation de matériel défectueux - Sanctionner les contrevenants
6.1.4.3. ASSURER LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS	- Suivre la mise en application des normes - Etablir les procédures de contrôle - Renforcer la lutte contre les mélanges frauduleux - Renforcer la lutte contre les importations frauduleuses - Elaborer une grille tarifaire appropriée - Optimiser la distribution (transport et stockage)

SECTEUR 6.2.

RESSOURCES MINIERES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

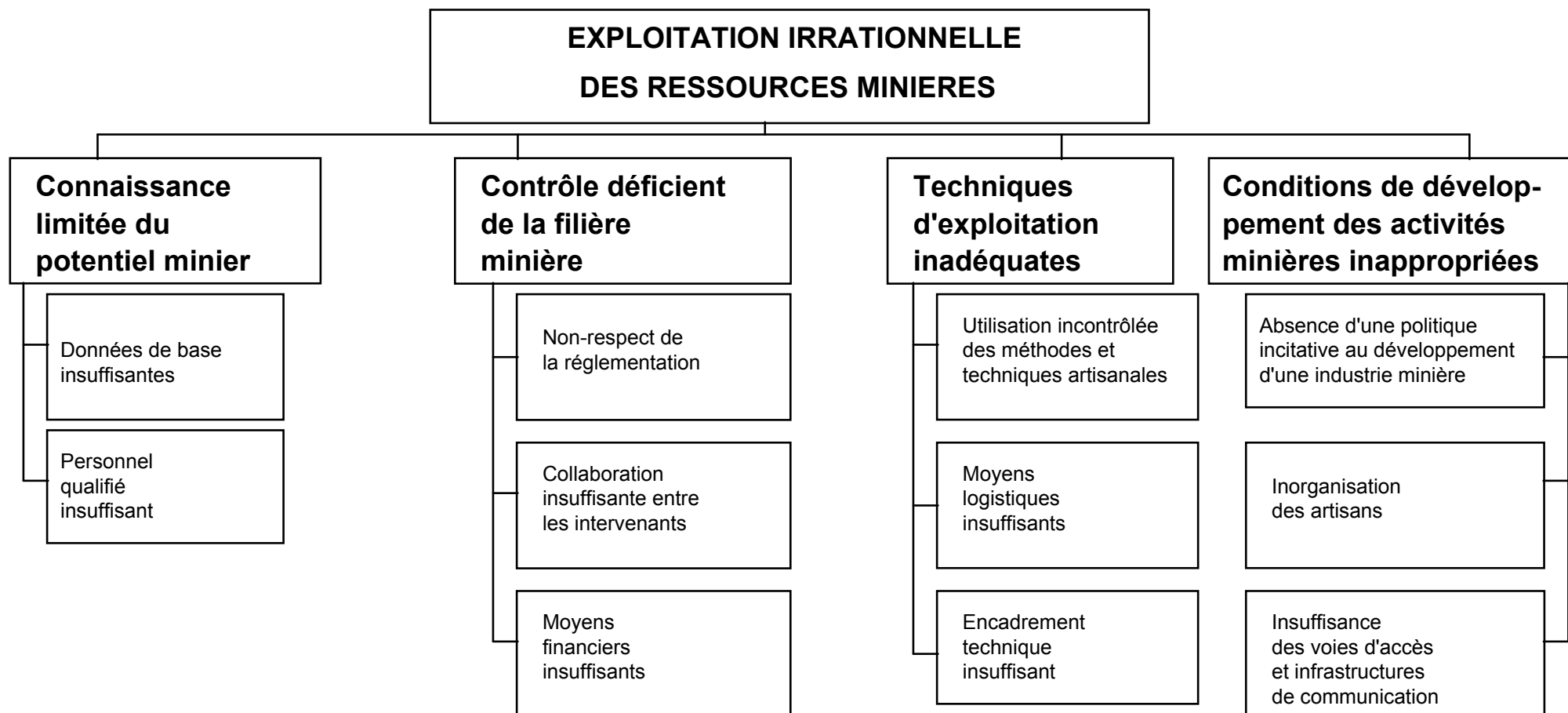
Activités et éléments importants

6.2. RESSOURCES MINIERES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	<u>CONCERNES</u>	PROBLEMES	TENDANCES
MINERAIS SOLIDES	Prospection et recherche			
	Exploitation minière	MINMEE, MINEFI, MINEF MINDIC	Cours des métaux irréguliers Fluctuation taux d'échange	Intensification de la prospection sur financement de l'Etat ou investissements privés
	Transformation industrielle et artisanale			
	Exploitation - production	MINREST	Moyens financiers insuffisants Cadre juridique et institutionnel inadapté	Libéralisation du secteur minier Réhabilitation des laboratoires
	Exploitation pétrolière			
HYDROCARBURES		SONARA, SNH, SCDP, CSPH, HYDRAC	Multiplicité des intervenants	
	Raffinerie	Sociétés d'exploration - production	Réserves pétrolières limitées	Libéralisation distribution hydrocarbures
	Pétrochimie			

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.6.2.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.6.2.

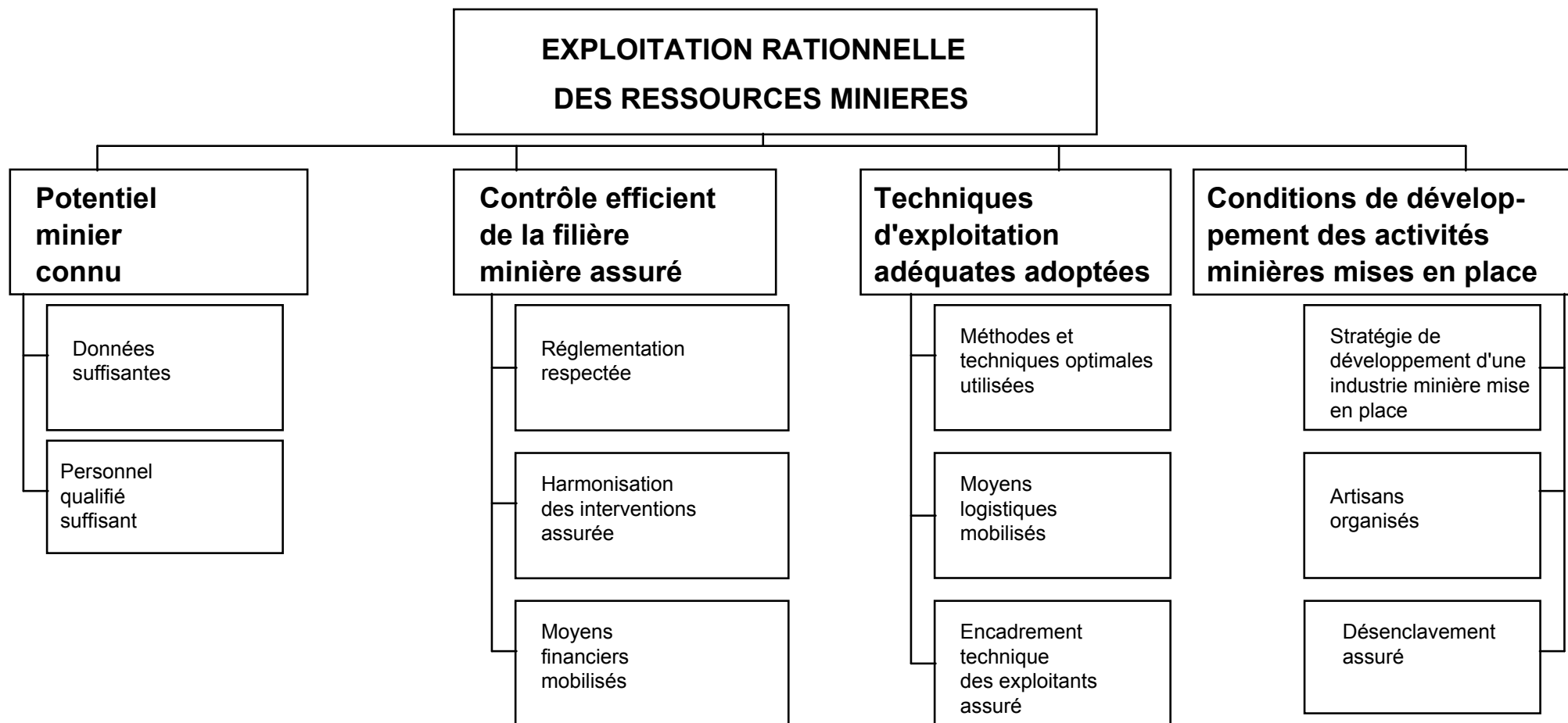


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

RESULTAT 6.2.1. LE POTENTIEL DES RESSOURCES MINIERES EST MAITRISE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.2.1.1. RELANCER LA PROSPECTION GEOLOGIQUE ET MINIERE	- Relancer la cartographie géologique - Promouvoir la mise en place d'une structure nationale d'exploration minière et géologique - Actualiser les guides de géologie minière - Réhabiliter les laboratoires - Mobiliser les moyens logistiques - Renforcer l'exploration minière et pétrolière avec l'appui des organismes internationaux
6.2.1.2. METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNEES	- Créer les structures adéquates - Acquérir les équipements nécessaires - Exploiter les statistiques existantes - Evaluer les résultats de la prospection - Effectuer les mises à jour périodiques
6.2.1.3. RENFORCER LES CAPACITES D'INTERVENTION DU PERSONNEL EN MATIERE DE PROSPECTION	- Mettre au point des programmes de formation - Organiser des stages de perfectionnement - Assurer le perfectionnement à l'étranger

RESULTAT 6.2.2. LES CONDITIONS CADRES DE LA FILIERE MINIERE SONT OPTIMISEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.2.2.1. RENFORCER LES CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ETAT	- Décentraliser les centres de décision - Assurer la coordination entre les différents intervenants - Assurer la mise à disposition du personnel qualifié nécessaire - Mobiliser les moyens logistiques et de contrôle - Suivre l'application des dispositions techniques et administratives
6.2.2.2. ELABORER UN CODE D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUE	- Evaluer le code d'investissement en vigueur - Identifier les mesures incitatives - Intégrer les normes de protection de l'environnement - Renforcer le principe exploration-exploitation
6.2.2.3. METTRE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES ACTIVITES	- Favoriser la prise de participation du PRNE dans le financement des activités - Favoriser la création d'une structure de financement de la petite industrie - Mettre en place une caisse d'assistance
6.2.2.4. ASSISTER LES MINEURS A LA FORMATION DES GROUPES D'INTERET	- Organiser les réseaux d'échange d'informations - Vulgariser les textes réglementant l'activité - Elaborer des textes fixant les conditions de formation des groupes d'intérêt - Eduquer les mineurs à l'action coopérative

RESULTAT 6.2.3. LES TECHNIQUES D'EXPLOITATION ARTISANALE ADEQUATES SONT ADOPTEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.2.3.1. DEVELOPPER L'UTILISATION DES METHODES ET TECHNIQUES MODERNES	- Identifier les méthodes et techniques adéquates - Vulgariser les méthodes et techniques optimales - Organiser les filières de ravitaillement en intrants et équipements
6.2.3.2. ASSURER LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DES MINEURS	- Former les formateurs - Créer des chantiers pilotes et des centres de formation professionnelle - Organiser des séminaires ateliers dans les zones d'exploitation
6.2.3.3. DEVELOPPER LES ECHANGES D'EXPERIENCE	- S'informer sur l'expérience méthodologique des autres - Solliciter l'appui des experts professionnels à l'encadrement technique - Organiser les voyages d'étude des leaders dans les pays miniers
6.2.3.4. CONTROLER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN TENANT COMPTE DES EXIGENCES DE L'ENVIRONNEMENT	- Prendre en compte les exigences de sécurité des mineurs et des populations - Tenir en compte des exigences de préservation de l'équilibre écologique - Sanctionner les contrevenants

**RESULTAT 6.2.4. UNE EXPLOITATION INDUSTRIELLE ET SEMI-INDUSTRIELLE
ADEQUATE EST PROMUE**

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.2.4.1. METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE L'INDUSTRIE MINIERE	- Définir les stratégies à moyen et long termes - Définir clairement le rôle des intervenants - Suivre la mise en application de la stratégie
6.2.4.2. DEVELOPPER LA COOPERATION INTERNATIONALE	- Mettre à disposition des investisseurs étrangers dans les chancelleries, les informations sur les potentialités minières - Favoriser l'attraction des technologies étrangères appropriées - Favoriser la mobilisation des financements extérieurs nécessaires
6.2.4.3. REALISER LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVANT ET EN COURS D'EXPLOITATION	- Prescrire la mise en oeuvre des études d'impact environnemental dans les textes réglementaires - Former le personnel compétent - Tenir compte des paramètres soio-culturels, biophysiques et socio-économiques - Assurer les populations aux études d'impact
6.2.4.4. ADOPTER DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	- Elaborer avec les compagnies pétrolières, un code de bonne conduite en matière de protection de l'environnement - Prescrire l'installation des équipements de protection de l'environnement au niveau des sites d'exploitation - Instaurer le principe de la responsabilité pour dommage écologique - Réaménager les sites naturels dès la fin de l'exploration ou de la production

RESULTAT 6.2.5. DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES SONT REUNIES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.2.5.1. PROMOUVOIR LES EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES	- Favoriser la création des écoles - Construire des formations sanitaires - Construire des équipements sportifs et culturels
6.2.5.2. VIABILISER LES ZONES D'EXPLOITATION ET D'INTERET POTENTIEL	- Assurer l'approvisionnement en eau potable - Assurer l'assainissement du milieu - Assurer l'électrification - Encourager la participation des concernés à l'amélioration de leur cadre de vie
6.2.5.3. DESENCLAVER LES ZONES D'ACTIVITE MINIERE	- Construire des nouvelles routes - Réhabiliter les routes - Faire participer les concernés

SECTEUR 6.3.

GESTION DES RISQUES NATURELS

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

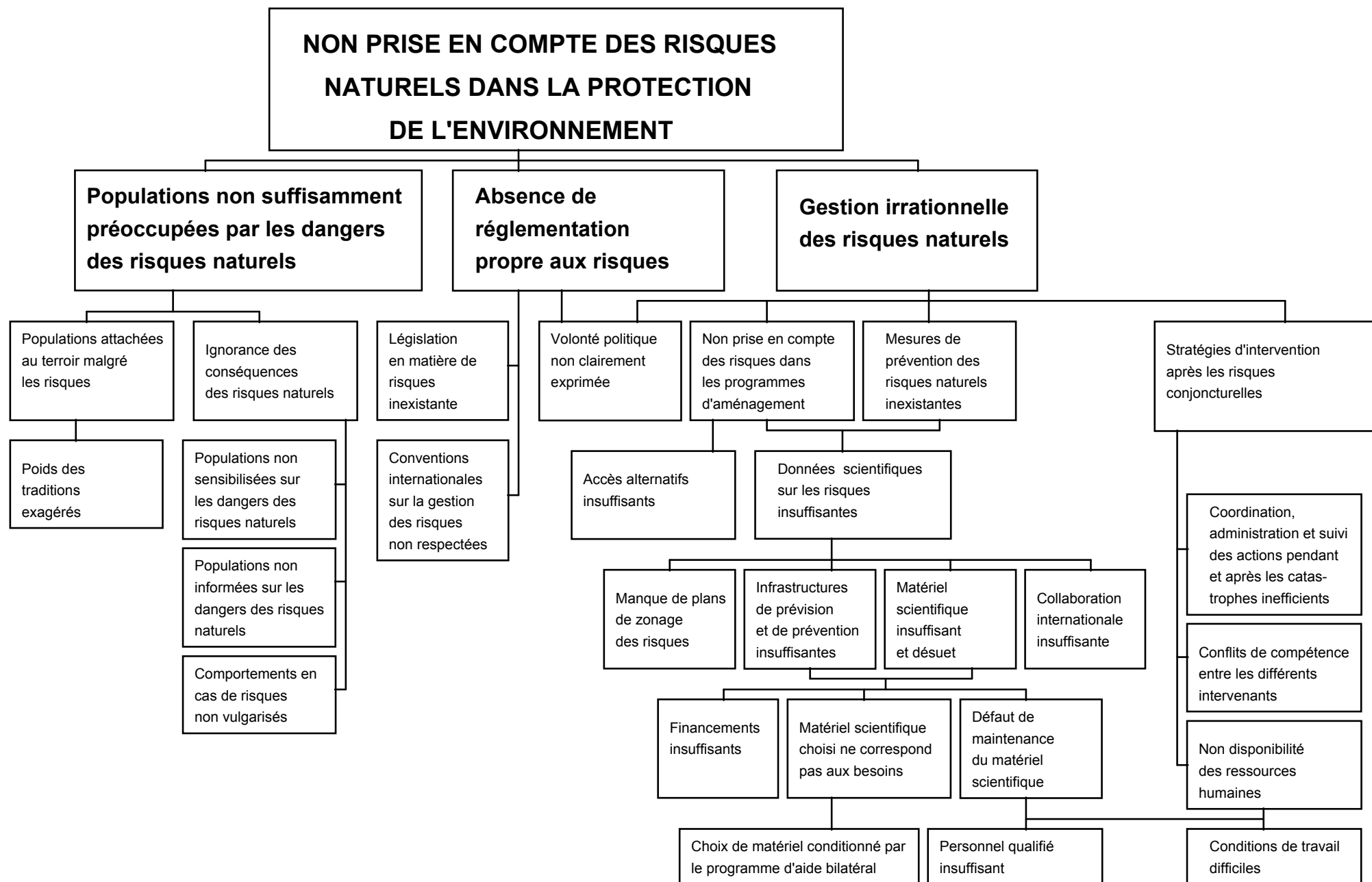
Activités et éléments importants

6.3. GESTION DES RISQUES NATURELS

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
VOLCANISME	Ecotourisme	MINAT Protection civile Collectivités locales	Multiplicité des intervenants Structures de gestion inefficientes	Etudes de dégazage des lacs Nyos et Monoun
SEISMES		MINDEF (Sapeurs Pompiers)	Absence de cadre juridique et institutionnel	Surveillance du Mont Cameroun sur le plan sismologique
EMANATION DE GAZ TOXIQUES		MINREST (IRGM) MINMEE (Direction de la Géologie)	Secteur non productif Moyens financiers et matériels insuffisants Données statistiques insuffisantes	
GLISSEMENT DE TERRAINS		MINTOUR MINTP		
INONDATIONS	Réalimentation de la nappe phréatique	Populations des zones à risques	Protection des bassins versants Financement insuffisant	

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.6.3.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.6.3.

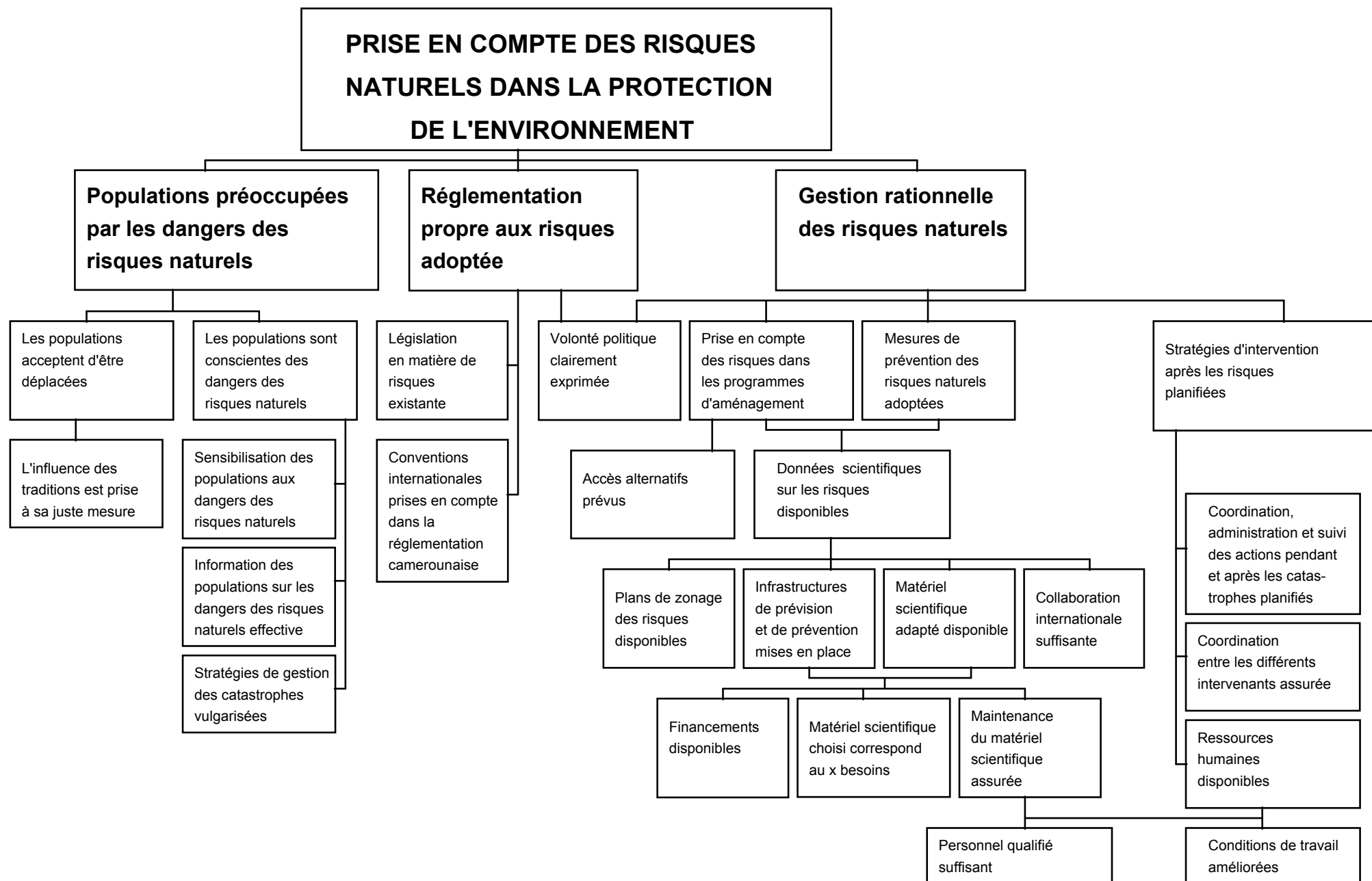


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 6.3. : GESTION OPTIMALE DES RISQUES NATURELS					
RESULTATS : 6.3.1. Mise en place du cadre juridique et institutionnel 6.3.2. Le comportement des populations vis-à-vis des risques naturels est adapté 6.3.3. La prévision et la prévention des risques naturels sont assurées 6.3.4. Les stratégies d'intervention sont retenues				La réglementation sur les risques existe et est appliquée (6.3.1.) 70% des populations sont organisées en comités (6.3.2.)	L'influence des traditions sur le comportement des populations est atténuée
ACTIVITES : 6.3.1.1. Faire une analyse de la situation des risques 6.3.1.2. Elaborer la législation sur les risques 6.3.1.3. S'assurer que la réglementation est appliquée 6.3.1.4. Renforcer les capacités d'intervention 6.3.1.5. Déterminer les mesures relatives à une aide optimale en cas de catastrophe 6.3.2.1. Evaluer les contraintes des comportements des populations vis-à-vis des risques 6.3.2.2. Mettre en oeuvre un programme d'information et de sensibilisation des populations 6.3.2.3. Assister les populations dans la mise en oeuvre des mesures favorisant la prévention des risques naturels 6.3.3.1. Mettre en place des observatoires 6.3.3.2. S'assurer de la coopération internationale 6.3.3.3. Prendre en compte des risques dans les constructions et les aménagements 6.3.3.4. Renforcer les programmes de recherche sur les risques 6.3.4.1. Coordonner les actions des différents intervenants 6.3.4.2. Planifier les mesures d'intervention en cas de catastrophes 6.3.4.3. Former le personnel de secours 6.3.4.4. S'assurer de la coopération internationale dans les interventions				Les données scientifiques collectées sont exploitables (6.3.3.) Plans d'urgence régulièrement actualisés disponibles (6.3.4.)	La collaboration internationale est effective

RESULTAT 6.3.1. LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL EST MIS EN PLACE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.3.1.1. FAIRE UNE ANALYSE DE LA SITUATION DES RISQUES	- Identifier tous les risques - Faire un historique des catastrophes survenues - Inventorier les actions avant et après la catastrophe - Prendre en compte les actions avant et après la catastrophe - Estimer le rayon d'influence du risque
6.3.1.2. ELABORER LA LEGISLATION SUR LES RISQUES	- Définir l'orientation générale de la législation - Introduire des spécifications particulières en fonction des risques - Identifier les conventions internationales sur les risques - Analyser ces conventions - Réactualiser le fond documentaire des conventions - Faire des recommandations - Retenir des éléments devant orienter l'élaboration de la législation nationale
6.3.1.3. S'ASSURER QUE LA REGLEMENTATION EST APPLIQUEE	- Définir une procédure d'application de la réglementation - Instituer des contrôles - Former des contrôleurs - Déterminer une périodicité de contrôle - Faire des contrôles contradictoires - Proposer des recommandations - Prévoir des incitations financières pour les contrôleurs - Faire des recommandations
6.3.1.4. RENFORCER LES CAPACITES D'INTERVENTION	- Optimiser la répartition des dépenses - Assurer la mise à disposition des moyens financiers - Assurer les moyens matériels - Assurer la mise à disposition des moyens humains
6.3.1.5. DETERMINER LES MESURES RELATIVES A UNE AIDE OPTIMALE EN CAS DE CATASTROPHE	- Créer un fond de secours en cas de catastrophe - Garantir un revenu minimum aux victimes - Faire les calculs d'opportunité économique en vue des assurances

RESULTAT 6.3.2. LE COMPORTEMENT DES POPULATIONS VIS-A-VIS DES RISQUES EST ADAPTE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.3.2.1. EVALUER LES CONTRAINTES DES COMPORTEMENTS DES POPULATIONS VIS-A-VIS DES RISQUES	- Déterminer les causes socio-culturelles - Déterminer les causes économiques
6.3.2.2. METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS	- Identifier les thèmes de sensibilisation sur la prévention des risques naturels - Informer les populations sur les dangers éventuels - Sensibiliser les populations sur les dangers des risques - Impliquer les autorités administratives et traditionnelles
6.3.2.3. ASSISTER LES POPULATIONS DANS LA MISE EN OEUVRE DES MESURES FAVORISANT LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS	- Recenser les populations cibles - Identifier leur mode de vie - Définir une organisation tenant compte du risque potentiel - Définir un code de mobilisation - Organiser les populations en comités - Mettre à la disposition des populations les moyens d'intervention d'urgence - Former les populations à l'utilisation et à l'entretien des moyens - Définir les incitations financières et/ou honorifiques

RESULTAT 6.3.3. LA PREVISION ET LE PREVENTION DES RISQUES NATURELS SONT ASSUREES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.3.3.1. METTRE EN PLACE DES OBSERVATOIRES	- Evaluer les différents sites d'observation - Construire les infrastructures nécessaires - Assurer leur protection contre le vandalisme - Evaluer les paramètres à observer en fonction des risques - Définir la technologie de suivi - Définir les modalités pratiques de suivi de ces paramètres - Utiliser autant que possible l'énergie éolienne ou solaire - Définir une procédure de maintenance des observatoires - Compléter les observatoires in situ par des observatoires extra situ - Former le personnel à la gestion des observatoires
6.3.3.2. S'ASSURER DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	- Identifier les réseaux internationaux de surveillance - Développer un système de documentation avec connexion aux réseaux d'information internationaux - Participer aux réunions internationales sur les risques
6.3.3.3. PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES DANS LES CONSTRUCTIONS ET LES AMENAGEMENTS	- Identifier tous les risques potentiels - Exploiter les mesures disponibles au plan national et international - Classifier les sites en fonction des risques - Vulgariser les méthodes de construction anti risques - Former les populations à ces méthodes - Introduire la notion de protection des personnes dans la planification des équipements urbains
6.3.3.4. RENFORCER LES PROGRAMMES DE RECHERCHE SUR LES RISQUES	- Identifier tous les problèmes techniques sociaux et environnementaux liés aux risques - Réorienter les programmes de recherche en fonction de ces problèmes - Privilégier les recherches orientées projet - Introduire des thèmes de recherche spécifiques dans les domaines de la prévision, de la prévention et de l'intervention - Introduire des thèmes sur la simulation et la modélisation - Envisager des thèmes de recherche en partenariat avec l'étranger

RESULTAT 6.3.4. LES STRATEGIES D'INTERVENTION SONT RETENUES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
6.3.4.1. COORDONNER LES ACTIONS DES DIFFERENTS INTERVENANTS	- Identifier les intervenants - Elaborer des stratégies d'intervention - Informer chaque intervenant potentiel de son rôle - Mettre au point des plans d'intervention à différents niveaux (commune, région...) - S'assurer de la cohérence de ces plans - Les réactualiser - Mettre en place une cellule de coordination permanente - Mettre à la disposition de la cellule les moyens de sa mission
6.3.4.2. PLANIFIER LES MESURES D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHES	- Définir les priorités - Les hiérarchiser et les intégrer dans des séquences temporelles - Evaluer la logistique générale (approvisionnements, transport, communication) - Contrôler périodiquement l'efficacité des mesures retenues - Faire des recommandations - Utiliser à fond la solidarité nationale - Prévoir des abris provisoires de recasement - Définir le matériel de survie - Identifier les moyens de communication - Prévoir des moyens en matériels roulants - Prévoir des moyens aériens - Assurer les dispositions sanitaires
6.3.4.3. FORMER LE PERSONNEL DE SECOURS	- S'inspirer de l'expérience des autres pays pour former son corps de secouristes - Faire un programme de formation adapté - Faire du recyclage du personnel de secours - Evaluer périodiquement les performances du personnel de secours - Prévoir des incitations financières pour le personnel
6.3.4.4. S'ASSURER DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LES INTERVENTIONS	- S'assurer de la ratification des conventions internationales sur les risques - Suivre et évaluer les interventions internationales dans des pays touchés par la catastrophe - Cibler les meilleures interventions en fonction des catastrophes - Ménager et entretenir de bonnes relations avec les intervenants potentiels - Proposer l'aide nationale à d'autres pays touchés par une catastrophe

SECTEUR 07

RESSOURCES EN EAU

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

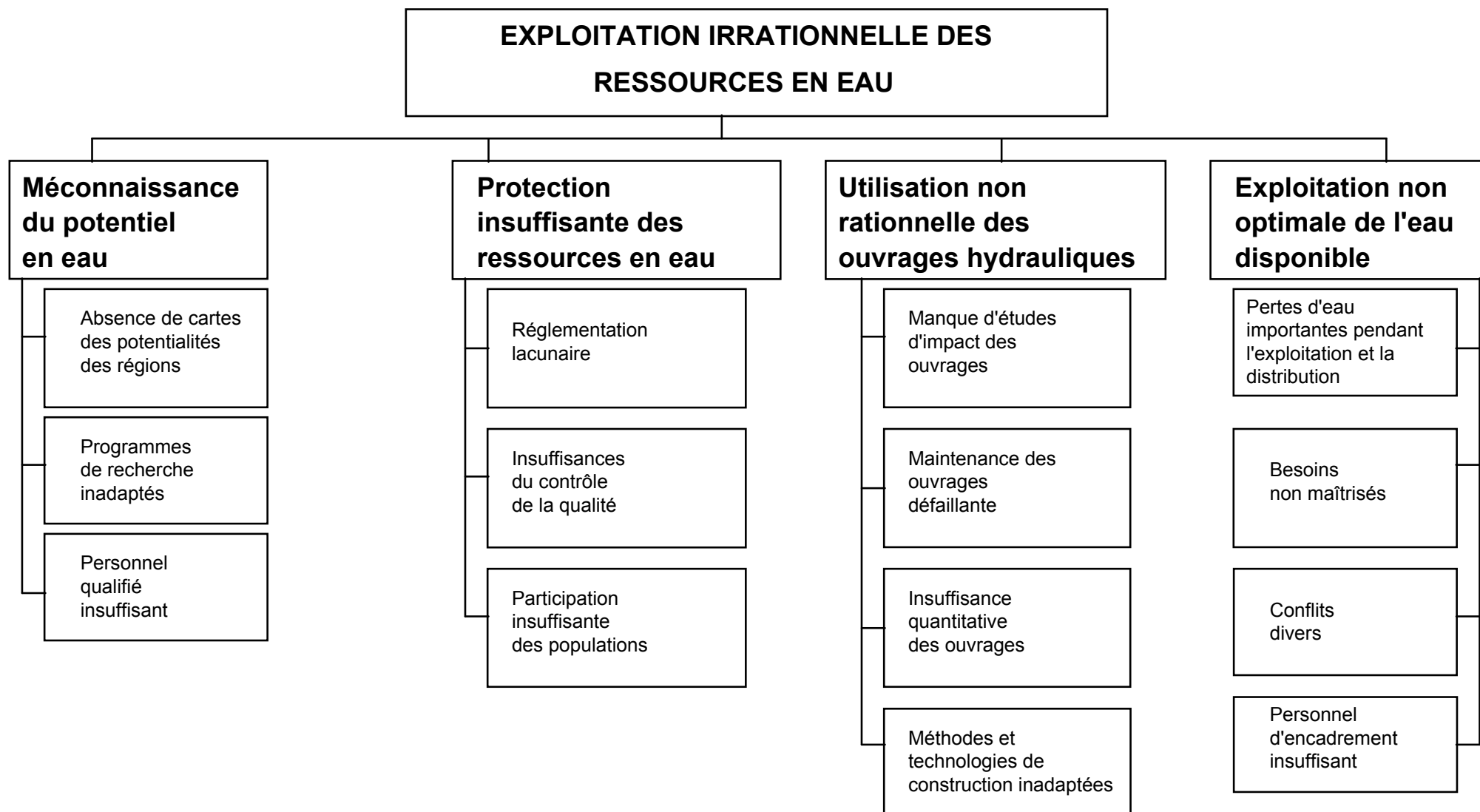
Activités et éléments importants

7. RESSOURCES EN EAU

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
RESEAU HYDRO-GRAPHIQUE VARIE ET INEGALEMENT REPARTI	Approvisionnement en eau potable	MINMEE, SNEC MINSANTE	Répartition hydrique inégale	Privatisation, distribution
- FLEUVES - COURS D'EAU TEMPORAIRES	Approvisionnement en eau industrielle	Consommateurs MINTRANS	Erosion	Programme hydraulique villageois
- LACS NATURELS ET MARES - BARRAGES	Production de l'électricité	MINMEE, SONEL	Destruction du couvert végétal et faune	
NAPPES SOUTERRAINES	Agriculture irriguée	Consommateurs MINDIC MINAGRI Agriculteurs	Déficit hydrique (zone soudano-sahélienne)	

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.7.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.7.

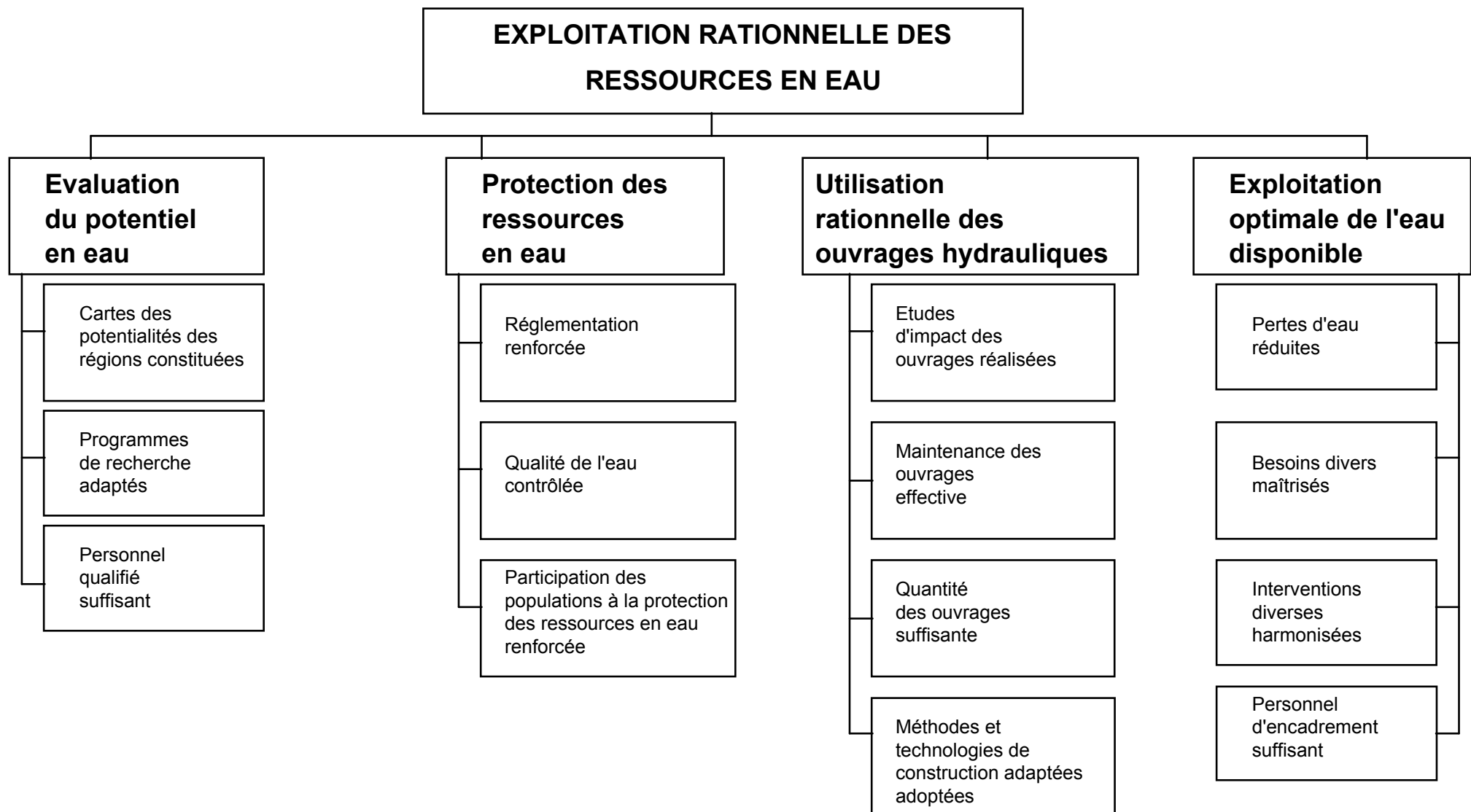


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 7 : EXPLOITATION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU					
RESULTATS : 7.1. Le potentiel des ressources en eau est connu 7.2. Les ressources en eau sont protégées 7.3. Les ouvrages hydrauliques sont rationnellement utilisés 7.4. Un cadre de gestion concertée des ressources en eau est mis en place				Les caractéristiques des ressources en eau sont établies périodiquement à partir des résultats de la banque des données (7.1.)	La coopération internationale est effective
ACTIVITES : 7.1.1. Renforcer les capacités en matière de prospection hydro-géologique 7.2.1. Renforcer la réglementation 7.3.1. Réhabiliter les ouvrages existants 7.4.1. Maîtriser l'exploitation en fonction des besoins 7.1.2. Evaluer les potentialités en quantité et en qualité 7.2.2. Mettre en place des systèmes de contrôle de la qualité de l'eau 7.3.2. Réaliser les ouvrages nécessaires 7.4.2. Harmoniser les interventions 7.2.3. Sensibiliser les populations 7.3.3. Assurer la maintenance des ouvrages 7.4.3. Associer les populations à la gestion des ressources en eau				Les risques de pollution sont éliminés (7.2.) Augmentation progressive de la satisfaction des besoins en eau liée à l'utilisation rationnelle des ouvrages hydrauliques (7.3.) Augmentation progressive de la satisfaction des besoins en eau liée à une gestion concertée des ressources (7.4.)	La coopération sous-régionale est effective La collaboration est effective entre les divers intervenants Les fonds nécessaires sont effectivement mobilisés La protection intégrale des ressources en eau est une priorité de l'Etat

RESULTAT 7.1. LE POTENTIEL DES RESSOURCES EN EAU EST CONNU

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
7.1.1. RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE PROSPECTION HYDRO-GEOLOGIQUE	- Former le personnel compétent - Adapter les programmes de recherche - Acquérir les équipements nécessaires - Mettre en place les laboratoires - Multiplier des observatoires opérationnels
7.1.2. EVALUER LES POTENTIALITES	- Identifier les sites - Mesurer les paramètres de base - Analyser les résultats - Constituer les banques de données - Elaborer les cartes de potentialités

RESULTAT 7.2. LES RESSOURCES EN EAU SONT PROTEGEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
7.2.1. RENFORCER LA REGLEMENTATION	- Evaluer la réglementation existante - Elaborer des normes - Définir des mesures contraignantes - Elaborer des sanctions
7.2.2. METTRE EN PLACE DES SYSTEMES DE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'EAU	- Matérialiser et signaler les plans et points d'eau - Définir les procédures de contrôle - Créer des structures de contrôle - Doter les structures de contrôle des moyens nécessaires - Former les contrôleurs - Suivre la mise en oeuvre des activités de contrôle
7.2.3. SENSIBILISER LES POPULATIONS	- Identifier les leaders dans les groupes cibles - Effectuer des campagnes de sensibilisation - Former les populations à l'auto-encadrement - Evaluer les résultats de la sensibilisation

RESULTAT 7.3. LES OUVRAGES HYDRAULIQUES SONT RATIONNELLEMENT UTILISES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
7.3.1. REHABILITER LES OUVRAGES EXISTANTS	- Recenser les ouvrages défectueux - Actualiser les études d'impact - Mobiliser le personnel compétent - Etablir les diagnostics - Mettre sur pied un programme de réhabilitation des ouvrages
7.3.2. REALISER LES OUVRAGES NECESSAIRES	- Déterminer les besoins prioritaires - Identifier les sites - Choisir un type d'ouvrages approprié - Effectuer les études d'impact - Associer les populations aux études d'impact - Réaliser des retenues de captage des eaux pluviales - Disposer d'un personnel compétent - Mobiliser les financements - Mettre sur pied un programme de réhabilitation des ouvrages
7.3.3. ASSURER LA MAINTENANCE DES OUVRAGES	- Vulgariser les méthodes de maintenance - Former et recycler le personnel compétent - Former les populations à la maintenance des ouvrages - Organiser la distribution des pièces de rechange

RESULTAT 7.4. UN CADRE DE GESTION CONCERTEE DES RESSOURCES EN EAU EST MIS EN PLACE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
7.4.1. MAITRISER L'EXPLOITATION EN FONCTION DES BESOINS	- Evaluer les besoins en eau potable - Définir les besoins pour l'irrigation - Maîtriser les besoins de production hydroélectrique
7.4.2. HARMONISER LES INTERVENTIONS	- Evaluer les conflits de compétence - Clarifier les compétences des intervenants - Créer des comités de gestion concertée
7.4.3. ASSOCIER LES POPULATIONS A LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU	- Former les populations à la gestion des ressources en eau - Aider à l'organisation des comités locaux de gestion de l'eau - Suivre le fonctionnement des comités locaux de gestion de l'eau

SECTEUR 08

ENVIRONNEMENT URBAIN

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

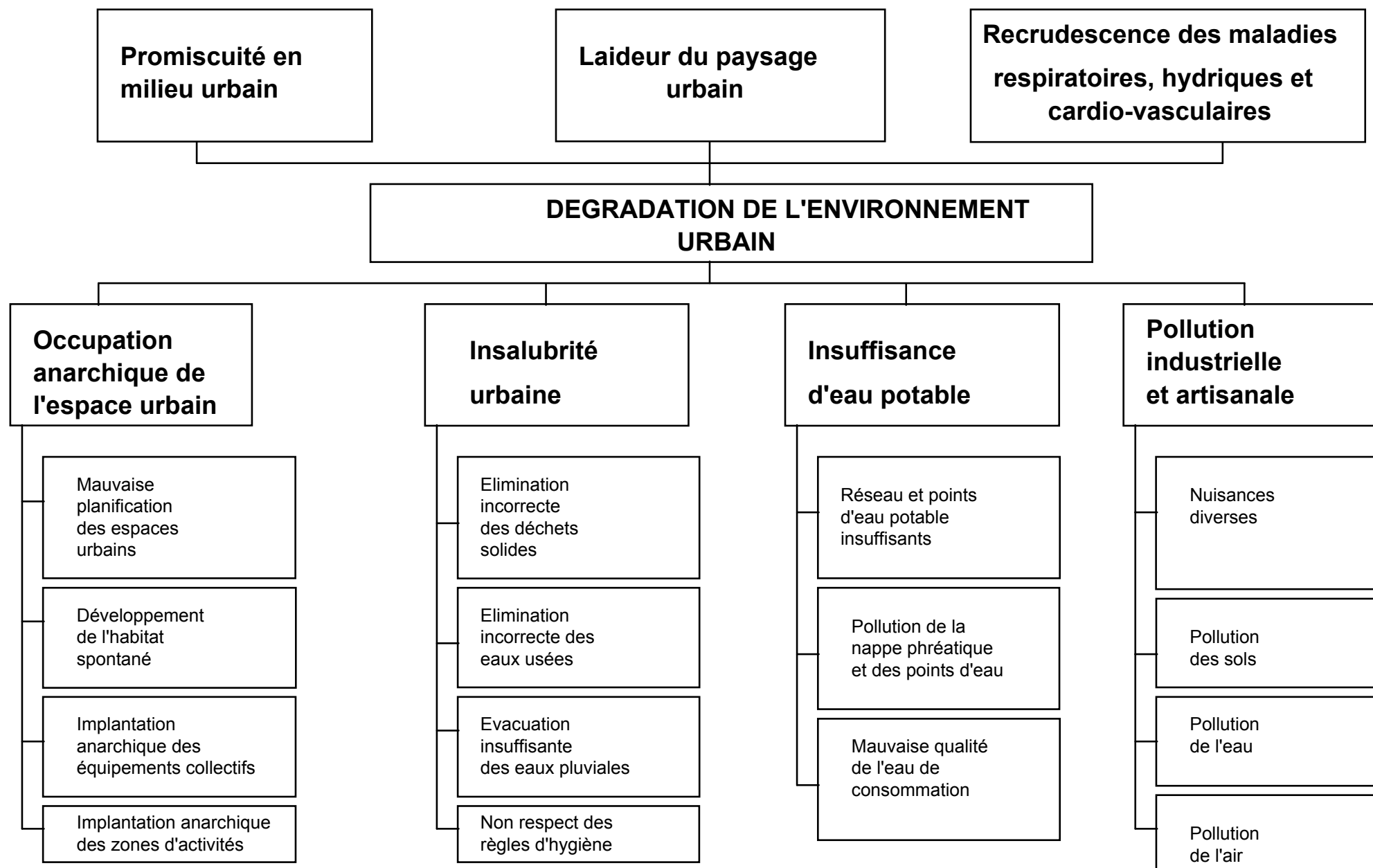
Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

8. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
ACCROISSEMENT RAPIDE DE LA POPULATION URBAINE	- Main-d'oeuvre abondante, jeune, hétérogène et dynamique - Forte demande de consommation des biens et services	- MINUH - MINAT - Municipalités - Citadins	- Densification du tissu résidentiel - Promiscuité et pauvreté - Non respect des règles d'hygiène - Consommation rapide de l'espace	- Développement des ONG - Création des comités et associations de quartier
DIVERSITE DES CENTRES ET DES SITES URBAINS	- Disponibilité des espaces aménageables pour l'urbanisation - Cours d'eau permanents ou saisonniers pour le drainage primaire - Plans d'eau et bas-fonds utilisables pour le développement des techniques naturelles d'épuration	- MINMEE - MAGZI - MINUH - MAETUR - SIC - CREDIT FONCIER - MUNICIPALITES - CITADINS	- Insuffisance de terrains immatriculés et viabilisés - Occupation et extension anarchiques de l'espace - Evacuation insuffisante des eaux pluviales	- Réforme du régime foncier et domanial - Restructuration et aménagements concertés - Opération de grandes mailles
DIVERSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	- Développement des secteurs moderne et informel - Développement des petits métiers de récupération et de recyclage des déchets solides - Opportunités de création d'emplois	- MINDIC - MINMEE - MUNICIPALITES - ONG - SECTEUR PRIVE - CITADIN	- Interpénétration des zones d'activité et zones d'habitat - Pollution industrielle et artisanale - Nuisances diverses (bruits, odeurs, fumées, etc...)	- généralisation des études d'impact environnementales des projets de développement urbain - Lutte contre l'occupation anarchique des chaussées et trottoirs
DIVERSITE DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INFRASTRUCTURES DE BASE (marchés, voiries, eau, électricité, etc...)	- Création des services publics et privés - Développement des équipements d'éducation et de sensibilisation	- MINAT - FEICOM - MINTP - MINCOM - MINMEE(SONEL/SNEC) - MINUH - MAETUR - SIC- Crédit Foncier - CSDU - Municipalités - Secteur privé - Citadins	- Insuffisance des ressources financières des municipalités - Développement des marchés spontanés - Délabrement des infrastructures urbaines - Consommation de l'eau polluée - Insalubrité urbaine	- Décentralisation - Désengagement de l'Etat - Coopération internationale - Augmentation de l'assiette fiscale - Relance des projets en veilleuse

HIERARCHIE DES PROBLEMES



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.8.

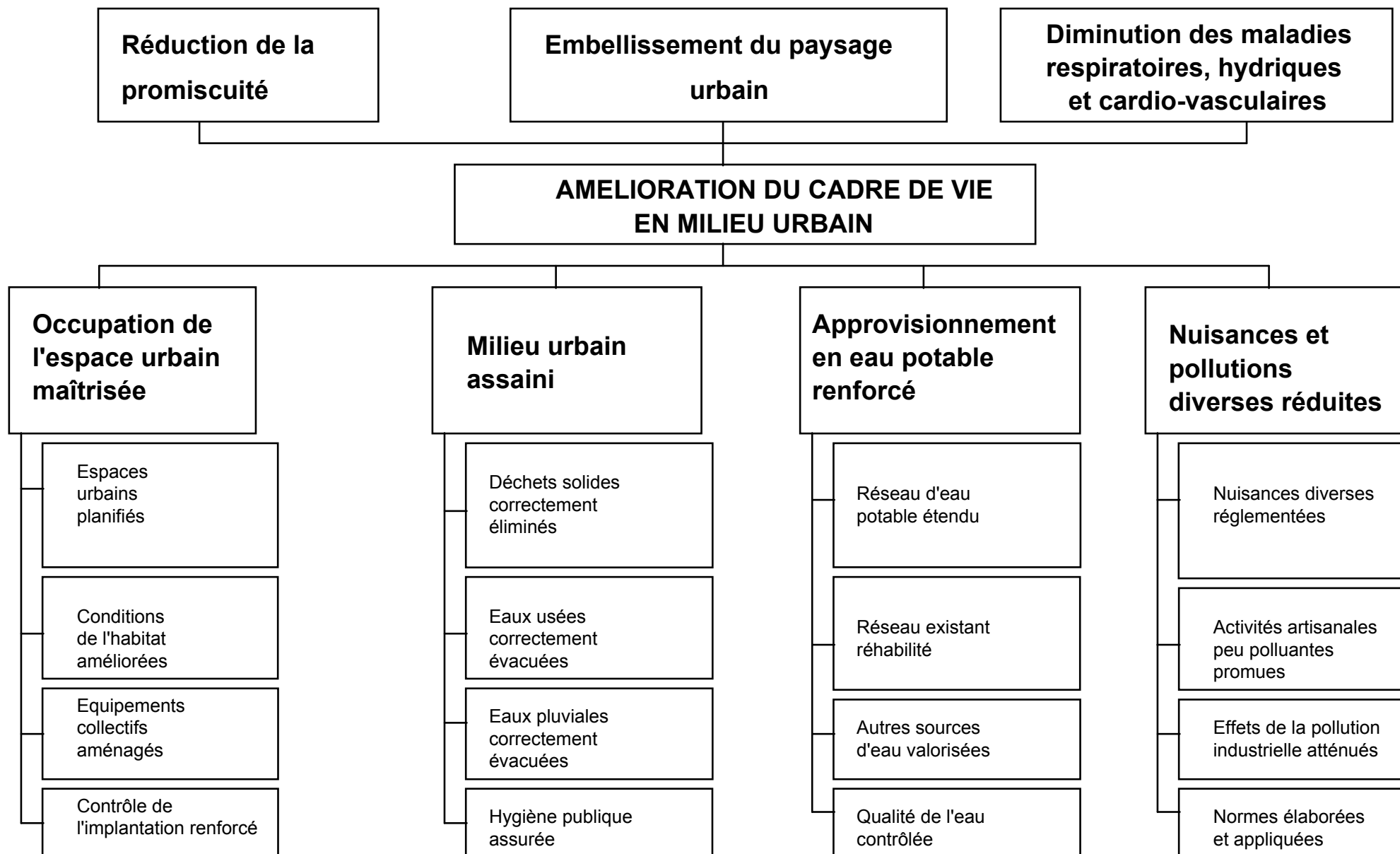


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES					INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 8 : CADRE DE VIE EN MILIEU URBAIN AMELIORE						
RESULTATS : 8.1. Occupation de l'espace urbain maîtrisée 8.2. Milieu urbain assaini 8.3. Approvisionnement en eau potable renforcé 8.4. Nuisances et pollutions réduites 8.5. Participation des populations à la protection de l'environnement acquise					75% de la population urbaine vivent à l'horizon 2010 dans des quartiers structurés (8.1.) L'accroissement régulier des équipements, des infrastructures et des services urbains est conforme aux besoins et respecte les principes régissant la protection de l'environnement (8.1.)	Les municipalités ont les moyens nécessaires pour assurer efficacement la gestion urbaine La coordination effective des différents intervenants est acquise
ACTIVITES : 8.1.1. Renforcer la capacité des municipalités à assurer la gestion urbaine 8.2.1. Eliminer correctement les déchets solides 8.3.1. Augmenter l'accessibilité au réseau d'eau potable 8.4.1. Renforcer la mise en application des mesures favorisant la réduction des nuisances diverses 8.5.1. Déterminer les contraintes liées à la participation des populations 8.1.2. Améliorer les conditions de l'habitat 8.2.2. Evacuer les eaux usées à travers le réseau collectif 8.3.2. Aménager les autres sources d'eau potable 8.4.2. Promouvoir les activités artisanales peu polluantes 8.5.2. Promouvoir les comités locaux de gestion de l'environnement 8.1.3. Aménager les équipements collectifs 8.2.3. Optimiser le système de traitement individuel 8.3.3. Renforcer le contrôle de la qualité de l'eau de consommation 8.4.3. Atténuer les effets de la pollution industrielle sur les citoyens 8.5.3. Assister les comités locaux dans la mise en oeuvre des activités visant la protection de l'environnement 8.1.4. Organiser l'exploitation des ressources en zones urbaines et péri-urbaines 8.2.4. Evacuer correctement les eaux pluviales 8.4.4. Elaborer des lois spécifiques régissant le rejet des gaz dans l'atmosphère et le traitement des effluents avant leur rejet 8.2.5. Renforcer l'hygiène et la salubrité					Le taux de prévalence des maladies d'origine hydrique est réduit de 80% dans les villes à l'horizon 2010 (8.2.) Au moins 80% des populations sont branchées au réseau d'eau ou disposent d'un point d'eau aménagé d'ici l'an 2010 (8.3.) Les pollutions industrielles et artisanales sont réduites de 80% à l'horizon 2010 (8.4.) Augmentation du nombre de véhicules ayant subi les contrôles sur les gaz d'échappement nocifs (8.4.) Les populations participent activement aux émissions radio et aux programmes éducatifs en matière d'hygiène et de salubrité (8.5.) 60% des quartiers dans lesquels fonctionnent les comités de gestion de l'environnement présentent un état de propreté irréprochable et une diminution de la prévalence des maladies hydriques (8.5.)	Le comportement des populations répond aux exigences de l'assainissement La rentabilité des systèmes de distribution est assurée L'adhésion effective des industries et artisans à la lutte contre la pollution est acquise L'adhésion des populations aux comités de base est effective L'état

RESULTAT 8.1. OCCUPATION DE L'ESPACE URBAIN MAITRISEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
8.1.1. RENFORCER LA CAPACITE DES MUNICIPALITES A ASSURER LA GESTION URBAINE	- Elaborer et faire approuver les plans d'urbanisme et d'occupation du sol - Renforcer le contrôle de l'occupation du sol - Mettre en oeuvre la réforme du régime foncier et domanial - Créer une structure de coordination des projets en milieu urbain - Mobiliser les ressources financières nécessaires
8.1.2. AMELIORER LES CONDITIONS DE L'HABITAT	- Restructurer les quartiers spontanés - Aménager les zones de recasement - Augmenter le nombre de parcelles viabilisées à faible coût - Redéfinir les missions des organismes concernés (SIC, CFC, MAETUR) - Redéfinir les normes d'habitat social - Promouvoir la filière populaire de production du logement et des matériaux locaux - Faciliter la mobilisation de l'épargne privée
8.1.3. AMENAGER LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	- Concevoir les équipements adaptés aux us et coutumes locales - Appliquer la réglementation en matière d'installation des marchés de rue et tourne-dos - Créer des parcs de loisir - Créer des espaces verts - Délimiter les cimetières - Aménager les marchés/gares routières et les aires pour activités informelles - Assurer la maintenance des équipements collectifs - Réhabiliter les équipements existants
8.1.4. ORGANISER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN ZONES URBAINES ET PERI-URBAINES	- Vulgariser l'agro-sylviculture par le reboisement des zones périphériques déboisées - Créer des ceintures vertes autour des villes - Protéger les ceintures vertes existantes - Réglementer les excavations

RESULTAT 8.2. MILIEU URBAIN ASSAINI

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
8.2.1. ELIMINER CORRECTEMENT LES DECHETS SOLIDES	- Promouvoir les structures de pré-collecte, de collecte et de transport des déchets solides - Aménager les sites de décharges contrôlées - Vulgariser les techniques de recyclage et de fabrication du compost à partir des ordures ménagères - Développer les filières de récupération - Faire appliquer la réglementation relative aux déchets d'hôpitaux - Renforcer la réglementation en matière de déchets solides
8.2.2. EVACUER LES EAUX USEES A TRAVERS LE RESEAU COLLECTIF	- Adapter les infrastructures collectives aux exigences locales - Assurer l'entretien du réseau collectif - Aménager les stations d'épuration - Développer les techniques naturelles d'épuration - Réglementer les activités des sociétés de vidange
8.2.3. OPTIMISER LE SYSTEME DE TRAITEMENT INDIVIDUEL	- Sélectionner les techniques adaptées d'assainissement individuel - Vulgariser ces techniques - Mettre en place des mesures incitatives - Contrôler régulièrement l'état de fonctionnement des installations
8.2.4. EVACUER CORRECTEMENT LES EAUX PLUVIALES	- Aménager et protéger les réseaux de drainage naturel - Développer les réseaux secondaires et tertiaires - Réhabiliter les réseaux existants - Entretenir régulièrement les infrastructures - Mettre en place des mesures aptes à maîtriser les inondations
8.2.5. RENFORCER L'HYGIENE ET LA SALUBRITE	- Eduquer et sensibiliser la population - Construire les toilettes publiques payantes - Réactiver les contrôles périodiques de l'hygiène publique - Appliquer les sanctions contre les contrevenants

RESULTAT 8.3. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE RENFORCE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
8.3.1. AUGMENTER L'ACCESSIBILITE AU RESEAU D'EAU POTABLE	- Accroître la quantité d'eau mise en service - Etendre le réseau dans les quartiers dépourvus - Réhabiliter les infrastructures existantes - Assurer l'entretien du réseau - Faciliter les conditions d'accès au réseau d'eau potable - Multiplier les bornes fontaines publiques payantes
8.3.2. AMENAGER LES AUTRES SOURCES D'EAU POTABLE	- Aménager les sources naturelles - Vulgariser les techniques de construction des puits - Prendre des mesures de protection de la nappe phréatique
8.3.3. RENFORCER LE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'EAU DE CONSOMMATION	- Mettre en place des unités de contrôle de qualité - Faire des contrôles réguliers de qualité de l'eau - Vulgariser les méthodes de traitement des eaux de puits et autres sources - Prendre des mesures correctives appropriées

RESULTAT 8.4. NUISANCES ET POLLUTIONS REDUITES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
8.4.1. RENFORCER LA MISE EN APPLICATION DES MESURES FAVORISANT LA REDUCTION DES NUISANCES DIVERSES	- Faire respecter la réglementation en matière de nuisances liées aux fumées, odeurs et bruits - Enlever les équipements usés et les épaves - Réglementer le passage des gros porteurs en zones résidentielles - Sanctionner la divagation des animaux en zones urbaines - Interdire le passage de troupeaux sur pattes en zones urbaines - Imposer une visite technique périodique des véhicules
8.4.2. PROMOUVOIR LES ACTIVITES ARTISANALES PEU POLLUANTES	- Sensibiliser les artisans sur les effets néfastes de la pollution - Mettre à disposition les ressources favorisant la promotion des activités artisanales peu polluantes - Regrouper les artisans par corps de métier
8.4.3. ATTENUER LES EFFETS DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE SUR LES CITADINS	- Evaluer l'ampleur de la pollution industrielle - Assurer la mise en application des mesures permettant de réduire les effets de la pollution industrielle - Informer les citoyens sur les dangers de la pollution industrielle - Contrôler l'application des mesures prescrites
8.4.4. ELABORER DES LOIS SPECIFIQUES REGISSANT LE REJET DES GAZ DANS L'ATMOSPHERE ET LE TRAITEMENT DES EFFLUENTS AVANT LEUR REJET	- Adapter la loi sur l'hygiène et la salubrité et mettre au point les normes camerounaises en la matière - Assurer la mise en application desdites lois

RESULTAT 8.5. PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ACQUISE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
8.5.1. DETERMINER LES CONTRAINTES LIEES A LA PARTICIPATION DES POPULATIONS	- Identifier les groupes de populations cibles - Etablir un diagnostic participatif rapide et proposer les modes appropriés
8.5.2. PROMOUVOIR LES COMITES LOCAUX DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	- Recenser les comités locaux existants - Sensibiliser les populations sur les effets néfastes de l'insalubrité - Reconnaître des pouvoirs aux structures de base dans leurs domaines de compétence
8.5.3. ASSISTER LES COMITES LOCAUX DANS LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES VISANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	- Promouvoir la participation des femmes et des leaders d'opinion dans les programmes de sensibilisation et autres supports traditionnels - Encourager la mise en oeuvre des activités génératrices de revenus par les comités de base afin de favoriser leur fonctionnement endogène - Initier les activités liées à l'assainissement du milieu urbain

SECTEUR 09

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ECOLOGIQUEMENT DURABLE

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

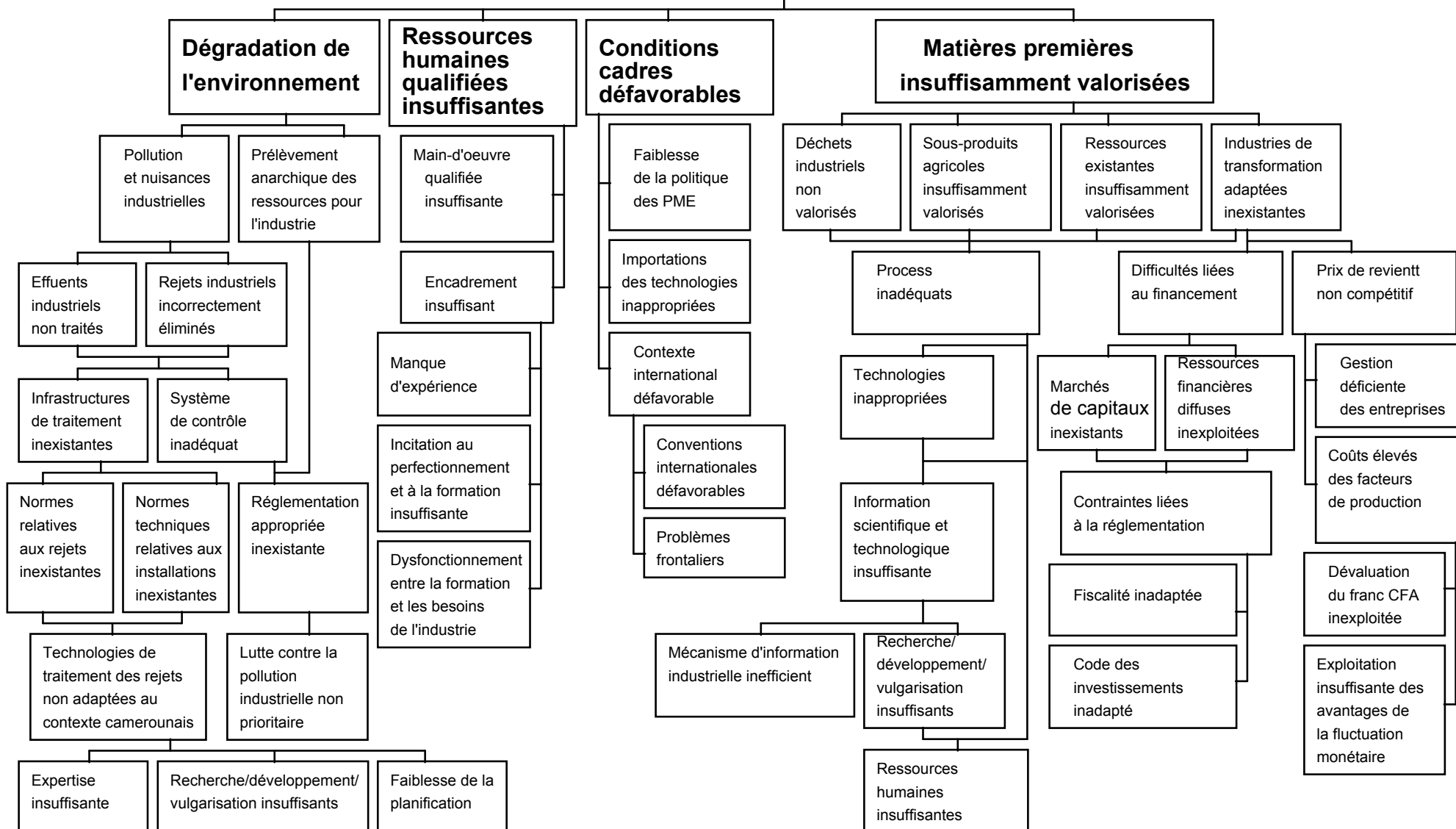
9. GESTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ECOLOGIQUEMENT DURABLE

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
TECHNOLOGIES PROPRES	Réduction de la pollution et des nuisances	MINDIC MINEPIA	Transfert de technologies difficile	Code des investissements incitatif
VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	Développement des industries basées sur les produits de la biodiversité	MINEFI MINAT (MAGZI)	Implantation des industries non contrôlée	Régime des zones franches industrielles
	Développement des industries de bois	Investisseurs publics et privés	Difficultés d'accès aux financements	Politiques d'ajustement structurel
	Développement des agro-industries	Consommateurs	Conditions cadres défavorables	
	Développement des industries basées sur les ressources minérales	MINMEE		
VALORISATION DES SOUS-PRODUITS ET DES DECHETS	Industries de valorisation des sous-produits et des déchets			

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.9

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL INAPPROPRIE



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.9

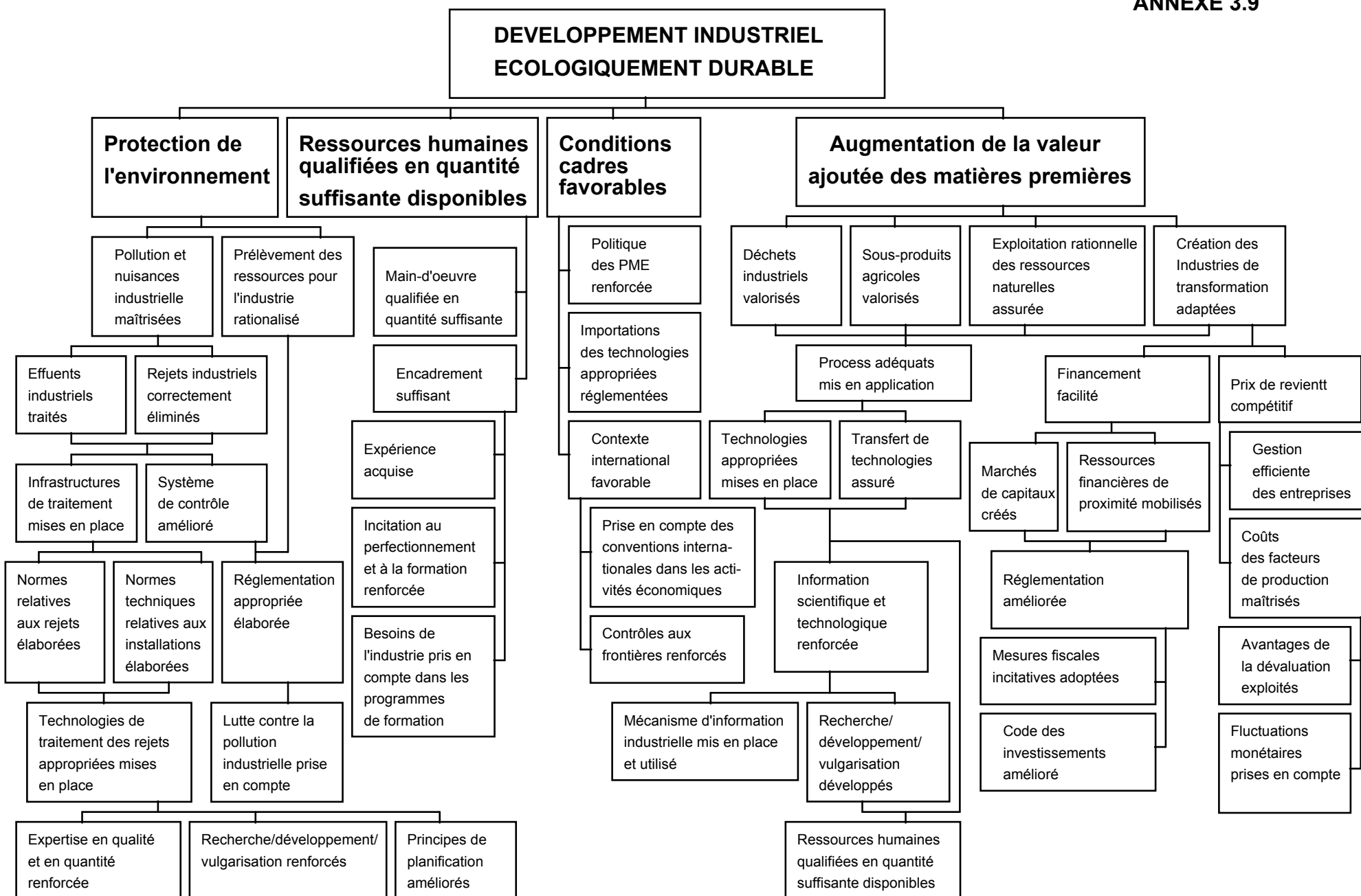


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES					INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 9 : DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ECOLOGIQUEMENT DURABLE					Augmentation du % d'industries qui, tout en respectant le code de l'environnement, augmentent leur chiffre d'affaires	
RESULTATS : 9.1. Prélèvement des ressources pour l'industrie rationalisé 9.2. Pollution et nuisances industrielles maîtrisées 9.3. Ressources humaines qualifiées en quantité suffisante disponibles 9.4. Conditions cadres favorables 9.5. Valeur ajoutée des matières premières augmentée					Le prélèvement des ressources pour l'industrie tient compte du code de l'environnement et des textes d'application (9.1.)	L'esprit entrepreneurial est développé Le système d'information industrielle est structuré
ACTIVITES : 9.1.1. Evaluer l'impact du prélèvement des ressources pour l'industrie sur l'environnement 9.1.2. Mettre en place un cadre pour réglementer le prélèvement des ressources pour l'industrie 9.1.3. Suivre l'application de la réglementation du prélèvement 9.2.1. Elaborer des normes techniques 9.2.2. Renforcer l'expertise en quantité et en qualité 9.2.3. Veiller à l'application des règlements 9.3.1. Mettre en place des structures d'apprentissage de métiers 9.3.2. Déterminer l'inadéquation formation-emploi-innovation 9.3.3. Organiser la formation et le perfectionnement suivant les besoins de l'industrie 9.4.1. Mettre en application une politique de promotion des PME 9.4.2. Mettre en place un mécanisme d'information industrielle 9.4.3. Créer des conditions incitatives pour l'attraction des capitaux et des technologies étrangers 9.4.4. Créer des conditions optimales de financement des activités (marchés de capitaux, ressources financières de proximité) 9.5.1. Valoriser les déchets industriels 9.5.2. Valoriser les sous-produits agricoles et du bois 9.5.3. Créer des industries de transformation 9.5.4. Restructurer les industries existantes					Conformité des taux d'éléments polluants avec les normes (9.2.) 80% des postes définis sont occupés par des employés qualifiés (9.3.) Augmentation de l'engagement étranger dans les entreprises industrielles (9.4.) Accroissement de la contribution du secteur industrie dans la formation du PIB (9.5.)	Les conditions socio-politiques sont favorables aux investisseurs étrangers

RESULTAT 9.1. PRELEVEMENT DES RESSOURCES POUR L'INDUSTRIE RATIONALISE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
9.1.1. EVALUER L'IMPACT DU PRELEVEMENT DES RESSOURCES POUR L'INDUSTRIE SUR L'ENVIRONNEMENT	- Mettre en place une évaluation spécifique pour chaque type de ressource - Définir les indicateurs de l'environnement - Mesurer les indicateurs - Déterminer et analyser les écarts au bout d'un temps déterminé - Définir un programme d'actualisation de l'inventaire - Faire des recommandations
9.1.2. METTRE EN PLACE UN CADRE REGLEMENTANT LE PRELEVEMENT DES RESSOURCES POUR L'INDUSTRIE	- Mettre à la disposition des populations l'information sur les techniques réglementaires de prélèvement des ressources - Sensibiliser la population sur la nécessité de contrôler le prélèvement des ressources pour l'industrie - Prévoir une incitation pour un prélèvement rationnel des ressources - Mettre en place des mesures devant minimiser les coûts des facteurs de production
9.1.3. SUIVRE L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU PRELEVEMENT	- Etablir la carte de localisation des endroits de prélèvement - Définir les procédures de suivi - Déterminer une périodicité de suivi - Définir la logistique de suivi - Effectuer des suivis contradictoires - Elaborer des recommandations

RESULTAT 9.2. POLLUTION ET NUISANCES INDUSTRIELLES MAITRISEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
9.2.1. ELABORER DES NORMES TECHNIQUES	- Faire un inventaire des normes techniques au niveau international et les évaluer - Adapter les normes les plus éco-compatibles - Vulgariser les normes auprès des industriels - Développer la recherche sur la chimie des nuisances - Réactualiser les normes à partir des résultats de recherche - Faire des recommandations
9.2.2. RENFORCER L'EXPERTISE EN QUALITE ET EN QUANTITE	- Prévoir un programme de formation et de perfectionnement des contrôleurs - Recruter du personnel qualifié - Renforcer l'autorité des contrôleurs - Doter le personnel d'infrastructures, de matériel de laboratoire d'analyses fixes et mobiles et des moyens de déplacement - Assementer le personnel de contrôle - Evaluer et sanctionner le personnel de contrôle - Prévoir une incitation honorifique pour les meilleurs contrôleurs
9.2.3. VEILLER A L'APPLICATION DES REGLEMENTS	- Etablir une carte de pollutions et nuisances industrielles - Définir la périodicité de contrôle de l'application des règlements - Définir des procédures de suivi - Effectuer des contrôles contradictoires - Déterminer les sanctions éventuelles - Faire des recommandations

RESULTAT 9.3. RESSOURCES HUMAINES QUALIFIEES EN QUANTITES SUFFISANTES DISPONIBLES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
9.3.1. METTRE EN PLACE DES STRUCTURES D'APPRENTISSAGE DE METIERS	- Evaluer les besoins en apprentissage - Définir les profils désirés - Installer les infrastructures de formation - Recruter les éléments les plus méritants - Promouvoir des stages de recyclage et de perfectionnement - Mettre en place un centre documentaire - Promouvoir des stages de longue durée en milieu industriel - Evaluer les différentes actions entreprises - Faire des recommandations
9.3.2. DETERMINER L'INADEQUATION FORMATION-EMPLOI-INNOVATION	- Inventorier les besoins actuels et futurs des industries - Inventorier les besoins du pays en matière de développement - Inventorier les programmes de formation - Organiser une concertation avec les industriels - Définir les différents profils - Faire participer les industriels à certains enseignements - Adapter les programmes de formation - Procéder à une évaluation périodique des programmes
9.3.3. ORGANISER LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT SUIVANT LES BESOINS DE L'INDUSTRIE	- Créer un centre d'études pour le développement - Développer des enseignements sur l'esprit entrepreneurial (sociologie de l'innovation, etc...) - Introduire des enseignements spécifiques sur les "technologies naissantes et nouvelles propres" (TNNP) - Mettre en place un système de diffusion et de vulgarisation des informations sur les technologies - Prévoir des stages de longue durée d'immersion industrielle - Organiser des séminaires sur l'environnement - Inculquer une culture environnementale - Evaluer les actions entreprises - Faire des recommandations

RESULTAT 9.4. CONDITIONS CADRES FAVORABLES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
9.4.1. METTRE EN APPLICATION UNE POLITIQUE DE PROMOTION DES PME	- Identifier toutes les mesures incitant l'investissement - Prendre des mesures favorisant la création d'industries à partir de la technologie endogène améliorée - Faciliter la mobilisation des ressources - Introduire des mesures d'allégement fiscal - Suivre l'application de ces mesures - Faire des recommandations
9.4.2. METTRE EN PLACE UN MECANISME D'INFORMATION INDUSTRIELLE	- Inventorier les besoins des industriels en informations - Former les industriels à la recherche de l'information - Renforcer la coopération internationale en matière d'information industrielle - Créer une banque de données industrielles - Former les industriels à l'utilisation de ces banques de données - Evaluer les résultats obtenus - Faire des recommandations
9.4.3. CREER LES CONDITIONS INCITATIVES POUR L'ATTRACTION DES CAPITAUX ET DES TECHNOLOGIES ETRANGERS	- Prendre des mesures fiscales favorables aux investisseurs étrangers - Protéger les investisseurs étrangers contre des malversations - Renforcer le réseau des infrastructures favorisant l'investissement et abaissant les coûts de facteur de production - Evaluer l'impact des capitaux et des technologies étrangers - Faire des recommandations visant à améliorer ces conditions
9.4.4. CREER DES CONDITIONS OPTIMALES DE FINANCEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES (MARCHE DE CAPITAUX, RESSOURCES FINANCIERES DE PROXIMITE)	- Faire une étude de faisabilité relative à la création d'un marché de capitaux - S'inspirer des expériences des pays en développement et des pays développés - Adopter des mesures fiscales d'incitation à l'investissement - Proposer des subventions aux investisseurs - Proposer des facilités d'installations industrielles (services, etc...) - Développer les cabinets de consultants en technologies industrielles - Proposer des prix de consultations attrayants et raisonnables - Evaluer les mesures retenues - Faire des recommandations

RESULTAT 9.5. VALEUR AJOUTEE DES MATIERES PREMIERES AUGMENTEE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
9.5.1. VALORISER LES DECHETS INDUSTRIELS	- Inventorier les déchets - Définir une nomenclature de classification - Définir les technologies propres adaptées - Contrôler les déchets ultimes - Assister les industriels dans les activités de valorisation des déchets - Adopter des mesures fiscales incitatives pour la valorisation des déchets - Evaluer périodiquement les mesures retenues - Faire des recommandations
9.5.2. VALORISER LES SOUS-PRODUITS AGRICOLES ET DU BOIS	- Inventorier les sous-produits - Choisir une technologie appropriée - Contrôler les déchets ultimes suivant les normes - Assister les industriels dans les activités relatives à la valorisation des sous-produits agricoles et du bois - Promouvoir des mesures fiscales incitatives
9.5.3. CREER DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	- Inventorier les ressources naturelles - Choisir des technologies appropriées - Favoriser l'émergence des ingénieurs conseils - Favoriser le partenariat avec les pays du Sud et du Nord - Assurer le transfert du know-how - Promouvoir des mesures fiscales incitatives - Evaluer les mesures retenues - Faire des recommandations
9.5.4. RESTRUCTURER LES INDUSTRIES EXISTANTES	- Evaluer les différents process utilisés dans l'industrie camerounaise - Faire un calcul coût-bénéfice - Proposer des mesures tendant à optimiser les process - Assurer la mise en application des dispositions visant la création des unités de traitement des rejets et effluents industriels - Favoriser les échanges inter-industries pour le recyclage des déchets - Promouvoir des mesures fiscales incitatives

SECTEUR 10

IMPACT DES INFRASTRUCTURES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

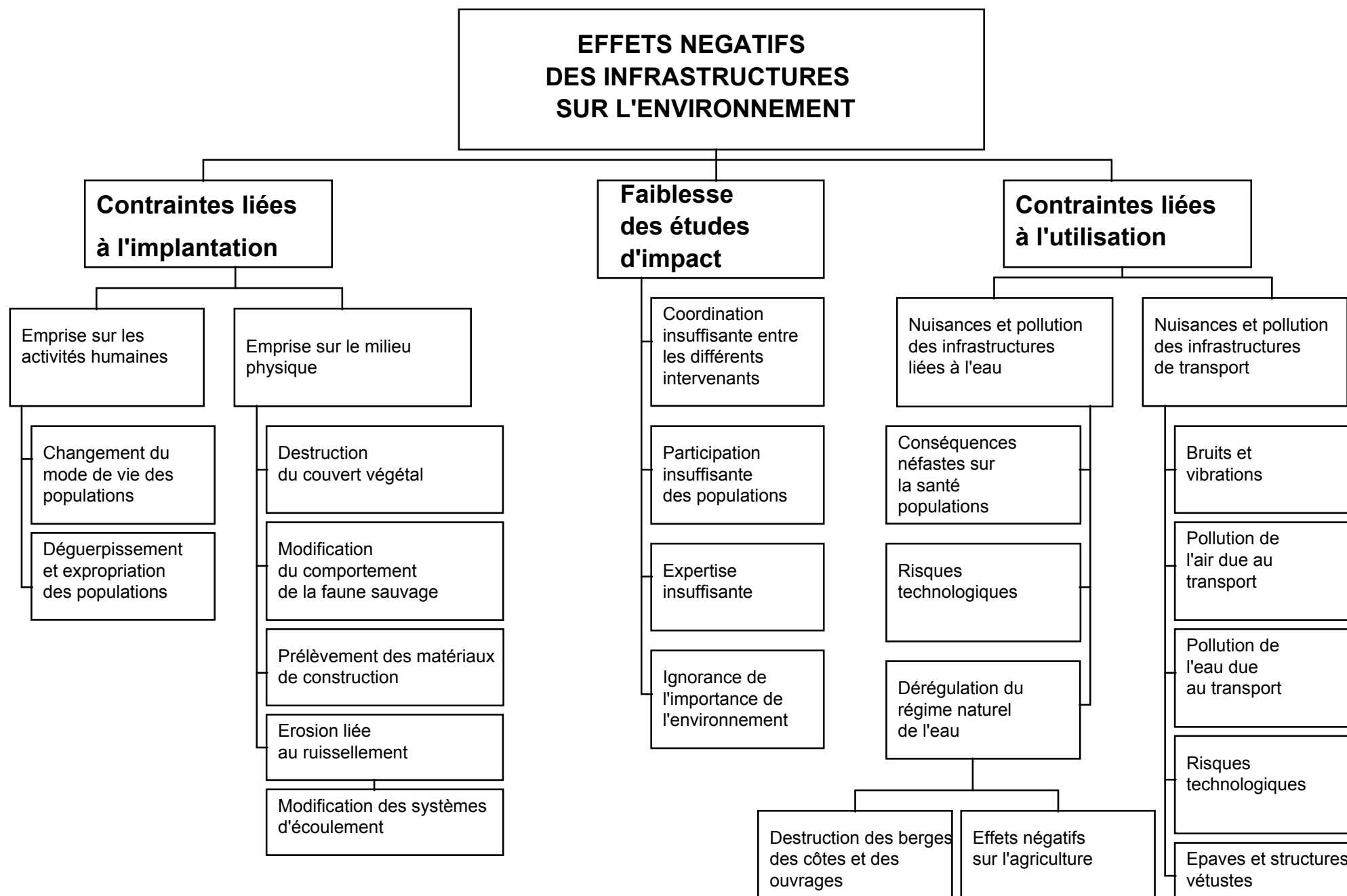
Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

10. GESTION DE L'IMPACT DES INFRASTRUCTURES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
AXES ROUTIERS	Vecteur de développement (désenclavement)	MINTP	Expropriations	Systématisation des études d'impact dans divers projets
		MINUH		
CHEMINS DE FER	Développement de l'électrification	MINTRANS, RNCF, CAMAIR, ADC, ASECNA, ONPC, CAMSHIP, CNCC, SOCAMAC, CAMTAINER	Destruction du couvert végétal Pollution	Participation des populations dans la planification des infrastructures
LIGNES DE HAUTE TENSION		MINMEE (SONEL, SNEC)	Erosion	
PIPELINES		Investisseurs publics et privés (syndicats)	Stagnation de l'eau le long des voies	
AERODROMES	Facilitation du transport	MINAGRI	Effets biochimiques	
		MINEFI		
CANAUX D'IRRIGATION ET DE NAVIGATION	Hydroélectricité Irrigation Régulation Pêche, eau potable	DGTC	Effets négatifs sur la santé	
BARRAGES				



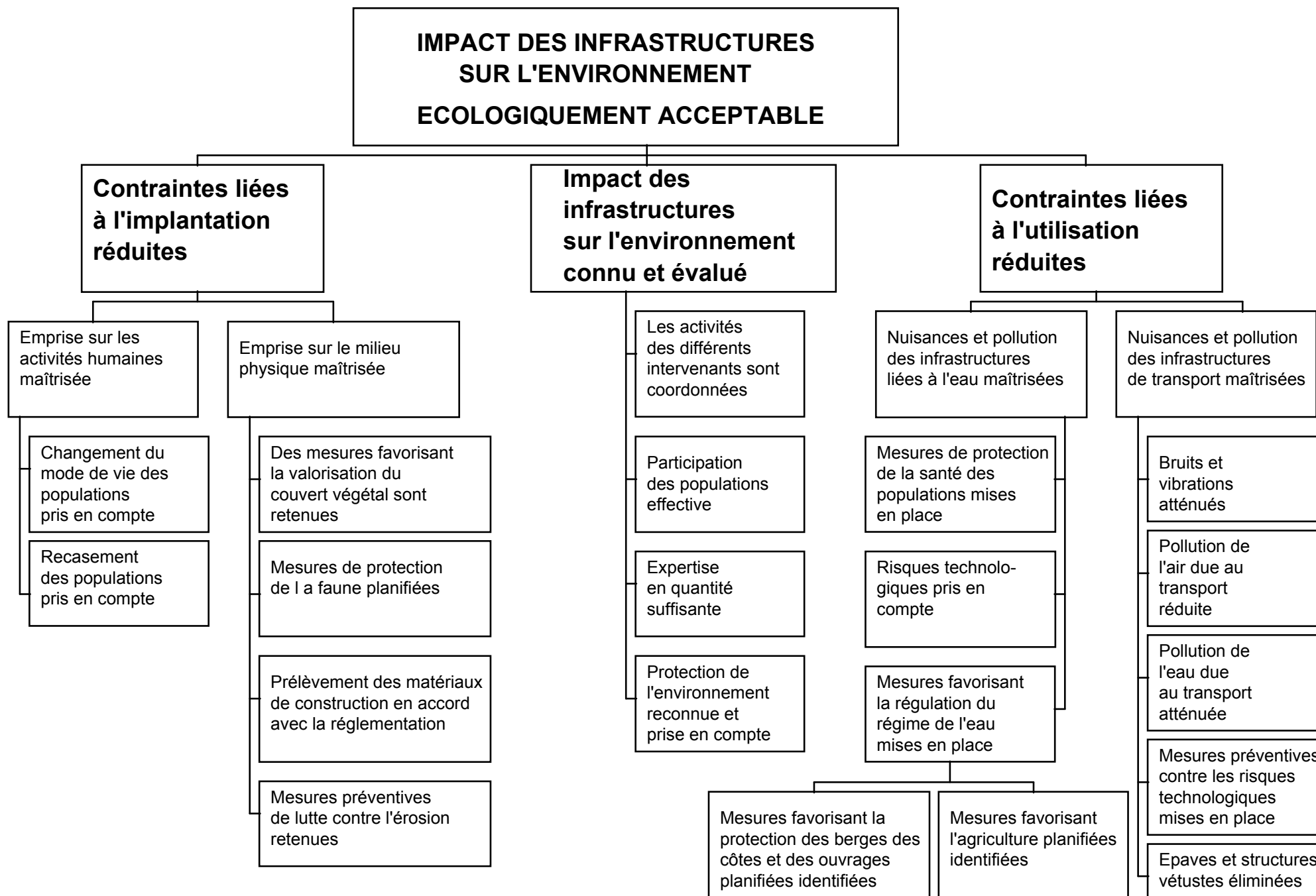


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES				INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 10 : IMPACT DES INFRASTRUCTURES SUR L'ENVIRONNEMENT ECOLOGIQUEMENT ACCEPTABLE					
RESULTATS :				Les infrastructures respectent les principes régissant la protection de l'environnement (10.1.)	L'environnement socio-politique est favorable aux investissements
10.1. Les procédures relatives à l'élaboration des études d'impact sont respectées	10.2. Les contraintes liées à l'implantation sont réduites	10.3. Les contraintes liées à l'utilisation des infrastructures liées à l'eau sont réduites	10.4. Les contraintes liées à l'utilisation des infrastructures de transport sont réduites	Une étude d'impact est réalisée pour chaque infrastructure (10.2.)	Les conflits inter-institutionnels sont réduits
ACTIVITES :					
10.1.1. Sensibiliser les concernés sur l'intérêt de la protection de l'environnement	10.2.1. Déterminer les effets des infrastructures sur le milieu physique et humain	10.3.1. Mettre en place des mécanismes d'intervention en cas d'inondations	10.4.1. Mettre en place des mesures de protection de la population à proximité de l'infrastructure	Les inondations et les pénuries d'eau dues à la régulation du régime des eaux ont disparu (10.3.)	L'importance de l'environnement est connue et acceptée
10.1.2. Associer les populations à la planification du projet	10.2.2. Déterminer les mesures d'atténuation des effets négatifs liés à l'infrastructure	10.3.2. Assurer la régulation du régime de l'eau en fonction des besoins des concernés	10.4.2. Prendre des mesures de contrôle technique obligatoire des engins à moteur	Augmentation du nombre de véhicules ayant subi le contrôle technique (10.4.)	
10.1.3. Coordonner les activités des différents intervenants	10.2.3. Assurer la mise en application des mesures visant la réduction des contraintes liées à l'implantation	10.3.3. Mettre en place des mesures visant à réduire l'érosion due aux infrastructures	10.4.3. Prendre des mesures favorisant l'élimination des déchets solides	Les épaves ont disparu de la proximité des infrastructures de transport et sont valorisés (10.5.)	
10.1.4. Déterminer les possibilités d'usage multiples des infrastructures		10.3.4. Maîtriser les nuisances et pollutions provenant des infrastructures liées à l'eau	10.4.4. Elaborer la réglementation favorisant la réduction des nuisances et des pollutions liées aux infrastructures de transport		
10.1.5. Tenir compte des effets de l'implantation et de l'utilisation des infrastructures		10.3.5. Assurer la mise en oeuvre des mesures préventives et curatives des maladies liées à l'eau	10.4.5. Suivre la mise en application des mesures relatives à l'utilisation des infrastructures de transport		
10.1.6. Mettre en place un programme de formation sur les études d'impact		10.3.6. Suivre la mise en application des mesures relatives à l'utilisation des infrastructures liées à l'eau			

RESULTAT 10.1. LES PROCEDURES RELATIVES A L'ELABORATION DES ETUDES D'IMPACT SONT RESPECTEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
10.1.1. SENSIBILISER LES CONCERNES SUR L'INTERET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	- Informer les concernés sur les dangers auxquels est exposé l'environnement - Informer les concernés sur les dispositions liées à la protection de l'environnement - Mettre à disposition les réglementations en vigueur
10.1.2. ASSOCIER LES POPULATIONS A LA PLANIFICATION DU PROJET	- Réunir les populations concernées - Leur donner des informations sur l'intérêt du projet - Recueillir leurs réactions - Faire des propositions en tenant compte des intérêts immédiats et futurs des populations - Reformuler le projet en tenant compte de ces réactions
10.1.3. COORDONNER LES ACTIVITES DES DIFFERENTS INTERVENANTS	- Recenser les différentes parties intervenants dans le projet - Analyser les contributions des différents intervenants dans le projet - Créer un comité de pilotage - Faire des recommandations
10.1.4. DETERMINER LES POSSIBILITES D'USAGE MULTIPLE DES INFRASTRUCTURES	- Réunir les usagers potentiels - Recueillir leurs préoccupations - Planifier l'utilisation de l'ouvrage - Faire des recommandations
10.1.5. TENIR COMPTE DES EFFETS DE L'IMPLANTATION ET DE L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES	- Prendre en compte les contraintes liées à l'infrastructure - Prendre en compte les contraintes liées à l'utilisation des infrastructures
10.1.6. METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ETUDES D'IMPACT	- Faire un inventaire des problèmes immédiats et futurs causés par l'infrastructure à l'environnement - Identifier les personnes pouvant faire des études d'impact - Concevoir les programmes de formation - Déterminer les moyens de formation - Assurer la formation requise - Evaluer la formation

RESULTAT 10.2. LES CONTRAINTES LIEES A L'IMPLANTATION SONT REDUITES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
10.2.1. DETERMINER LES EFFETS DES INFRASTRUCTURES SUR LE MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN	- Elaborer une réglementation pour chaque type d'infrastructure - Décrire l'infrastructure projetée ainsi que les variantes proposées - Déterminer les éléments du milieu physique et humain - Prévoir la nature et l'ordre de grandeur des effets sur l'environnement - Etablir la liste des indicateurs auxquels on aura recours - Calculer la valeur de chaque indicateur et de l'impact total - Faire des recommandations
10.2.2. DETERMINER LES MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS NEGATIFS LIES A L'INFRASTRUCTURE	- Inventorier les biens - Mesurer sanitaires à prendre - Prévoir des mesures compensatoires directes (impacts directs du projet) - Prévoir les mesures compensatoires indirects (nouveaux besoins socio-économiques) - Prendre en compte l'existence des risques naturels
10.2.3. ASSURER LA MISE EN APPLICATION DES MESURES VISANT LA REDUCTION DES CONTRAINTES LIEES A L'IMPLANTATION	- Identifier les mesures à prendre - Informer les concernés - Coordonner la mise en oeuvre des mesures - Suivre la mise en application des mesures

RESULTAT 10.3. LES CONTRAINTES LIEES A L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EAU SONT REDUITES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
10.3.1. METTRE EN PLACE DES MECANISMES D'INTERVENTION EN CAS D'INONDATION	- Evaluer l'ampleur des inondations probables - Informer et organiser les populations - Définir les procédures d'intervention - Former les populations aux premiers secours - Assurer la disponibilité des moyens d'intervention - Vérifier périodiquement la fiabilité des moyens matériels mis à disposition
10.3.2. ASSURER LA REGULATION DU REGIME DE L'EAU EN FONCTION DES BESOINS DES CONCERNES	- Faire l'inventaire des problèmes pouvant entraver la satisfaction des besoins des concernés - Planifier la régulation du régime de l'eau - Tenir les concernés informés des dispositions retenues - Mettre en place les mesures visant à réguler le régime de l'eau - Faire des recommandations - S'assurer périodiquement que les mesures sont opérationnelles
10.3.3. METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT A REDUIRE L'EROSION DUE AUX INFRASTRUCTURES	- Faire le bilan de l'impact de l'infrastructure sur le ruissellement et la percolation des eaux - Identifier les aires potentiellement érodables - Mettre en place des dispositifs de réduction de l'érosion - Evaluer l'efficacité de ces dispositifs - Faire des observations constructives
10.3.4. MAITRISER LES NUISANCES ET POLLUTIONS PROVENANT DES INFRASTRUCTURES LIEES A L'EAU	- S'assurer que toutes les nuisances et pollutions ont été identifiées - Mettre en place des mesures correctives - Evaluer ces mesures - Faire des recommandations tendant à améliorer les mesures prises
10.3.5. ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES MESURES PREVENTIVES ET CURATIVES DES MALADIES LIEES A L'EAU	- Informer les populations des parasites pathogènes liés à l'eau - Donner aux populations une éducation sanitaire élémentaire - Tenir compte de l'afflux des populations attirées par les retombées socio-économiques du projet - Prévoir des structures pouvant assurer les soins de santé primaires - Mettre à disposition les moyens de fonctionnement de ces structures
10.3.6. SUIVRE LA MISE EN APPLICATION DES MESURES RELATIVES A L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES LIEES A L'EAU	- Evaluer les mesures à prendre ainsi que leurs contraintes - Définir les procédures de suivi - Déterminer la périodicité de suivi - Faire des suivis contradictoires - Proposer des recommandations

RESULTAT 10.4. LES CONTRAINTES LIEES A L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SONT REDUITES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
10.4.1. METTRE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION DES POPULATIONS A PROXIMITE DE L'INFRASTRUCTURE	- Informer les populations des dangers potentiels liés à l'infrastructure - Choisir les solutions de protection en tenant compte des habitudes de la population - Assurer la mise en place des solutions retenues après concertation avec les concernés
10.4.2. PRENDRE DES MESURES DE CONTROLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE DES ENGINS A MOTEUR	- Choisir les modes de contrôle des rejets gazeux identifiés - Prendre des mesures visant à mettre en place les dispositifs de contrôle - S'assurer que les contrôles sont efficaces - Mettre en place des mesures de suivi des contrôles - Proposer des recommandations
10.4.3. PRENDRE DES MESURES FAVORISANT L'ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES	- Mettre en place un système pour éliminer les déchets solides (épaves, ...) - Elaborer des mesures favorisant l'élimination de ces déchets par les pollueurs eux-mêmes - Evaluer les mesures prises - Faire des recommandations
10.4.4. ELABORER LA REGLEMENTATION FAVORISANT LA REDUCTION DES NUISANCES ET POLLUTIONS LIEES AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	- Evaluer les nuisances et pollutions (le degré de tolérance) - Déterminer les seuils de tolérance - Prendre des mesures tendant à assurer le contrôle des nuisances et pollutions
10.4.5. SUIVRE LA MISE EN APPLICATION DES MESURES RELATIVES A L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	- Etablir la liste des mesures - Définir les procédures de suivi - Faire des suivis contradictoires - Proposer des recommandations

SECTEUR 11

FEMMES DANS LES PROGRAMMES D'ENVIRONNEMENT

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

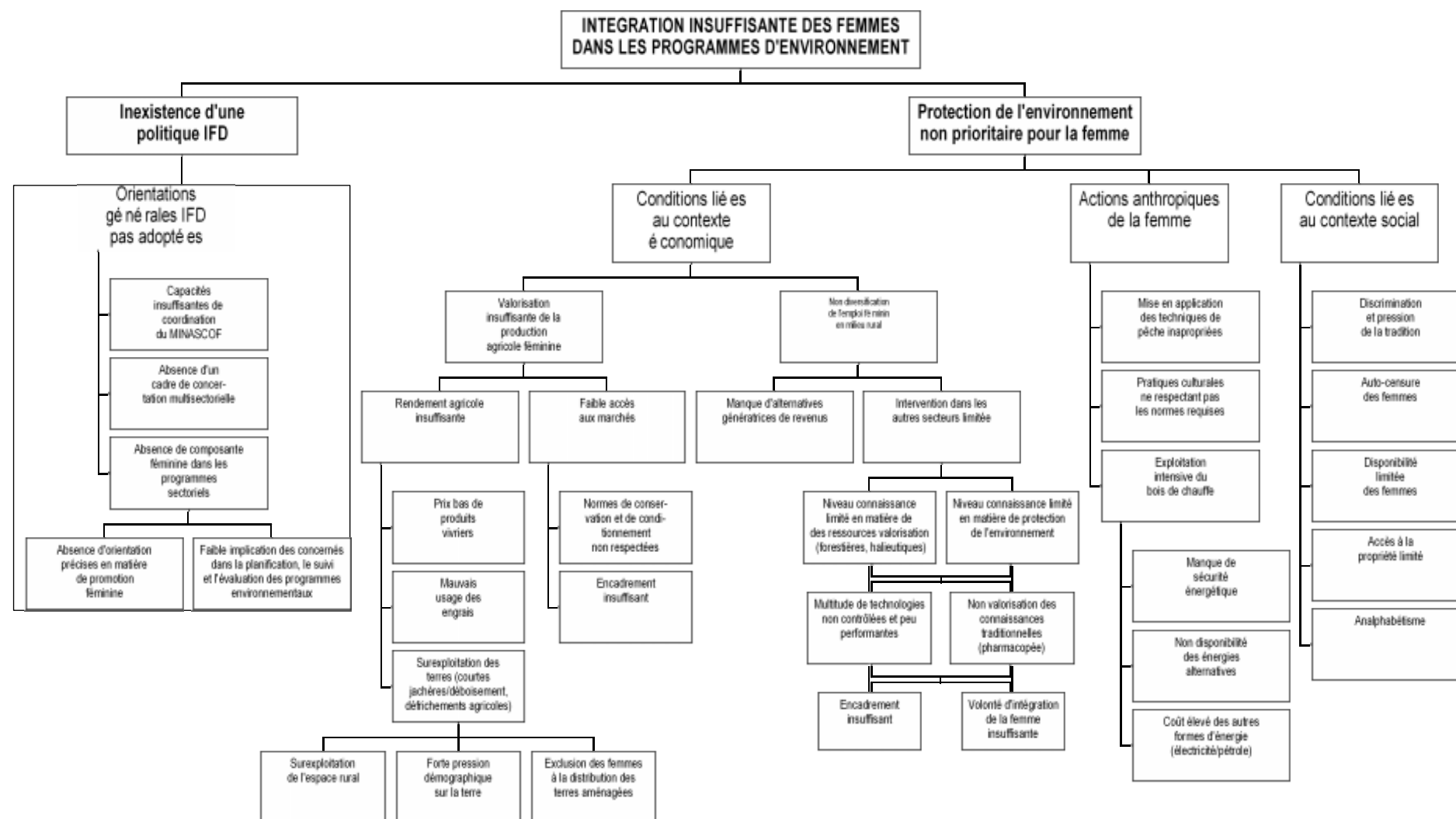
11. INTEGRATION DE LA FEMME DANS LES PROGRAMMES D'ENVIRONNEMENT EFFECTIVE

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
AGRICULTURE VIVRIERE	Principale main-d'oeuvre	MINAGRI MINEF MINASCOF	Exclusion des femmes à la distribution des terres aménagées	Vulgarisation des méthodes de protection et fertilisation des sols
PETIT ELEVAGE	Aptitude à la transformation et la conservation Gestion des ressources alimentaires Connaissances traditionnelles Disponibilité à la sensibilisation/formation	ONG/Organisations féminines Secteur privé	Accès à la propriété limité Niveau connaissance limité en matière de protection de l'environnement Normes de conservation et de conditionnement non respectées Analphabétisme	Distribution équitable des terres aménagées Amélioration de la législation sur le droit foncier et la succession en faveur des femmes
EXPLOITATION BOIS D'ENERGIE	Promotion foyers améliorés Réceptivité aux innovations	MINAGRI MINASCOF ONG	Non disponibilité des énergies alternatives Exploitation intensive du bois de chauffe	Développement d'autres formes d'énergie renouvelables Programme foyers améliorés
PRODUITS FORESTIERS	Valorisation biodiversité	MINEF Population à la base MINREST	Niveau connaissance limité en matière de valorisation des ressources (forestières, halieutiques)	Promotion de mise en valeur des autres produits de la forêt

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
EMPRISE FAMILIALE, SOCIALE ET ECONOMIQUE	Amélioration cadre de vie familiale		Inexistence d'une politique IFD	Elaboration politique multisectorielle de l'intégration de la femme dans tous les programmes de développement
	Sécurité alimentaire de la famille		Coût de la vie élevé	Sensibilisation de la population aux nouvelles valeurs sociales
	Activités économiques	MINASCOF MINAGRI MINEF	Rendement agricole insuffisant	Diversification de l'emploi féminin
	Transfert de connaissances	ONG et Associations féminines	Manque d'alternatives génératrices de revenus Encadrement insuffisant	Dynamisation de l'alphabétisation fonctionnelle Formation animatrices polyvalentes Prise en compte de l'importance du rôle des femmes
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Gestion courante de l'eau	MINMEE MINAGRI MINASCOF	Mauvaise gestion de l'eau	Education à la gestion de l'eau
	Promotion hygiène familiale	ONG	Utilisation de l'eau polluée	Education à l'hygiène
CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	Réceptivité des femmes en âge de procréer	MINASCOF MINSANTE ONG	Forte pression démographique sur la terre	Promotion de l'EPR et du planning familial
			Pression sur les ressources	Introduction composante économique dans tous les projets EPR

HIERARCHIE DES OBJECTIFS

Annexe 2.11.



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.11.

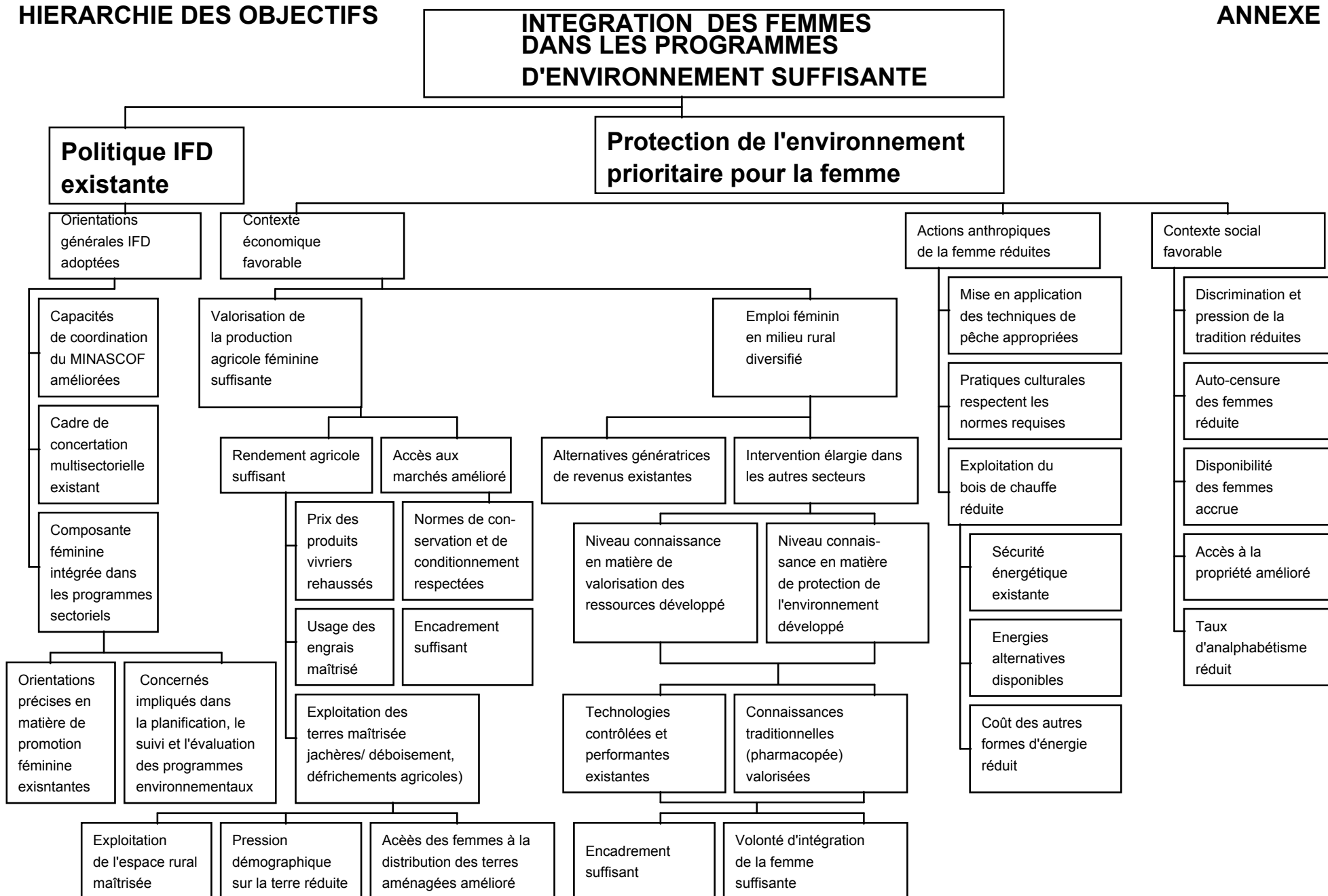


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES		INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 11 : INTEGRATION DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES D'ENVIRONNEMENT			
RESULTATS : 11.1. Politique IFD adoptée et mise en oeuvre		Composante féminine prise en compte dans tous les programmes (11.1.)	Principe de l'IFD accepté par les hommes à tous les niveaux
ACTIVITES : 11.1.1. Elaborer une politique multisectorielle IFD 11.1.2. Impliquer la femme à la base à toutes les étapes du cycle des projets environnementaux 11.1.3. Suivre la mise en application de la dimension femme et environnement		11.2. La protection de l'environnement est une priorité pour les femmes 11.2.1. Assurer la protection de l'environnement à travers la valorisation de la production agricole féminine 11.2.2. Assister la femme dans la gestion des ressources eau et énergie en respectant les exigences environnementales 11.2.3. Diversifier les activités génératrices de revenus de la femme 11.2.4. Réduire les contraintes liées au contexte socio-culturel	Revenus des femmes améliorés tout en respectant les exigences de l'environnement diffusées (11.2.) Texte relatif à l'intégration de la femme soit mis en application

RESULTAT 11.1. POLITIQUE IFD ADOPTÉE ET MISE EN OEUVRE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
11.1.1. ELABORER UNE POLITIQUE MULTISECTORIELLE IFD	- Définir les orientations nationales en matière de femme et environnement - Former les planificateurs et intervenants au développement à l'analyse de genre - Elaborer un plan d'action multisectoriel
11.1.2. IMPLIQUER LA FEMME A LA BASE A TOUTES LES ETAPES DU CYCLE DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX	- Assurer la prise en compte de la composante femme dans tous les projets et programmes - Assurer la coordination au niveau régional et national des actions en direction des femmes - Assurer la représentativité des femmes à la base dans tous les comités régionaux - Elaborer le programme national d'animation rurale
11.1.3. SUIVRE LA MISE EN APPLICATION DE LA DIMENSION FEMME ET ENVIRONNEMENT	- Améliorer la capacité des services régionaux et centraux en matière de suivi-évaluation des projets environnementaux - Déterminer les difficultés d'intégration des femmes aux projets de développement - Proposer des mesures correctives en cas de besoin

RESULTAT 11.2. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE PRIORITE POUR LES FEMMES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
11.2.1. ASSURER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT A TRAVERS LA VALORISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FEMININE	- Vulgariser des nouvelles techniques agricoles - Réhabiliter des anciens produits de rente laissés pour compte mais encore demandés sur le marché - Renforcer les mesures pour la diminution des pertes après récolte - Promouvoir la pisciculture et le petit élevage - Recycler les sous-produits et déchets agricoles
11.2.2. ASSISTER LA FEMME DANS LA GESTION DES RESSOURCES EAU ET ENERGIE EN RESPECTANT LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	- Encourager la gestion de l'eau selon les normes d'hygiène requises - Encourager la participation des femmes dans les comités de gestion de l'eau - Vulgariser les foyers améliorés - Encourager l'emploi des autres énergies que le bois (politique de prix du pétrole lampant, gaz, électricité) - Assister la femme dans la création des ressources en bois de chauffe
11.2.3. DIVERSIFIER LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DE LA FEMME	- Etudier les autres potentialités exploitables génératrices de revenus - Exploiter rationnellement certaines essences médicinales - Former les personnels à la transformation des nouveaux produits
11.2.4. REDUIRE LES CONTRAINTES LIEES AU CONTEXTE SOCIO-CULTUREL	- Elaborer et mettre en oeuvre un programme de sensibilisation - Intégrer une composante alphabétisation fonctionnelle dans tout projet environnemental - Améliorer l'accès des femmes à la propriété (terres aménagées et terres acquises par succession)

SECTEUR 12

EDUCATION A LA PARENTE RESPONSABLE

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

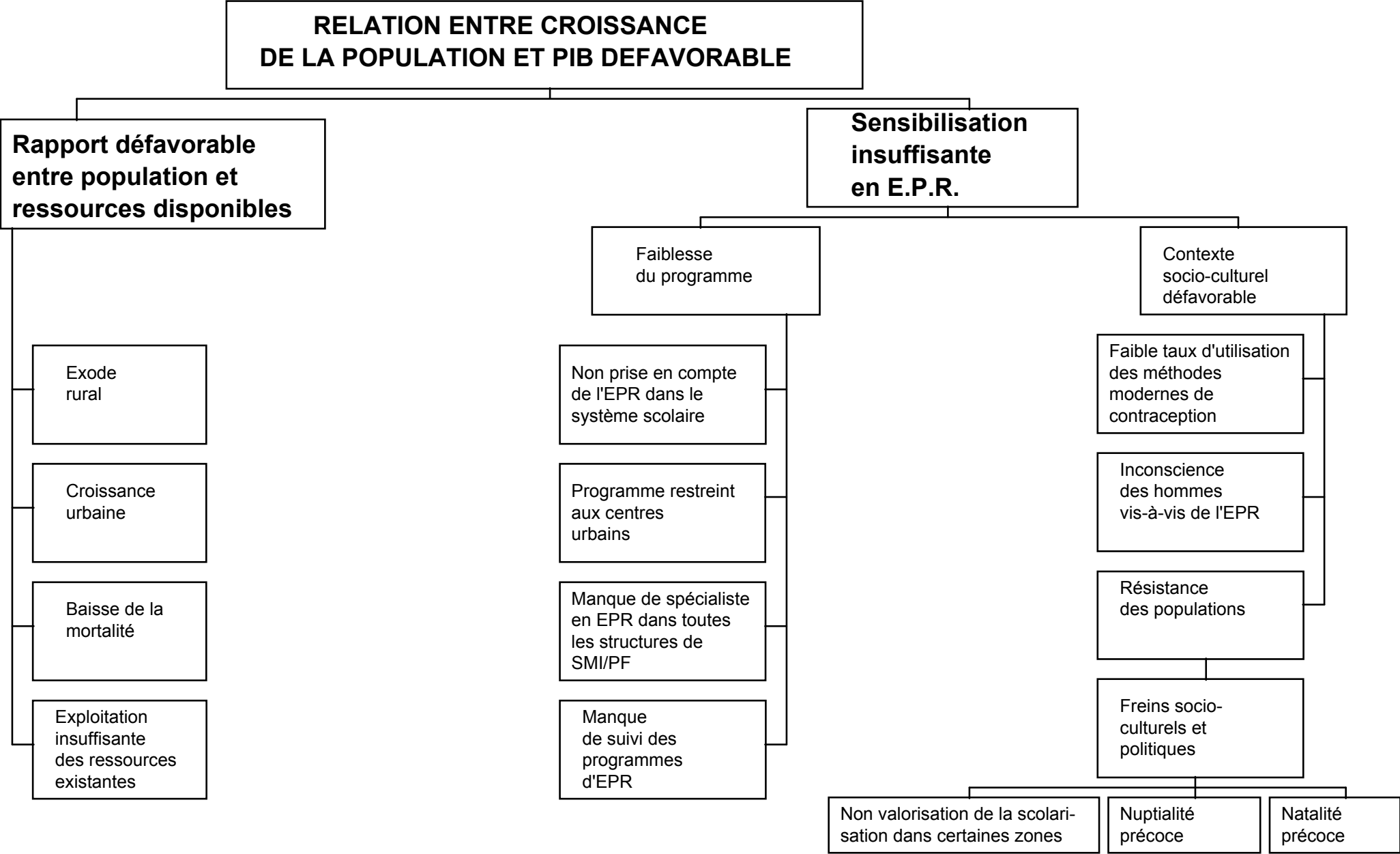
Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

12. PROGRAMME EDUCATION A LA PARENTE RESPONSABLE RENFORCE

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
EDUCATION A LA VIE SEXUELLE	Introduction à l'école de l'éducation sexuelle	MINEDUC Population estudiante	Personnel pas formé Résistance des parents Insuffisance des personnes ressources en matière EPR	Intégration EPR dans les
EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE	Participation des communautés de base aux activités de développement Responsabilisation de la communauté en matière d'auto-promotion	MINAGRI MINASCOF ONG Population à la base	Insuffisance de moyens pour l'autofinancement des activités communautaires Encadrement insuffisant	Désengagement de l'Etat Mise en place des programmes d'éducation à la parenté responsable
MAITRISE PROCREATION	Structures sanitaires disponibles Personnel formé	MINSANTE Secteur privé confessionnel	Accès insuffisant aux structures de santé Rejet participation aux coûts de santé par la population Mise en oeuvre lente de la réorganisation des services de santé	Participation communautés aux coûts de la santé Formation à la demande
PLANIFICATION FAMILIALE	Disponibilité des contraceptifs non médicaux Réceptivité de la population Sensibilisation à l'EPR Disponibilité programmes PF		Freins socio-culturels Nuptialité précoce Faible taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception Programme restreint aux centres urbains	Intégration SMI/PF Elargissement du circuit de distribution de certaines méthodes



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

ANNEXE 3.12

RELATION ENTRE CROISSANCE DE LA POPULATION ET PIB FAVORABLE

Rapport entre population et ressources disponibles favorable

Population
rurale
stabilisée

Croissance
urbaine
ralentie

Taux de
mortalité
amélioré

Exploitation
suffisante
des ressources
existantes

Sensibilisation en E.P.R. suffisante

Programme EPR renforcé

EPR intégré dans le
système scolaire

Programme EPR
élargi au monde
rural

Spécialistes EPR
disponibles dans
toutes les structures
de SMI/PF

Suivi des
programmes EPR
assuré

Contexte socio-culturel favorable

Taux d'utilisation
des méthodes
modernes de
contraception amélioré

Conscience
des hommes
vis-à-vis de l'EPR
éveillée

Adhésion
des populations
améliorée

Freins socio-
culturels et politiques
relâchés

Scolarisation des jeunes valo-
risée dans les zones en retard

Age au premier
mariage relevé

Age au premier
accouchement relevé

TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES		INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 12 : RELATION ENTRE CROISSANCE DE LA POPULATION ET PIB FAVORABLE			
RESULTATS : 12.1. Rapport entre population et ressources disponibles favorable 12.2. Sensibilisation à l'éducation à la parenté responsable suffisante		Nombre de produits nouveaux exploités et commercialisés (12.1.1.) Revenu du monde rural amélioré (12.1.1.) Augmentation du taux de croissance de la population rurale de 1,7% à 3% (12.1.1.)	Volet EPR intégré dans tous les projets de développement Politique de promotion de nouvelles sources de devises dans le monde rural élaborée et mise en oeuvre
ACTIVITES : 12.1.1. Stabiliser les populations rurales 12.1.2. Réduire la pression démographique des grandes villes 12.1.3. Améliorer la participation des populations aux activités de développement 12.1.4. Assurer une meilleure intégration du secteur informel		12.2.1. Intégrer l'EPR dans le système éducatif formel 12.2.2. Elargir le programme en milieu rural 12.2.3. Réduire la pression des freins socio-culturels 12.2.4. Organiser un système de suivi du volet planning familial du programme d'EPR	

RESULTAT 12.1. RAPPORT ENTRE POPULATION ET RESSOURCES DISPONIBLES FAVORABLE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
12.1.1. STABILISER LES POPULATIONS RURALES	- Augmenter le revenu du monde rural (infrastructures de production) - Développer les infrastructures de production et de conservation et de distribution - Renforcer des activités communautaires - Viabiliser le milieu rural
12.1.2. REDUIRE LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE DE GRANDES VILLES	- Favoriser la réinsertion des migrants dans les campagnes - Développer les centres secondaires (au point de vue économique)
12.1.3. AMELIORER LA PARTICIPATION DES POPULATIONS AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT	- Promouvoir des secteurs porteurs non encore exploités - Introduire des programmes de formation adaptés aux besoins de l'économie - Assurer une meilleure intégration du secteur informel
12.1.4. ASSURER UNE EXPLOITATION OPTIMALE DES RESSOURCES EXISTANTES	- Améliorer la qualité des études de faisabilité des projets - Diversifier les formes d'exploitation et d'utilisation des ressources existantes

RESULTAT 12.2. SENSIBILISATION A L'EDUCATION A LA PARENTE RESPONSABLE SUFFISANTE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
12.2.1. INTEGRER L'EPR DANS LE SYSTEME EDUCATIF FORMEL	- Intégrer l'EPR dans le système éducatif formel - Former des enseignants
12.2.2. ELARGIR LE PROGRAMME EN MILIEU RURAL	- Intégrer l'EPR au programme d'alphabétisation fonctionnelle - Recycler les animatrices rurales - Sensibiliser les populations sur les objectifs du programme
12.2.3. REDUIRE LA PRESSION DES FREINS SOCIO-CULTURELS ET POLITIQUES	- Informer sur le contenu exact du programme EPR - Faciliter l'adhésion au programme de l'EPR
12.2.4. ORGANISER UN SYSTEME DE SUIVI DU VOLET PLANNING FAMILIAL DU PROGRAMME D'EPR	- Mettre en place un système de référence du programme EPR - Evaluer les acquis et la durabilité du programme

SECTEUR 13

HYGIENE PUBLIQUE

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

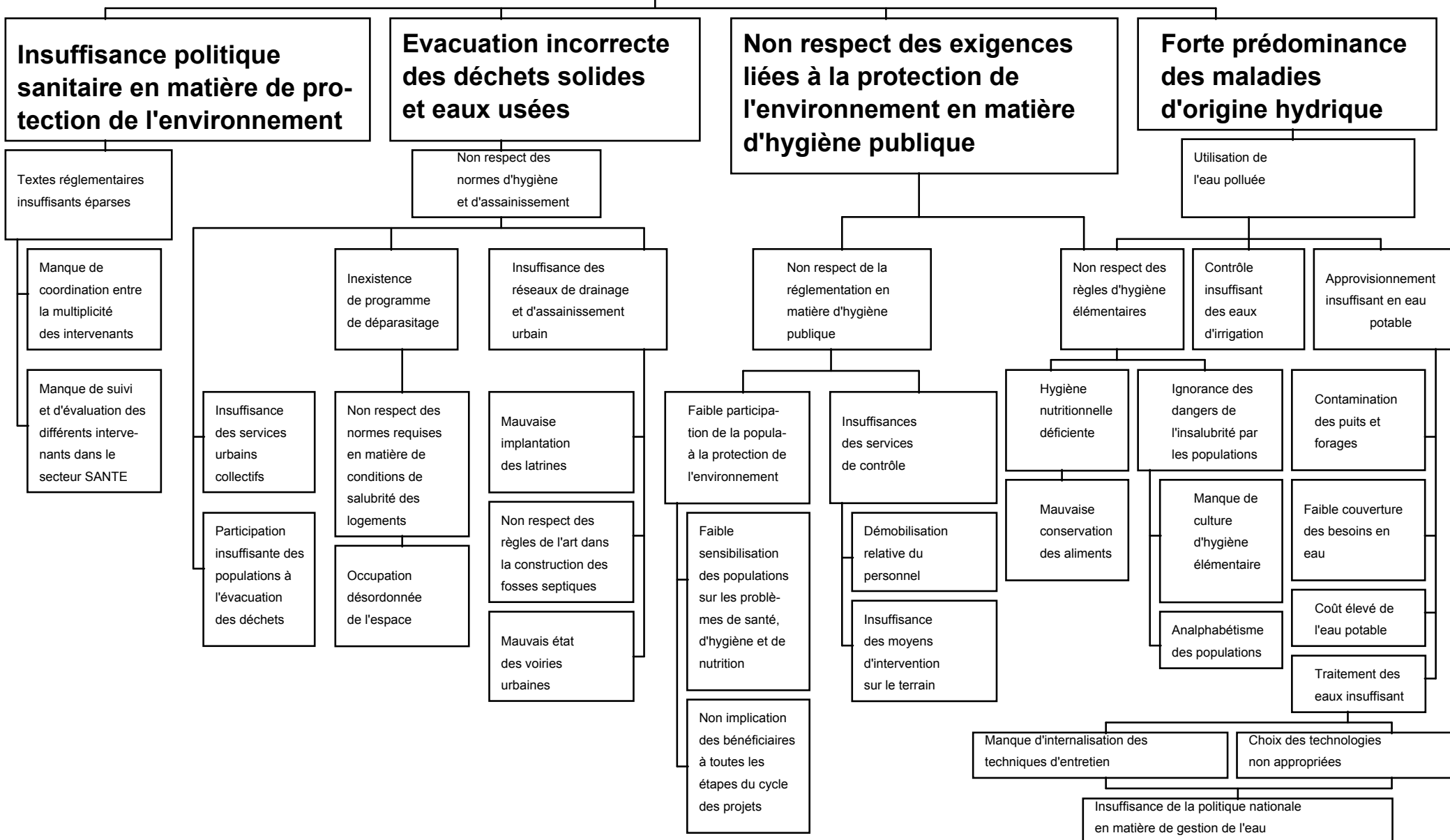
13. HYGIENE PUBLIQUE AMELIOREE

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE	Disponibilité de l'espace aménageable Existence des services spécialisés	MINUH ONG/Associations	Prestations de santé tiennent compte des exigences de l'environnement Stagnation des eaux usées et de pluies	Constitution des ONG environnementales Réhabilitation des ouvrages existants
HYGIENE DOMESTIQUE		MAETUR MAGZI/SIC MINSANTE MINAT MINASCOF	Mauvaise gestion des eaux usées domestiques et des ordures ménagères Incinération des déchets dans les rues Prolifération des déchets plastiques/verres	Participation plus poussée des populations Engagement des donateurs dans le secteur urbain
APPROVISIONNEMENT EN EAU	Disponibilité de la ressource	Communes MINMEE Communes MINASCOF	Absence programme de déparasitage Traitement des eaux insuffisant Contamination des puits domestiques Usage eau polluée Coût élevé de l'eau de la SNEC	Mise en place des programmes de sensibilisation Evolution mentalité usage latrines généralisée Etablissement des normes en cours
HYGIENE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	Disponibilité alimentaire	Institut Pasteur Associations de protection des consommateurs MINASCOF	Hygiène nutritionnelle déficiente Mauvaise conservation des aliments	Réglementation et contrôle de l'évacuation des eaux usées Surveillance et contrôle du système d'approvisionnement d'eau

HIERARCHIE DES PROBLEMES

ANNEXE 2.13

PRECARITE DE LA SANTE DES POPULATIONS LIEE AU NON RESPECT DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES



**SANTE DES POPULATIONS LIEE AU RESPECT
DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES AMELIOREE**

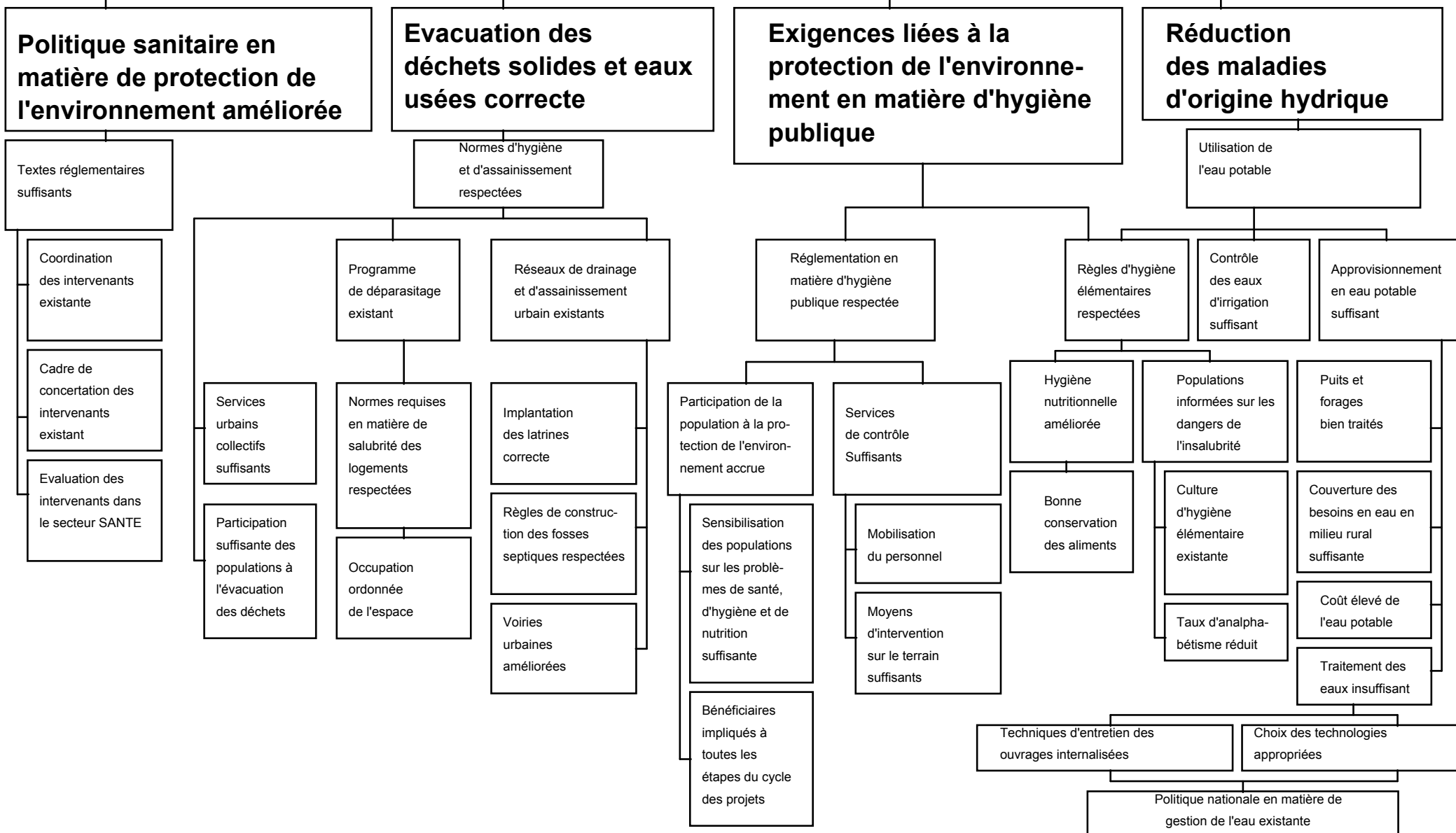


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES			INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 13 : SANTÉ DES POPULATIONS LIÉES AU RESPECT DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES AMÉLIORÉE				
RESULTATS :				
13.1. Politique sanitaire en matière de protection de l'environnement adoptée	13.2. Exigences en matière d'hygiène publique respectées	13.3. Maladies liées à l'eau réduites	Attributions des différents intervenants définies (13.1.)	Ressources matérielles humaines et financières disponibles
ACTIVITÉS :			Existence services d'hygiène fonctionnels dans toutes les communes (13.1.)	
13.1.1. Elaborer une politique transectorielle en matière d'hygiène publique	13.2.1. Assurer l'hygiène des établissements publics	13.3.1. Assurer la coordination de tous les intervenants en matière d'approvisionnement d'eau	Nombre de systèmes individuels de traitement des eaux usées respectant les normes de construction (13.2.)	Politique incitative en matière d'entreprise de recyclage
13.1.2. Coordonner les activités de tous les intervenants en matière d'hygiène publique	13.2.2. Promouvoir l'hygiène nutritionnelle	13.3.2. Faciliter l'accès à l'eau potable	Nombre de certificats d'hygiène délivrés par rapport aux établissements existants (13.2.)	Engagement persistant des donateurs dans le secteur urbain
13.1.3. Doter le secteur santé environnementale d'un cadre juridique réglementaire	13.2.3. Promouvoir une culture d'hygiène environnementale	13.3.3. Réduire le danger de contamination de l'eau		
	13.2.4. Assurer le respect des normes d'hygiène dans les concessions privées		Maladies d'origine hydrique réduites (paludisme, diarrhée, amibes, etc.) (13.3.)	
	13.2.5. Renforcer les services de contrôle de l'hygiène publique			

RESULTAT 13.1. POLITIQUE SANITAIRE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ADOPTÉE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
13.1.1. ELABORER UNE POLITIQUE TRANSECTORIELLE EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE	- Définir les orientations sectorielles de la santé environnementale - Elaborer un plan d'action multisectoriel
13.1.2. COORDONNER LES ACTIVITES DE TOUS LES INTERVENANTS EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE	- Déterminer les mécanismes de coordination - Créer des structures de concertation au niveau central et régional des intervenants en matière d'hygiène publique - Coordonner les activités de tous les intervenants en matière d'hygiène publique
13.1.3. DETER LE SECTEUR SANTE ENVIRONNEMENTALE D'UN CADRE JURIDIQUE REGLEMENTAIRE ADEQUAT	- Elaborer une loi adéquate en remplacement de la loi française de 1937 encore en vigueur au Cameroun - Actualiser le décret de 1964 - Assurer la mise en application de la réglementation

RESULTAT 13.2. EXIGENCES EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE RESPECTEES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
13.2.1. ASSURER L'HYGIENE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	- Equiper les lieux publics des commodités d'hygiène minimum - Promouvoir la gestion communautaire des établissements humains - Réglementer l'évacuation des déchets dangereux - Redynamiser le service d'hygiène publique dans les communes - Former un nombre suffisant de personnel spécialisé et d'agents communautaires en matière d'hygiène publique
13.2.2. PROMOUVOIR L'HYGIENE NUTRITIONNELLE	- Transformer et conserver des aliments (valeur nutritive) - Conditionner des aliments cuits commercialisés - Contrôler la qualité des produits alimentaires sur le marché - Assurer la salubrité des lieux de restauration
13.2.3. PROMOUVOIR UNE CULTURE D'HYGIENE ENVIRONNEMENTALE	- Introduire les cours théoriques et pratiques d'hygiène élémentaire dans les écoles - Sensibiliser la population au respect des espaces verts et au respect de la propreté - Sensibiliser les populations à une évacuation saine des déchets solides et eaux usées - Eduquer les populations au bon usage des lieux publics - Assurer l'adoption des conditionnements appropriés des ordures ménagères par les populations
13.2.4. ASSURER LE RESPECT DES NORMES D'HYGIENE DANS LES CONCESSIONS PRIVEES	- Former la population au tri des ordures - Reprendre les visites domiciliaires
13.2.5. RENFORCER LES SERVICES DE CONTROLE DE L'HYGIENE PUBLIQUE	- Contrôler des dépôts des déchets solides et liquides - Créer un laboratoire et une unité de contrôle des aliments

RESULTAT 13.3. LES MALADIES LIEES A L'EAU SONT REDUITES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
13.3.1 ASSURER LA COORDINATION DE TOUS LES INTERVENANTS EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	- Redynamiser le comité national de gestion de l'eau - Impliquer la population à la gestion de l'eau
13.3.2. FACILITER L'ACCES A L'EAU POTABLE	- Assurer la couverture rurale et urbaine en eau potable - Harmoniser le choix de technologies - Réduire les coûts d'approvisionnement en fonction des conditions économiques des populations - Réhabiliter les ouvrages existants
13.3.3. REDUIRE LE DANGER DE CONTAMINATION DE L'EAU	- Traiter et couvrir les puits existants - Former des agents de maintenance des ouvrages - Associer un aspect sanitaire au suivi des canaux d'irrigation - Contrôler la qualité et les normes du matériel des conduites d'eau

SECTEUR 14

SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

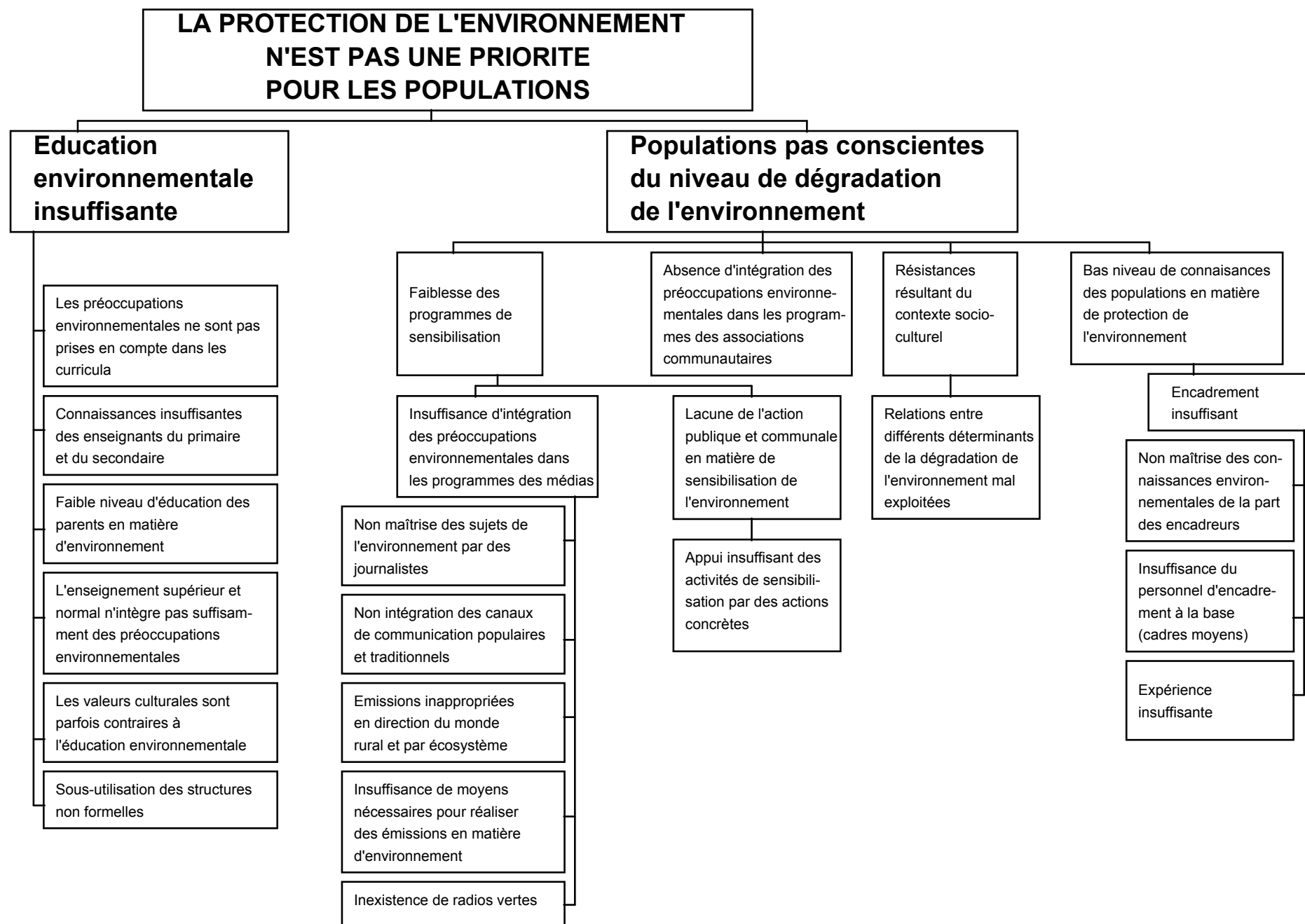
Activités et éléments importants

14. SENSIBILISATION ET EDUCATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
PROGRAMME DE SENSIBILISATION	Réceptivité de la population Maîtrise du milieu Canaux d'information populaires Existence presses, revues, documentaires... Journaux scolaires et universitaires Existence des réseaux traditionnels Artistes, communicateurs traditionnels impliqués	MINEF CRTV MINAGRI MINJES MINASCOF MINEPIA Secteur privé Volontariat MINEDUC MINSANTE, etc... Mouvements religieux Clubs de Jeunes (CAN, UNESCO) Partis politiques Associations CENADI Communes	Populations pas conscientes du niveau de dégradation de l'environnement Encadrement insuffisant Insuffisance d'intégration des préoccupations environnementales dans les programmes de média Personnel spécialisé insuffisant Absence d'un programme de sensibilisation Non intégration des canaux de communication populaires et traditionnels Lacune de l'action publique et communale en matière de sensibilisation Inexistence de radios vertes	Exécution d'un programme de sensibilisation Formation de journalistes spécialisés Constitution des groupes locaux de sensibilisation autour des leaders de communauté Organisation programme de mobilisation sociale Elevation du niveau de conscience des populations Déverouillage de l'espace audiovisuel

14. INTERVENTION EN EDUCATION

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
EDUCATION FORMELLE	Infrastructures scolaires Matières classiques se prêtant à l'introduction de l'éducation environnementale Populations estudiantine et scolaire Existence de certaines structures de formation spécialisées	MINEDUC MINSUP Enseignement privé laïc et confessionnel	Préoccupations environnementales pas prises en compte dans les curricula Connaissances insuffisantes des enseignants du primaire et du secondaire Faible niveau d'éducation des parents Insuffisance des moyens (coût élevé de l'éducation)	Introduction de l'enseignement de l'environnement dans les cursus des écoles de formation forestière/agriculture/élevage/pêche Introduction des activités environnementales dans la vie scolaire Renforcement de l'hygiène scolaire Formation des groupes d'animation scolaire en environnement Introduction de l'enseignement de l'environnement dans les ENI, ENIA, ENS
EDUCATION NON FORMELLE	Centres de formation, Centres de Jeunesse et d'Animation Structures intermédiaires privées Structures post-scolaires Le milieu familial	MINJES, MINTPS Population à la base ONG/secteur privé MINSANTE MINASCOF MINAGRI	Valeurs culturelles contraires à l'éducation environnementale Sous-utilisation des structures non formelles	Utilisation optimale des structures non formelles



HIERARCHIE DES OBJECTIFS

Annexe 3.14.

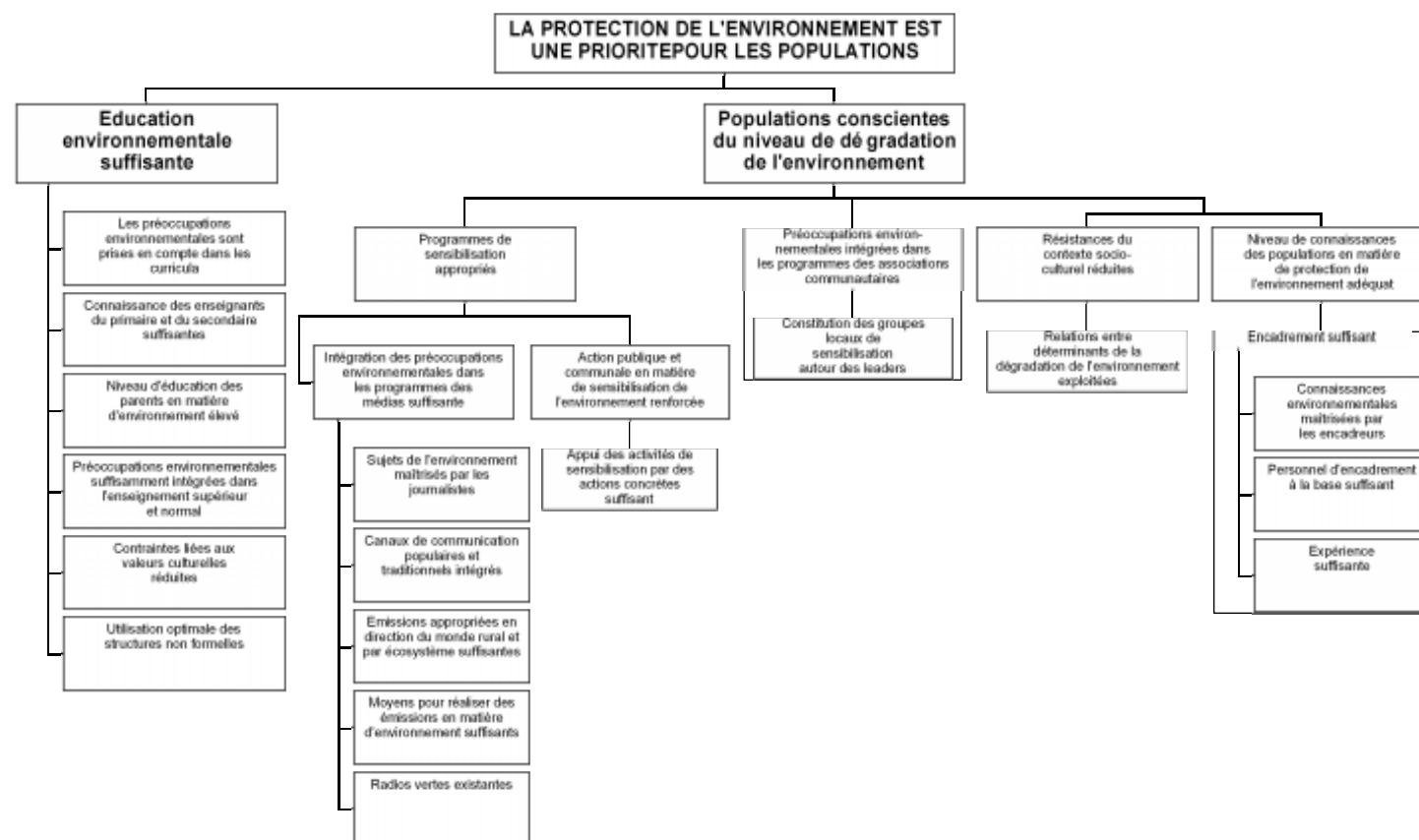


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES			INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 14. : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE PRIORITE POUR LES POPULATIONS				
RESULTATS :				
14.1. Les connaissances relatives à la protection et à la gestion optimale de l'environnement sont acquises à travers les programmes d'éducation	14.2. La protection et la gestion optimale de l'environnement sont acquises par de nouvelles attitudes des populations	14.3. La mise en oeuvre des formes écologiquement durables d'investissement et d'exploitation des ressources est assurée par les nouveaux comportements des populations	Les taux de dégradation de l'état de l'environnement ont baissé à l'horizon 2000 (14.1.)	Le système éducatif formel intégre les préoccupations environnementales
ACTIVITES :			Les techniques et les activités réduisant la dégradation de l'environnement sont adoptées et augmentent en volume (14.1.)	
14.1.1. Intégrer les préoccupations environnementales dans l'enseignement primaire, secondaire	14.2.1. Développer le sens de l'éco-citoyenneté	14.3.1. Encourager les initiatives publiques ou privées visant à protéger et à améliorer l'environnement		
14.1.2. Intégrer les préoccupations environnementales dans les programmes des associations communautaires	14.2.2. Réduire la résistance du contexte socio-culturel	14.3.2. Soutenir les nouveaux modes d'exploitation de l'environnement	Le respect des prescriptions environnementales est requis dans toutes les réalisations publiques et privées (14.2.)	L'engagement national est pris en faveur de la protection de l'environnement
14.1.3. Améliorer la maîtrise des connaissances environnementales des formateurs			Augmentation du nombre d'adhérents dans les clubs de type "découvertes", "amis de la nature" (14.2.)	
14.1.4. Elever le niveau d'éducation des parents en matière d'environnement			Les préoccupations environnementales englobent de nouveaux domaines, par exemple la pollution sonore (14.3.)	Une large diffusion est faite de projets de l'environnement
			Le nombre d'associations et d'entreprises d'éco-développement se développe	

RESULTAT 14.1. LES CONNAISSANCES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA GESTION OPTIMALE DE L'ENVIRONNEMENT SONT ACQUISES A TRAVERS LES PROGRAMMES D'EDUCATION

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
14.1.1. INTEGRER LES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE, SUPERIEUR, NORMAL	- Promouvoir dans la vie scolaire les connaissances et la compréhension à travers l'observation et l'expérimentation - Elaborer le contenu environnemental des disciplines traditionnelles (géographie, sciences naturelles, éducation civique...) - Introduire l'enseignement de l'environnement dans les cursus des écoles de formation (foresterie, agriculture, élevage, pêche...) - Concevoir et réaliser du matériel didactique efficace et varié
14.1.2. INTEGRER LES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES ASSOCIATIONS/GROUPES COMMUNAUTAIRES	- Disséminer les connaissances nécessaires, les compétences et les techniques qui vont réduire la dégradation de l'environnement et encourager la protection - Persuader les populations à l'adoption des activités qui ne détruisent pas l'environnement - Apporter la meilleure compréhension des causes du problème
14.1.3. AMELIORER LA MAITRISE DES CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES DES FORMATEURS	- Etablir un réseau de ressources capables d'apporter le savoir-être et le savoir-faire en matière d'environnement - Former les membres du réseau
14.1.4. ELEVER LE NIVEAU D'EDUCATION DES PARENTS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT	- Améliorer, par les masse-médias, le niveau de connaissances des populations sur les problèmes en matière d'environnement - Apprendre aux populations à établir leur propre responsabilité sur la dégradation et la restauration de l'environnement

**RESULTAT 14.2. LA PROTECTION ET LA GESTION OPTIMALE DE L'ENVIRONNEMENT
SONT ASSUREES PAR LES ATTITUDES NOUVELLES DES POPULATIONS**

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
14.2.1. DEVELOPPER LE SENS DE L'ECO-CITOYENNETE (PROMOUVOIR CONS. ENV.)	- Stimuler l'amour de l'environnement - Introduire la problématique de l'environnement dans l'ensemble du processus de décision - Inciter la participation de toutes les composantes de la population au processus de gestion de l'environnement - Promouvoir les radios vertes
14.2.2. REDUIRE LA RESISTANCE DU CONTEXTE SOCIO-CULTUREL	- Impliquer les leaders d'opinion du milieu dans les processus de sensibilisation (formation de groupes locaux) - Permettre la révélation des problèmes par l'expression des besoins des populations

RESULTAT 14.3. LA MISE EN OEUVRE DES FORMES ECOLOGIQUEMENT DURABLES D'INVESTISSEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EST ASSUREE PAR LES NOUVEAUX COMPORTEMENTS DES POPULATIONS

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
14.3.1. ENCOURAGER LES INITIATIVES PUBLIQUES OU PRIVEES VISANT A PROTEGER ET A AMELIORER L'ENVIRONNEMENT	- Faciliter le déclenchement spontané des actes de sauvegarde, de protection ou de restauration de l'environnement - Promouvoir la diversification des activités sur l'environnement - Intégrer les groupes dans les réseaux de partenariat technique et financier - Mettre en place des mesures incitatives (fiscales)
14.3.2. SOUTENIR LES NOUVEAUX MODES D'EXPLOITATION DE L'ENVIRONNEMENT	- Initier les concernés à la maîtrise de nouveaux modes d'exploitation - Favoriser la participation aux actions pilotes (micro-réalisations) de promotion d'un environnement sain - Impliquer les ONG nationales et internationales

SECTEUR 15

FORMATION - RECHERCHE - INFORMATION

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

15. INFORMATION

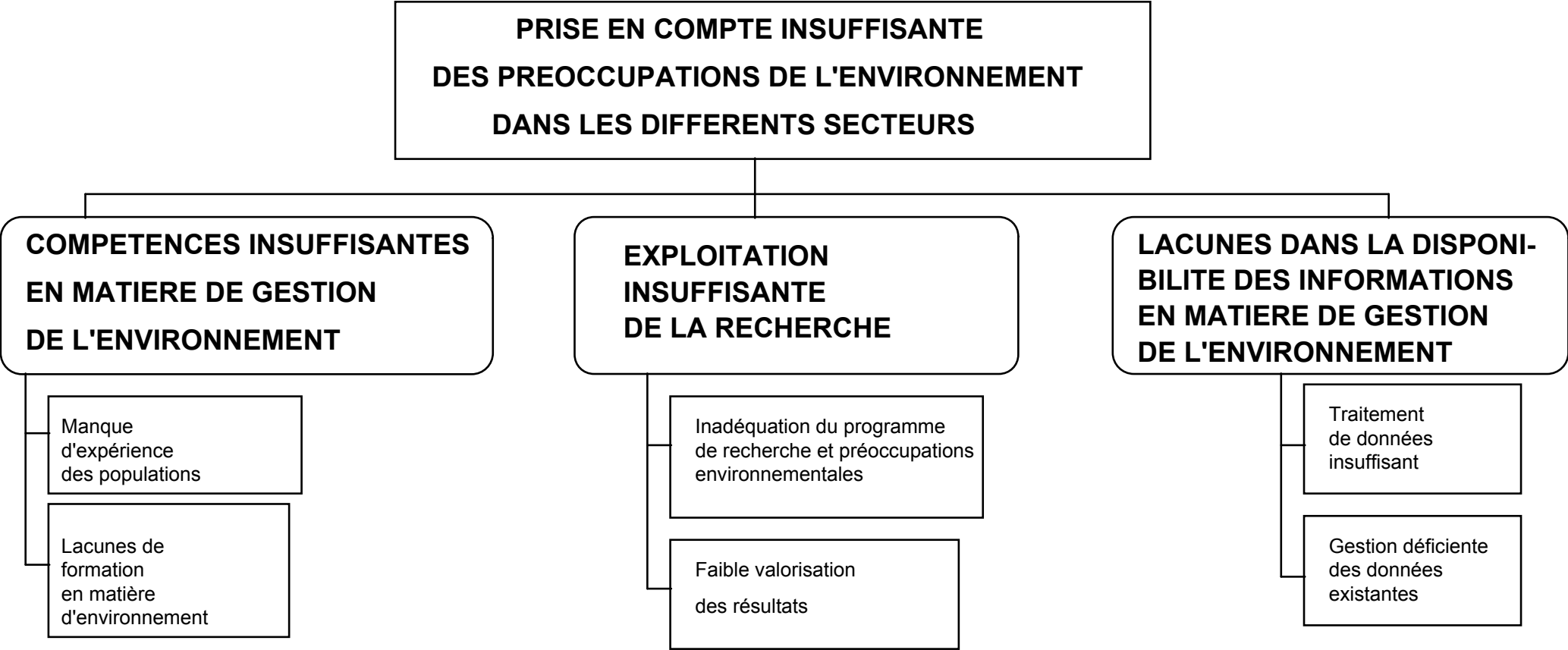
CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
COLLECTE DE L'INFORMATION	Existence de sources formelles et informelles (publiques et privées) Tradipraticiens Ministères (études, rapports divers) Universités et Centres de Recherche (mémoires, thèses, publications scientifiques) Associations professionnelles, ONG (études, rapports techniques spécifiques) Organismes étrangers et internationaux bailleurs de fonds (études, rapports nationaux et internationaux)	MINEF MINCULTURE MINAT MINCOM Ecoles et Universités MINREST Tradipraticiens Organismes de coopération bilatérale et multilatérale	Coordination insuffisante de la collecte des données en matière de l'environnement Logistique de collecte insuffisante Données douteuses Méthodologie collecte inexistante Culture de l'information déficiente	Création de réseaux d'informations sur l'environnement Mise en place des réseaux nouveaux d'informations (SONP, GIS, PRGIE, SI, etc...) Fiabilisation des données Mise au point d'une méthodologie de collecte
TRAITEMENT ET GESTION DE L'INFORMATION	Equipement informatique existant Personnel qualifié à l'informatique disponible	Secteur public et privé CENADI ONG/Associations	Structures spécialisées de traitement des données insuffisantes Intégration des données déficiente Banque de données existantes mal connues Dilution et dispersion des données existantes Système de traitement des données non disponible	Développement de l'outil informatique Inventaire et compilation des données effectifs
MISE A DISPOSITION DE L'INFORMATION	Structures de diffusion publiques et privées existantes Personnel qualifié à l'exploitation des données Réceptivité du public cible		Protection et valorisation de la propriété intellectuelle insuffisante Faible efficacité des mécanismes de communication entre utilisateurs Restrictions administratives	Protection de la propriété intellectuelle et valorisation suffisante Loi sur la communication sociale mise en oeuvre Libéralisation progressive du secteur Diffusion optimisée

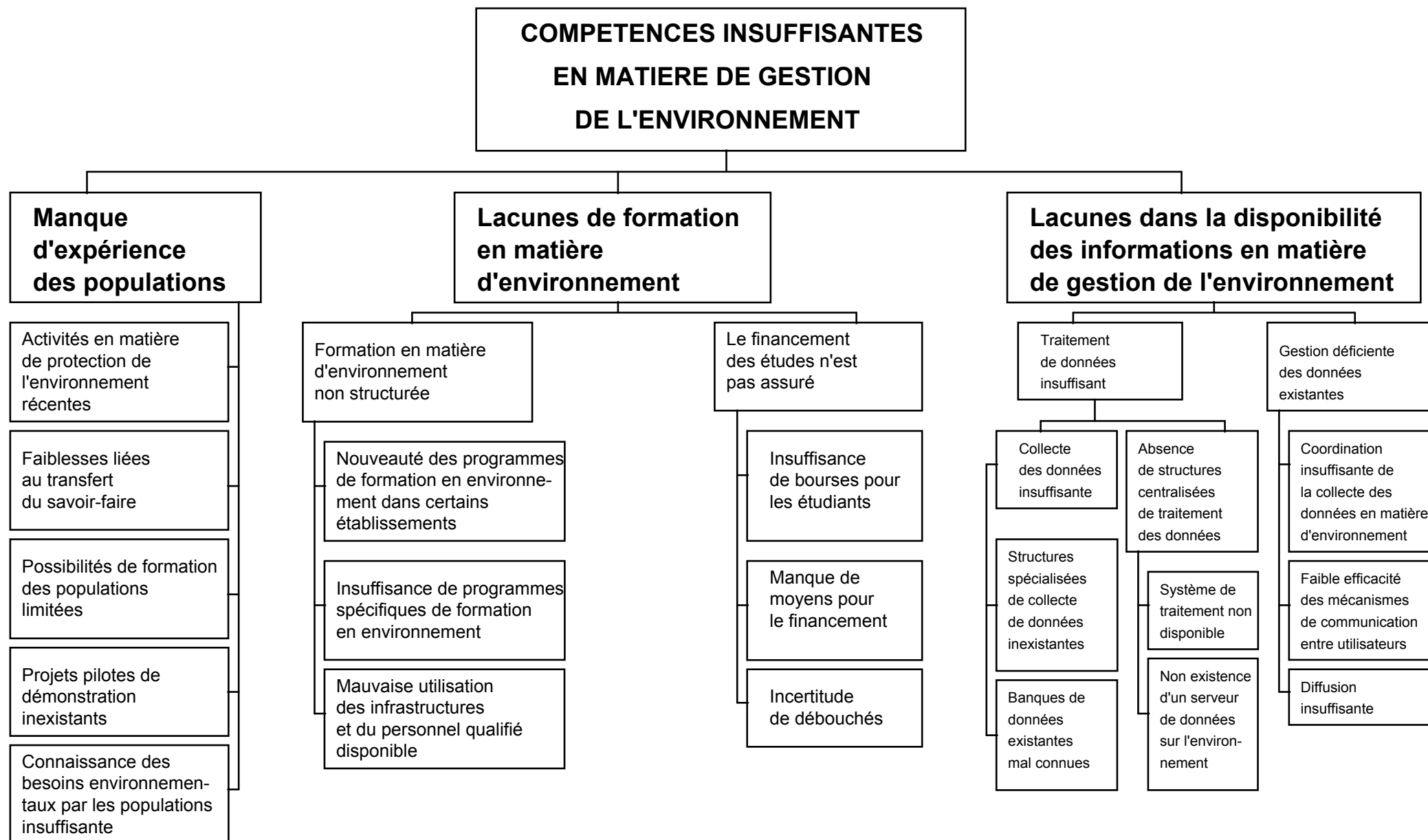
15. FORMATION

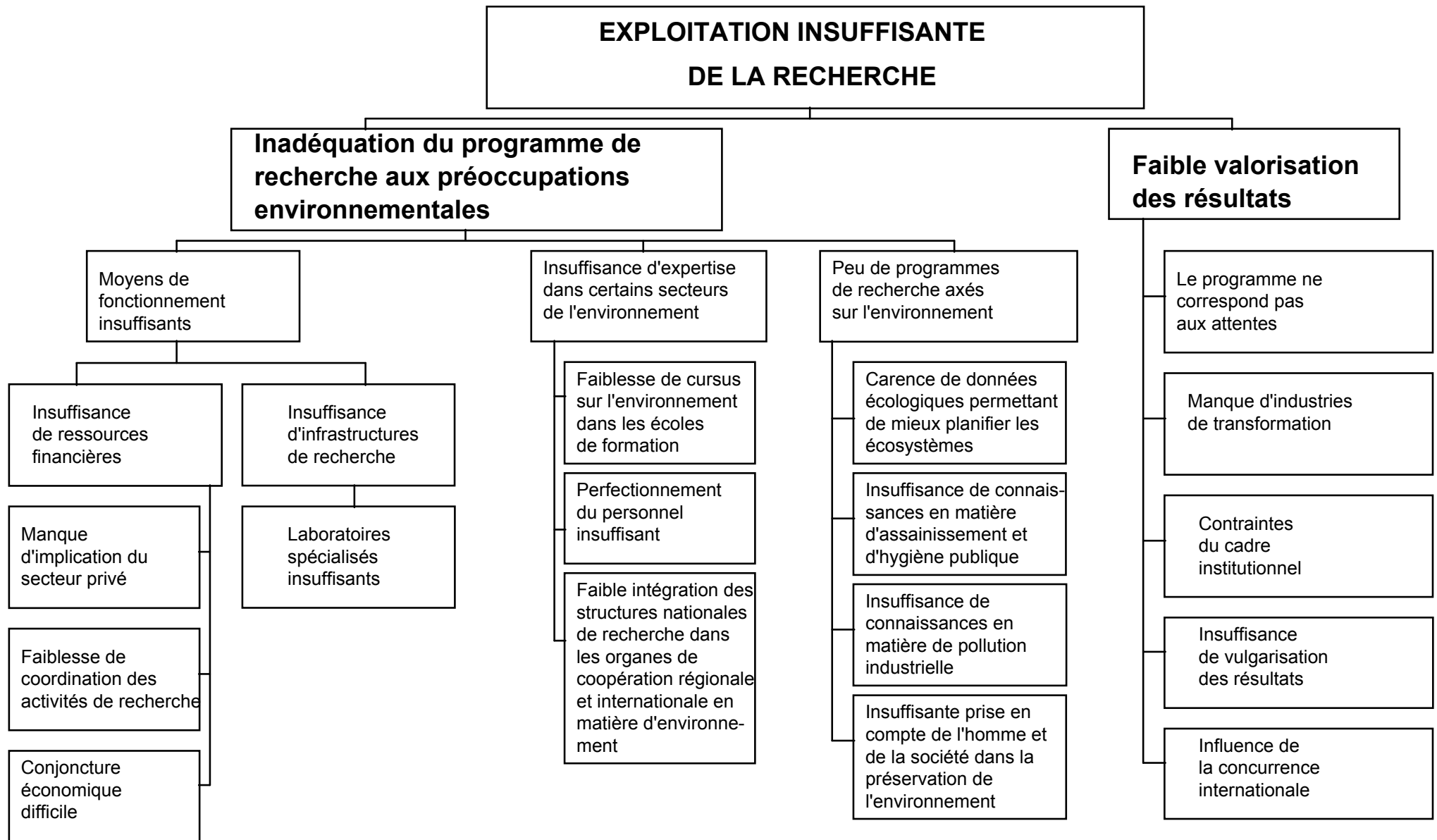
CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
ENCADREMENT	Personnel enseignant et chercheurs existants Organismes, ONG et formateurs compétents disponibles	Les professionnels des différents secteurs d'activité MINJES MINASCOF, ONG	Connaissances insuffisantes du personnel en matière d'environnement Identification des ressources humaines et des infrastructures lacunaire	Elaboration des curriculum en matière de l'environnement Infrastructures et ressources humaines compétentes identifiées
STRUCTURES ET PROGRAMMES	Ecoles de formation existantes Technologies existantes Programme de sensibilisation en cours	Universités, ONG, Ecoles de formation, SAR, Maisons de la Femme, Centres de Jeunesse, Villages	Mauvaise utilisation des infrastructures Insuffisance des programmes Carence de la formation permanente, structures existantes sous utilisées, connaissance des besoins environnementaux insuffisante	Développement des programmes de formation en environnement Optimisation de la formation permanente, micro-projets réalisés, développement des technologies appropriées
MOYENS FINANCIERS	Possibilités de bourses d'études Concours spécifiques (I.D.F., Capacité 21, GEF...)	BIP, Coopération bilatérale et multilatérale Diplômés de l'enseignement supérieur GIC, GIE, Coopératives, etc...	Incertitudes pour le financement des études Financements sélectifs, diminution APD, BIP insuffisant Incertitudes des débouchés Aptitudes des communautés mal connues, sensibilisation insuffisante	Cours de perfectionnement à l'étranger Contribution des communautés, élites, collectivités locales Savoir-faire acquis, expérience capitalisée
GROUPES CIBLES	Forte demande d'emploi des jeunes Demande de savoir-faire existante dans les communautés			

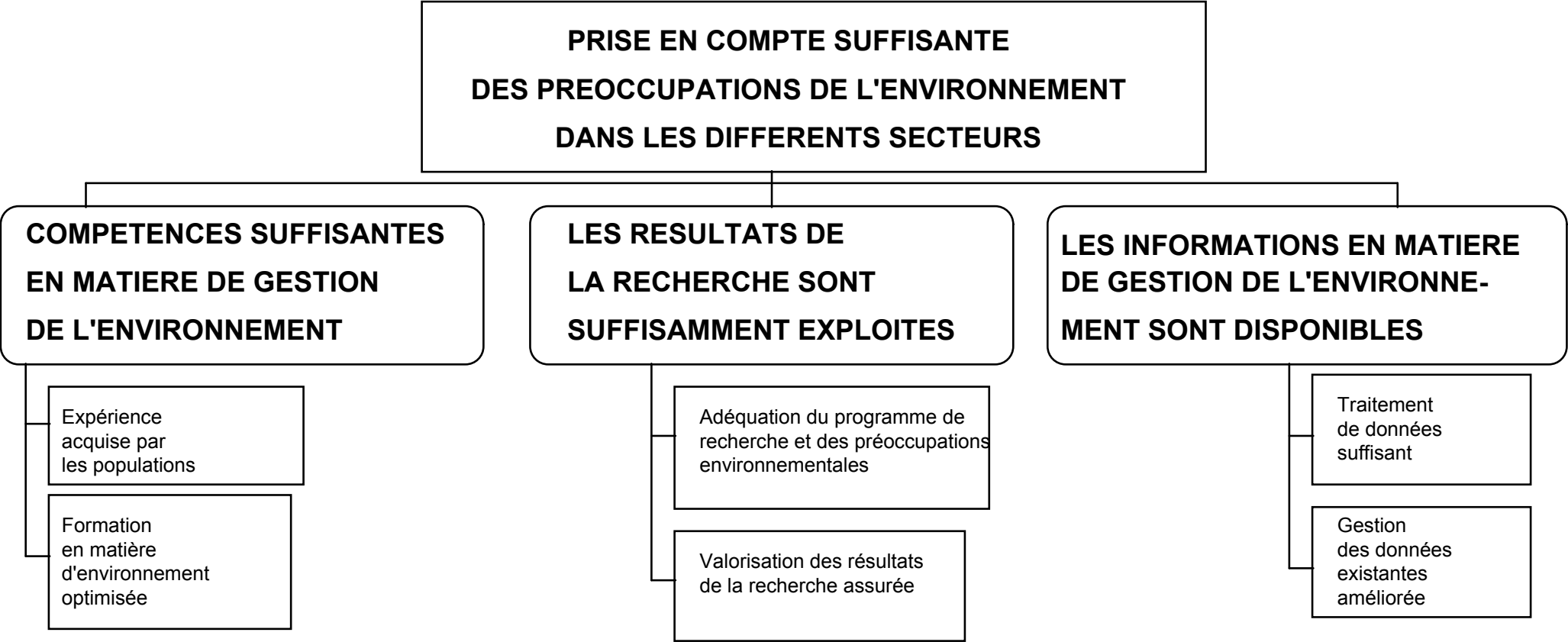
15. RECHERCHE

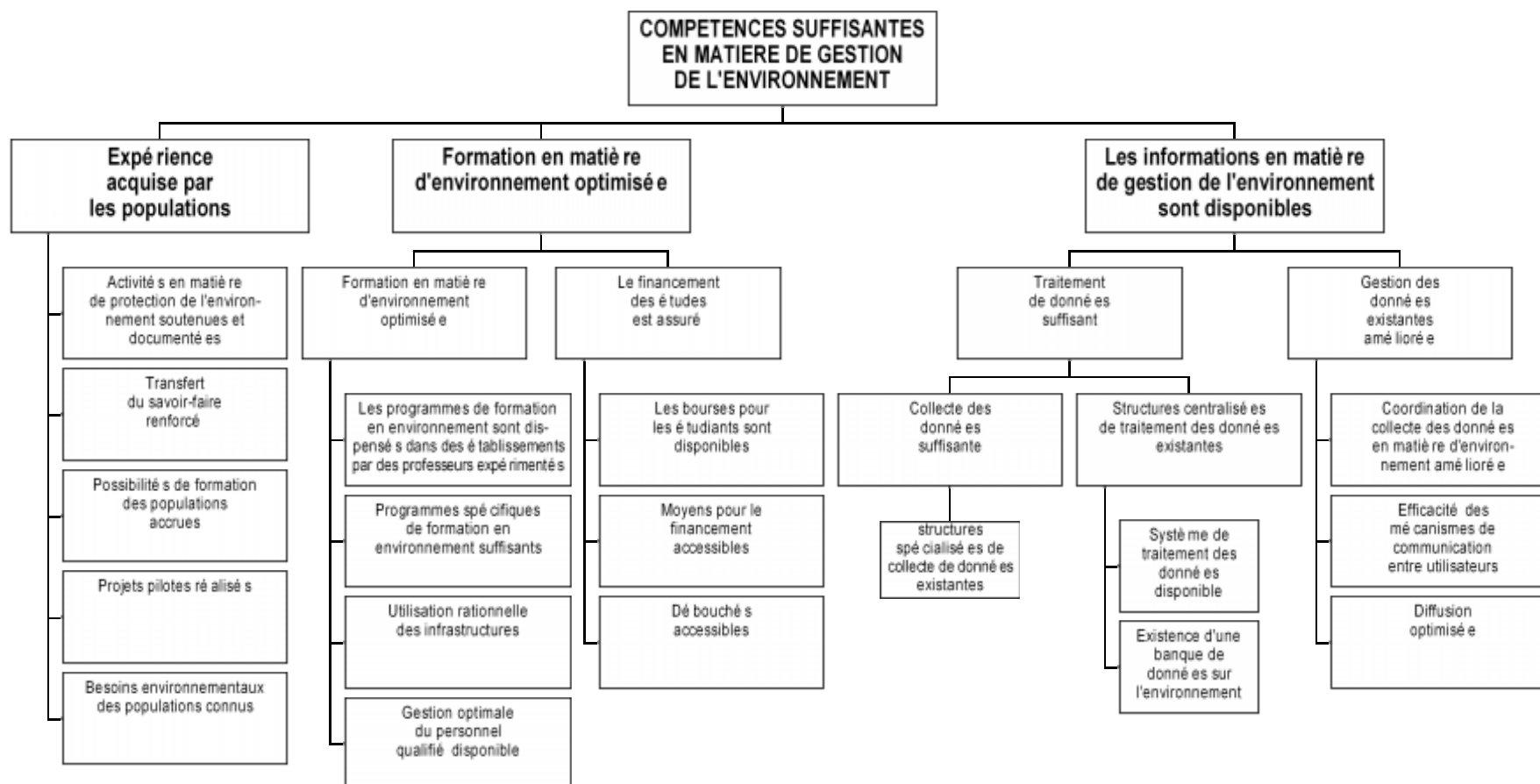
CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
MOYENS DE FONCTIONNEMENT	- Budget national - Coopération - Secteur privé	- Ministères (MINAGRI, MINEF, MINEPIA, MINEFI, MINESUP) - Relations Extérieures - Entreprises	- Insuffisance des ressources financières publiques - Manque d'implication du secteur privé - Conjoncture économique difficile	- Elargissement et renforcement de la coopération - Engagement de l'Etat accru
INFRASTRUCTURES	Equipements des : - universités - centres de recherche - laboratoires privés - ministères - diversité milieux naturels	- Universités - Institut de Recherche - Secteur privé - CENADI	Insuffisance d'infrastructures spécialisées	
RESSOURCES HUMAINES	Existence des chercheurs et enseignants, ONG, chercheurs isolés	Professeurs et professionnels de la recherche, tradipraticiens	- Faiblesse du cursus sur l'environnement - Insuffisance d'expertise - Sous-utilisation de l'expertise nationale	Professionnalisation de la recherche
PROGRAMMES	Existence des programmes de recherche en exécution et en projet	- Universités - Centres de recherche - Cadres qualifiés (indépendants) - Particuliers	- Programmes de recherche sur l'environnement peu développés - Carence des données	
VALORISATION	- Industries - ONG/Associations de Développement - Structures gouvernementales	- Gouvernement - Entreprises - Population	- Inadéquation entre les programmes et les attentes - Contraintes du cadre institutionnel - Influence de la concurrence internationale	Elaboration des programmes en fonction des problèmes réels











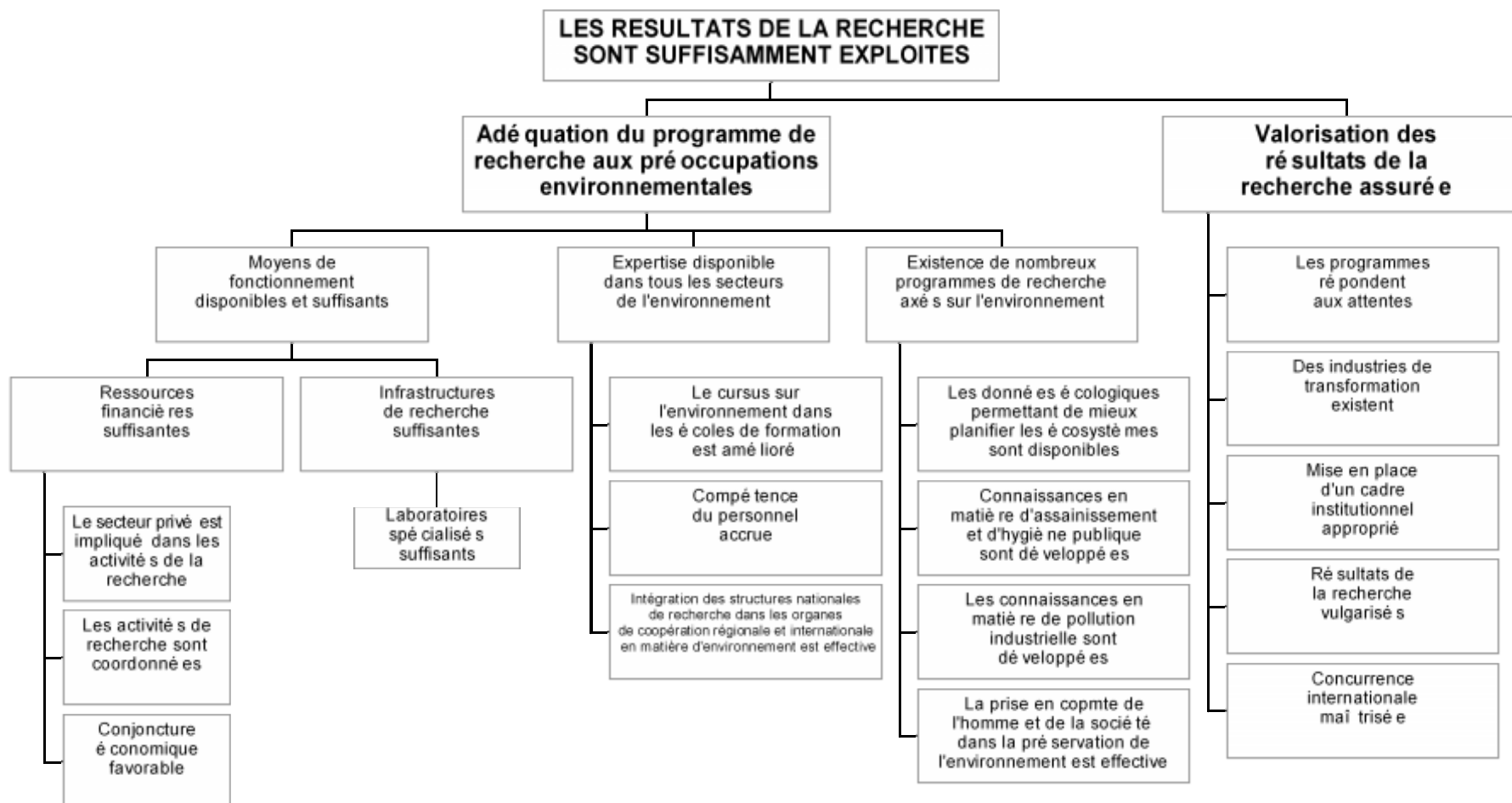


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLANIFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES			INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 15. : PRISE EN COMPTE SUFFISANTE DES PREOCCUPATIONS DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES DIFFERENTS SECTEURS (FORMATION-RECHERCHE-INFORMATION)				
RESULTATS :				
15.1. Acquisition des compétences nécessaires en matière de gestion de l'environnement	15.2. Résultats de la recherche orientés vers les besoins dans les domaines de la protection de l'environnement et de la valorisation des ressources	15.3. L'information en matière de l'environnement est disponible à tous les niveaux (décideurs/utilisateurs)	L'expertise nationale dans tous les domaines de l'environnement est disponible (15.1.1.)	Les diplômés de l'Université trouvent un emploi dans le secteur environnement Les formateurs compétents sont disponibles
ACTIVITES :				
15.1.1. Identifier les besoins et développer les programmes de formation environnementale	15.2.1. Elaborer des programmes de recherche adaptés	15.3.1. Mettre en place un système d'information répondant aux besoins des utilisateurs et des décideurs		
15.1.2. Renforcer le perfectionnement et le recyclage du personnel du secteur public et privé	15.2.2. Mobiliser les ressources nécessaires	15.3.2. Renforcer l'échange de l'information au niveau national, régional et international	Les résultats de la recherche sont suffisamment exploités (15.1.2.)	La collaboration entre le secteur privé et les instituts de recherche est effective Les ressources nécessaires sont disponibles pour le financement des programmes de recherche
15.1.3. Mobiliser les ressources pour une formation efficiente	15.2.3. Valoriser les résultats de la recherche	15.3.3. Valoriser les produits du système d'information		
15.1.4. Transférer le savoir-faire aux populations	15.2.4. Créer des structures de développement des prototypes	15.3.4. Encourager l'animation scientifique en matière d'environnement (conférences, séminaires, mass-média...)	Les données disponibles sont exploitées par les décideurs et les utilisateurs (15.1.3.)	La circulation de l'information est soutenue par l'Etat

RESULTAT 15.1. ACQUISITION DES COMPETENCES NECESSAIRES EN MATIERE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
15.1.1. IDENTIFIER LES BESOINS ET DEVELOPPER LES PROGRAMMES DE FORMATION ENVIRONNEMENTALE	- Elaborer des programmes de formation qui intègrent la composante environnementale - Créer des cycles de spécialisation en environnement à l'Université - Optimiser l'utilisation du personnel qualifié dans la formation - Associer la coopération internationale (Universités, Instituts spécialisés,...) au programme de formation - Préparer un projet de rénovation des équipements nécessaires
15.1.2. RENFORCER LE PERFECTIONNEMENT ET LE RECYCLAGE DU PERSONNEL DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVE	- Former les spécialistes en matière de gestion de l'environnement - Organiser des cours de perfectionnement et de recyclage du personnel disponible - Organiser des voyages d'études dans d'autres pays (voisins et ceux et ceux qui sont plus avancés dans la recherche en environnement)
15.1.3. MOBILISER LES RESSOURCES POUR UNE FORMATION EFFICIENTE	- Sensibiliser le Gouvernement sur l'importance de la formation en science environnementale - Impliquer le secteur privé dans le financement - Solliciter la coopération internationale (coopération technique et appui financier)
15.1.4. TRANSFERER LE SAVOIR-FAIRE AUX POPULATIONS	- Mettre en oeuvre le programme de micro-réalisations

RESULTAT 15.2. RESULTATS DE LA RECHERCHE ORIENTES VERS LES BESOINS DANS LES DOMAINES DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VALORISATION DES RESSOURCES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
15.2.1. ELABORER DES PROGRAMMES DE RECHERCHE ADAPTES	- Prendre en compte les préoccupations de l'environnement dans les différents secteurs - Identifier les problèmes environnementaux par zone écologique - Collecter des données sur les préoccupations environnementales des populations - Tenir compte des besoins du secteur privé dans la programmation de la recherche - Concevoir des programmes par secteur d'activité et par problèmes identifiés - Renforcer la coopération avec les Instituts et Universités étrangers
15.2.2. MOBILISER LES RESSOURCES NECESSAIRES	- Sensibiliser efficacement le Gouvernement sur l'importance de la recherche - Impliquer le secteur privé et les collectivités locales dans le financement de la recherche - Impliquer les bailleurs de fonds dans le financement de la recherche - Restaurer les infrastructures et les équipements de recherche - Effectuer des travaux ponctuels d'expertise auprès des tiers - Former le personnel nécessaire en qualité et en quantité suffisante - Impliquer le secteur privé par des mesures incitatives - Evaluer les travaux
15.2.3. VALORISER LES RESULTATS DE LA RECHERCHE	- Elaborer un cadre institutionnel et juridique favorable à la valorisation des résultats - Identifier les pesanteurs socio-culturelles du milieu pour éviter le rejet du résultat ou de l'innovation - Exploiter les résultats de la recherche de façon optimale
15.2.4. CREER DES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT DES PROTOTYPES	- Atteindre l'accessibilité économique des produits de la recherche - Vulgariser les résultats de la recherche - Suivre et évaluer les impacts

RESULTAT 15.3. L'INFORMATION EN MATIERE DE L'ENVIRONNEMENT EST DISPONIBLE A TOUS LES NIVEAUX (DECIDEURS/UTILISATEURS)

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
15.3.1. METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX BESOINS DES UTILISATEURS ET DES DECIDEURS	- Créer un centre de documentation et d'information scientifique performant - Acquérir les équipements appropriés (ordinateurs, logiciels, serveurs, groupes satellitaires, etc...) - Collecter l'informtion auprès des différentes sources du secteur public et privé - Constituer une banque de données sur l'environnement - Analyser et préparer l'information pour les besoins des décideurs et des utilisateurs - Mettre à jour et actualiser les banques de données existantes
15.3.2. RENFORCER L'ECHANGE DE L'INFORMATION AUX NIVEAUX NATIONAL, REGIONAL ET INTERNATIONAL	- Etablir la coopération avec des réseaux nationaux existants (Health et universités, ORSTOM, SONEL, etc...) - Se lier aux réseaux régionaux et internationaux : SDNP, PRGIE, INTERNET, GEF-GOLF de Guinea, ...) - Faciliter la consultation et l'utilisation des données disponibles - Favoriser l'échange de l'information sur l'environnement par l'utilisation des média traditionnels - Créer des périodiques d'information dans les ministères et institutions concernés
15.3.3. VALORISER LES PRODUITS DU SYSTEME D'INFORMATION	- Déterminer les prix des produits - Identifier les utilisateurs potentiels - Informer périodiquement les utilisateurs sur la disponibilité des informations - Renforcer la propriété intellectuelle
15.3.4. ENCOURAGER L'ANIMATION SCIENTIFIQUE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT (CONFERENCES, SEMINAIRES..)	- Identifier les groupes cibles et les partenaires institutionnels ou privés - Identifier les messages et les thèmes appropriés à chaque contexte - Mobiliser les moyens nécessaires et les mettre en oeuvre - Organiser des conférences, séminaires, etc... au niveau national et international (coopération internationale) - Suivre et évaluer les impacts - Impliquer les média de masse

SECTEUR 16

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

Analyse succincte de la situation

Hiérarchie des problèmes

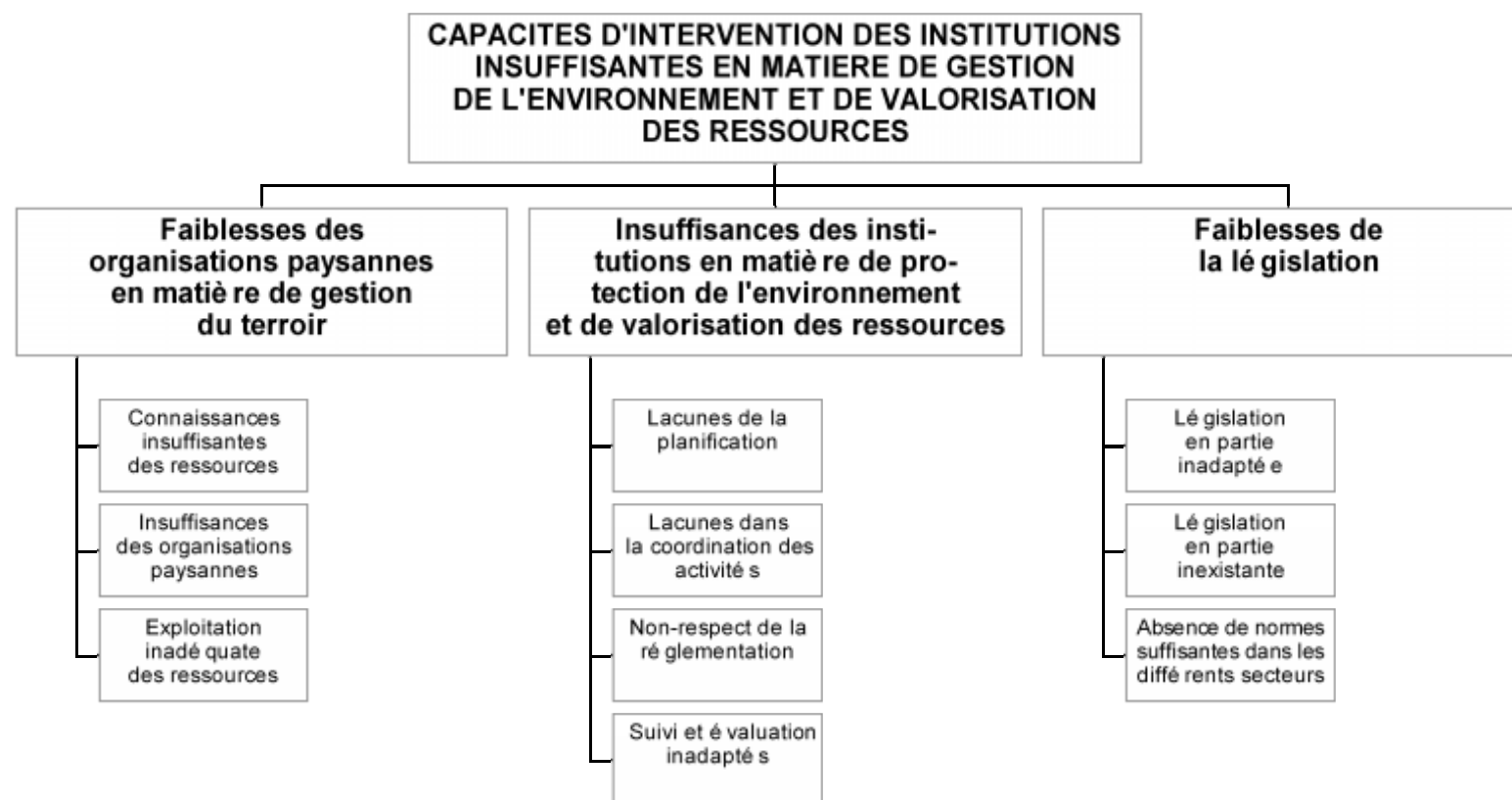
Hiérarchie des objectifs

Tableau Synoptique de Planification

Activités et éléments importants

16. RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

CARACTERISTIQUES	POTENTIALITES	CONCERNES	PROBLEMES	TENDANCES
LEGISLATION	- Elaboration des textes en prenant en compte les enjeux environnementaux	- Institutions publiques centrales (Ministères)	- Faiblesse des organisations paysannes en matière de gestion du terroir	- Réformes des institutions, de la législation et de la réglementation
REGLEMENTATION	- Suivi de l'application de la réglementation	- Institutions publiques décentralisées (chefferies traditionnelles)	- Insuffisance des institutions en matière de protection de l'environnement et de valorisation des ressources	
NORMES		- Institutions verticales (ONADEF, MAETUR...)	- Faiblesse de la législation	
		- Structures horizontales (CNCEDD, CAMU, CNP...)		
		- ONG		
		- Coopératives		
RECOMMANDATIONS		- Associations villageoises		
		- Organismes confessionnels		
		- Populations		
ORDONNANCES				



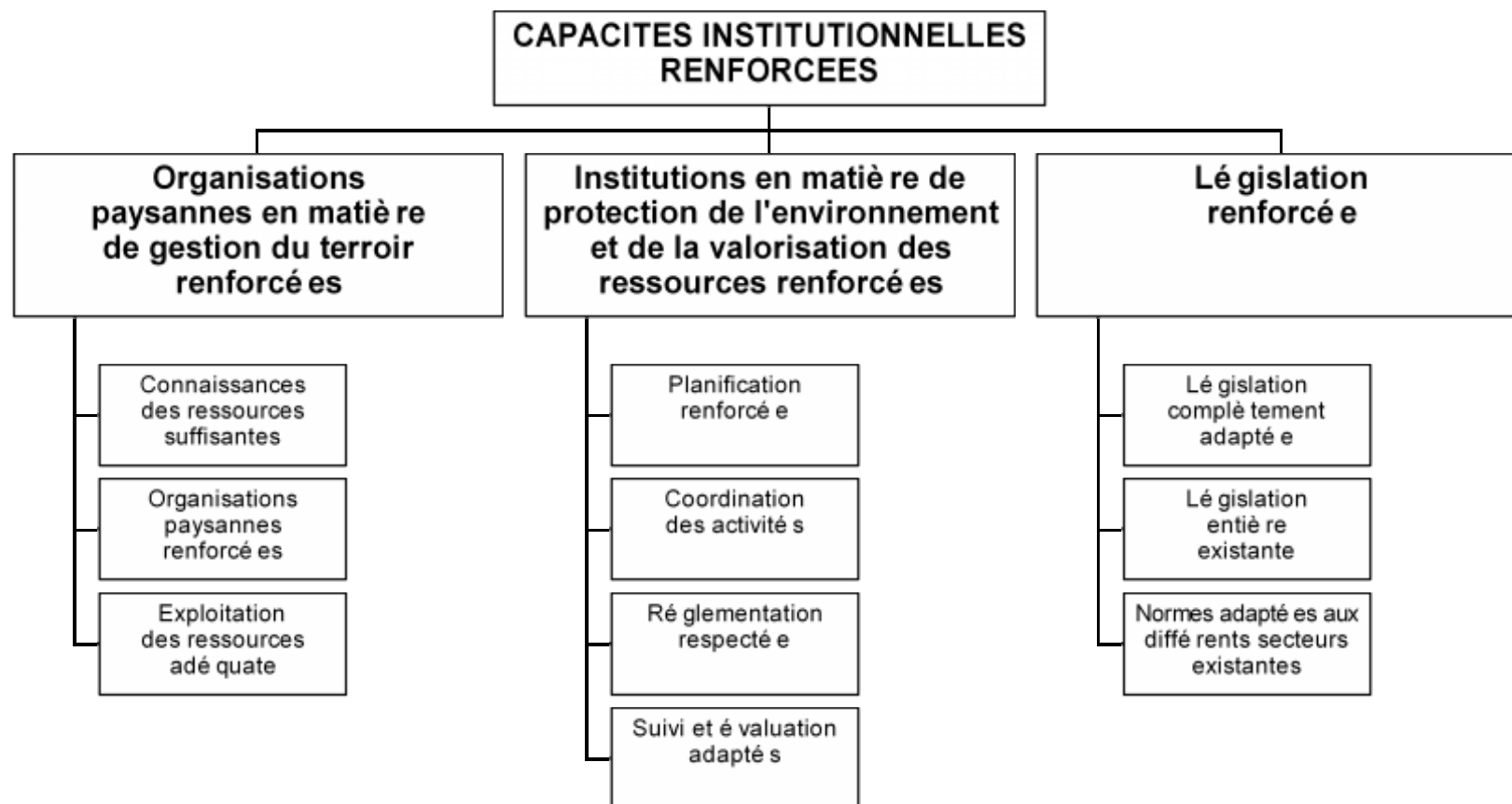


TABLEAU SYNOPTIQUE DE PLAN IFICATION

OBJECTIF SUPERIEUR : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES			INDICATEURS D'IMPACT	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF DU SECTEUR 16. : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES				
RESULTATS :			Les aménagements tiennent compte des exigences de gestion durable (16.1.)	La volonté politique relative à la protection de l'environnement est soutenue et effective
16.1. Gestion des ressources du terroir assurée	16.2. Les prestations de l'Administration en matière de gestion de l'exécution sont optimales	16.3. Une législation adaptée est mise en application		
ACTIVITES :				
16.1.1. Renforcer les capacités des associations paysannes en matière de gestion et d'organisation	16.2.1. Renforcer les capacités des institutions en matière de planification	16.3.1. Adapter la législation et côtière et s'assurer de son application	La planification et la gestion des activités des entités organisationnelles tiennent compte des exigences de protection de l'environnement (16.2.)	La coopération technique est soutenue
16.1.2. Initier les concernés à l'élaboration des plans d'aménagement	16.2.2. Assister les concernés dans la gestion des activités	16.3.2. Assurer la mise en application de la réglementation		
16.1.3. Assister les associations paysannes dans la mise en oeuvre des activités relatives à l'exploitation des terroirs	16.2.3. Mettre en place un système adapté de développement organisationnel			

RESULTAT 16.1. GESTION DES RESSOURCES DU TERROIR ASSUREE

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
16.1.1. RENFORCER LES CAPACITES DES ASSOCIATIONS PAYSANNES EN MATIERE DE GESTION ET D'ORGANISATION	- Sensibiliser les populations sur l'importance de la gestion rationnelle du terroir - Promouvoir la participation des populations à la gestion du terroir - Assister les populations à l'organisation des comités de gestion des terroirs - Assister les populations à la définition des priorités, du cadre de gestion et au choix des responsables - Assister les populations dans la définition des critères de contrôle
16.1.2. INITIER LES CONCERNES A L'ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT	- Former les paysans sur l'identification des indices de dégradation - Sensibiliser et former les paysans sur les techniques d'élaboration des plans d'aménagement - Initier les paysans sur les critères d'évacuation d'un plan d'aménagement - Former les paysans sur les méthodes de suivi et d'évaluation
16.1.3. ASSISTER LES ASSOCIATIONS PAYSANNES DANS LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES RELATIVES A L'EXPLOITATION DES TERROIRS	- Identifier en fonction des zones écologiques et des habitudes des populations, les stratégies de mise en oeuvre des activités - Assister les populations dans la mise en oeuvre des activités de gestion du terroir - Assister les paysans dans l'identification des contraintes et des lacunes - Aider à la recherche des solutions - Assister les populations dans le suivi et l'évaluation

RESULTAT 16.2. LES PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION EN MATIERE DE GESTION DE L'EXECUTION SONT OPTIMALES

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
16.2.1. RENFORCER LES CAPACITES DES INSTITUTIONS EN MATIERE DE PLANIFICATION	- Initier les concernés à l'inventaire des ressources - Assister les concernés dans l'élaboration des analyses de la situation - Introduire des instruments permettant l'élaboration des plans d'aménagement et d'occupation des sols
16.2.2. ASSISTER LES CONCERNES DANS LA GESTION DES ACTIVITES	- Initier les concernés à l'identification des activités - Former les concernés aux méthodes de gestion - Définir les procédures de gestion - Evaluer les résultats de gestion obtenus
16.2.3. METTRE EN PLACE UN SYSTEME ADAPTE DE DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	- Initier les concernés à l'analyse de la situation - Déterminer les objectifs et les objets des organisations existantes - Déterminer les attributions des entités organisationnelles - Mettre en place un système de suivi des activités - Mettre en place un système permettant d'adapter les attributions des entités organisationnelles à leur environnement en général, et à l'évolution des activités en particulier - Déterminer les mécanismes de coordination entre les différentes entités organisationnelles

RESULTAT 16.3. UNE LEGISLATION ADAPTEE EST MISE EN APPLICATION

ACTIVITES PRINCIPALES	ELEMENTS IMPORTANTS
16.3.1. ADAPTER LA LEGISLATION	- Identifier la législation existante - Corriger les faiblesses de la législation - Elaborer une législation complémentaire
16.3.2. ASSURER LA MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION	- Faire l'inventaire de la réglementation existante - Prévoir des dispositions permettant d'assurer le suivi de l'application de la réglementation - Faire des suivis contradictoires - Proposer des recommandations